



Programme multisectoriel
de sécurité alimentaire et nutritionnelle
visant les populations les plus vulnérables
(PMSAN – 11^{ième} FED)

Associations d'Epargne et de Crédit



ASSISTANCE TECHNIQUE
EUROPEAID/138766/DH/SER/HT

« Le présent rapport a été élaboré avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de ses auteurs, Jempsy FILS AIMÉ et Ali ANWER, experts du Consortium d'Assistance Technique AGRER ACF AEDES et, ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne ».



Décembre 2021.

■ SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ABCP	Association de Base de Cotisations et de Prêts
ASCA	Association d'épargne et de crédit accumulatif
AMURT	Ananda Marga Universal Relief Team
ANACAPH	Association nationale des caisses populaires haïtiennes
AVEC	Associations villageoises d'épargne et de crédit
BC	Banques communautaires
BONFED	Bureau de l'ordonnateur national du fonds européen de développement
BM	Banque mondiale
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BRH	Banque de la République d'Haïti
CLM	Chemen Lavi Miyò
DEU	Délégation de l'Union Européenne
DAI	Development Alternative Inc
FECAPH	Fédération des caisses populaires haïtiennes/Le Levier
IMF	Institution de micro-finance
KNFP	Konsèy Nasyonal Finansman Popilè
KOFIP	Kolektif Finansman Popilè
MARNDR	Ministère de l'Agriculture des ressources naturelles et du développement rural
MUSO	Mutuelles de solidarité
NOHA	Nord-Ouest et Haut Artibonite
OMF	Organisations de micro-finance
PMSAN	Programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle
PNSSANH	Politique Nationale de Souveraineté et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Haïti
PTF	Partenaires techniques et financiers
SIMAST	Système d'information du Ministère des Affaires sociales et du travail
SNIF	Stratégie nationale d'inclusion financière
SWOT/FFOM	Forces, Faiblesses, Opportunités, et Menaces
UE	Union Européenne
USAID	Agence américaine de développement international



TABLE DES MATIÈRES

■	SIGLES ET ABRÉVIATIONS	3
■	PRÉAMBULE	13
■	REMERCIEMENTS	17
■	RÉSUMÉ EXÉCUTIF	18
	1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE	29
	1.1. ConTEXte	29
	1.1.1. Problématique de l'inclusion financière, de la protection et promotion sociales en Haïti	29
	1.1.2. L'intervention du MAST dans la protection et promotion sociales dans les cinq départements concernés	31
	1.1.3. Le Programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PMSAN)	32
	1.2. Justification de l'étude	33
	2. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ÉTUDE	37
	2.1. Objectif	37
	2.2. Résultats attendus de l'étude	37
	3. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	41
	3.1. Portée et limite de l'étude	41
	3.2. Méthodes adoptées	42
	3.2.1. Phase I : Planification et préparation de la mission	43
	3.2.2. Phase II : Collecte des données sur le terrain	44
	3.2.3. Phase III : Traitement et analyse des données	48
	3.2.4. Phase IV: Restitution des résultats et rapports	49

4. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE	51
4.1. Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC)	51
4.1.1. Historique et évolution	51
4.1.2. Caractéristiques socio-économiques des membres	59
4.1.3. Gestion des groupes, modalités d'épargne et de crédit	66
4.1.4. Mécanisme de gouvernance et de reddition de compte	71
4.1.5. Relations avec d'autres institutions	75
4.1.6. Relations intra AVEC et entre les AVEC et les autres institutions de financement solidaire	78
4.1.7. Performance des AVEC	79
4.1.8. Les AVEC : PNPPS et promotion sociale	89
4.1.9. Conclusions sur la première partie de l'étude : Performance des AVEC	90
4.2. Stratégies d'inclusion financière dans le Nord-ouest et le Haut Artibonite (NOHA)	92
4.2.1. Les institutions financières de proximité existant dans le NOHA	92
4.2.1.1. Inventaire des modalités d'inclusion financière	92
4.2.1.2. Historique des autres groupes de financement solidaire	97
4.2.1.3. Regroupement et résilience	98
4.2.2. Gestion des groupes, modalités d'épargne et de crédit	99
4.2.3. Performance des groupes dans le système financier communautaire haïtien	101
4.2.4. Analyse des forces et faiblesses des structures de financement solidaires (AVEC, MUSO, ASCA)	107
4.2.5. Approche proposée pour l'inclusion financière des vulnérables	109



4.2.6. Conclusions sur la deuxième partie de l'étude : l'inclusion financière des personnes vulnérables dans le NOHA	113
5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	119
6. ANALYSE DE LA FAISABILITE DES RECOMMANDATIONS	127
6.1. Contexte	127
6.2. Objectifs de la mission et livrables attendus	127
6.3. Méthodologie	129
6.4. Résultats de la mission	130
6.4.1. Compte rendu général	131
6.4.1.1. Point de vue général sur les résultats, conclusions et recommandations.	131
6.4.1.2. Moyens nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations	133
6.4.1.3. Calendrier de mise en œuvre	134
6.4.1.4. Synthèse des ateliers organisés dans les quatre départements	134
6.4.1.5. Département du Centre	135
6.4.1.6. Département de l'Artibonite	136
6.4.1.7. Département du Sud-est	138
6.4.1.8. Département de l'Ouest	139
7. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE	145
■ Références bibliographiques	145
■ Webographie	146

8. ANNEXES	147
■ Annexe 1. Liste des enquêteurs	148
■ Annexe 2. Calendrier de déroulement de la mission	149
■ Annexe 3. Les outils de collecte des données	150
■ Annexe 4. Liste des personnes consultées	160
■ Annexe 5. Liste des 11 caisses présentes dans le NOHA	166
■ Annexe 6. Définitions pratiques de certains concepts clés de l'étude	167
■ Annexe 7. Questions à répondre par les participants dans les ateliers de travail.	171




■ TABLEAU	
■ Tableau 1: Questions de recherche et sources d'informations de l'étude	41
■ Tableau 2: Outils de collecte utilisés pour chaque catégorie d'acteurs et d'institutions.	45
■ Tableau 3: Échantillon d'AVEC consultées.	46
■ Tableau 4: Échantillon d'AVEC et autres groupes (MUSO, BC, ASCA) rencontrés dans le NOHA par groupe de discussion	46
■ Tableau 5. Nombre moyen de membres ventilé par sexe par département pendant et après Kore Lavi	60
■ Tableau 6: Structure d'âge des membres des AVEC	61
■ Tableau 7: Bilan général des AVEC	80
■ Tableau 8: Volume d'épargne mobilisé par 43 des 48 AVEC enquêtées en 2020.	80
■ Tableau 9: Montant moyen mobilisé pour le crédit pendant l'année 2020	81
■ Tableau 10: Comparaison des montants moyens mobilisés pour le crédit en 2020 par les AVEC-Kore Lavi et après Kore Lavi.	83
■ Tableau 11: Pourcentage de bénéficiaires obtenus en 2020	84
■ Tableau 12: Montant moyen mobilisé pour la solidarité en 2020	86
■ Tableau 13: Nombre de structures de financement inventoriées dans les 11 communes du NOHA	94
■ Tableau 14: Inventaire des MUSO et nombre moyen de membre par groupe	95
■ Tableau 15: Inventaire des ASCA et nombre moyen de membre par groupe	96
■ Tableau 16: Inventaire des caisses et nombre de membre par caisse	97

■ Tableau 17: Comparaison des groupes de financement solidaire selon neuf éléments de différenciation	97
■ Tableau 18: Distribution des MUSO regroupées dans le NOHA	99
■ Tableau 19: Comparaison des quatre groupes les plus populaires sur la base de cinq indicateurs pour l'année 2020	100
■ Tableau 20: Résumé des principales conditions d'accès au crédit dans les quatre groupes étudiés.	101
■ Tableau 21: Comparaison de la performance financière (portefeuille de crédit et crédit moyen par membre) des MUSO et CEC	102
■ Tableau 22: Comparaison de la performance sociale des groupes	104
■ Tableau 23: Matrice des conclusions générales et recommandations	121
■ FIGURE	
■ Figure 1: Les zones concernées par l'étude	14
■ Figure 3: Nombre d'évènements de collecte des données	47
■ Figure 4: Nombre d'entrevues par département dans les six sites étudiés	47
■ Figure 5: Groupes de discussion AVEC dans les cinq départements	48
■ Figure 6: Groupes de discussion-Autres structures de financement (MUSO, ASCA, et BC) dans le NOHA par département	48
■ Figure 7: Inventaires dans les onze communes du NOHA	48
■ Figure 8: Cartographie des ONG les plus connues dans les cinq départements	52
■ Figure 9: Modèle de graduation du CGAP	54



■ Figure 10: Nombre moyen de membres par groupe d'AVEC	58
■ Figure 11: Nombre moyen de membres et proportion de femmes dans les groupes	58
■ Figure 12: Niveau d'éducation au regard du nombre de membres des AVEC	61
■ Figure 13: Principales activités pratiquées par les membres des AVEC	62
■ Figure 14: Revenus mensuels des membres des AVEC en HTG	63
■ Figure 15: Classement des membres des ABCP suivant le niveau de vulnérabilité de leurs membres.	64
■ Figure 16: Analyse de genre des comités de gestion des groupes	65
■ Figure 17: Besoins en formations exprimés par les membres des groupes	71
■ Figure 18: Schéma résumant le processus d'inclusion financière	75
■ Figure 19: Évolution du portefeuille d'épargne moyen de 2019 à 2020	81
■ Figure 20: Principaux impacts des groupes sur leurs membres	84
■ Figure 21: Distribution géographiques des groupes de financement solidaires dans le NOHA	92



L'UE accorde une importance particulière à l'inclusion des groupes les plus vulnérables aux mécanismes augmentant leur résilience face aux chocs et catastrophes. Dans ce contexte, le nouveau plan d'action de l'UE supporte la politique de protection et de promotion sociale du MAST en appuyant via le financement de cette étude, le renforcement d'un levier important de cette politique à savoir, l'accompagnement et le renforcement des associations communautaires d'épargnes et de crédit.

PRÉAMBULE

Dans la continuité de ses appuis à l'amélioration de la souveraineté et la sécurité alimentaire en Haïti, l'Union Européenne (UE) s'est engagée avec le Gouvernement Haïtien dans un Programme Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PMSAN), dans le département du Nord-Ouest et la zone du Haut Artibonite.

Ce programme bénéficie d'un budget de 51 millions d'Euros et est mis en œuvre depuis 2018 jusqu'au 1er trimestre 2024.

Le PMSAN a pour objectif « d'assurer que les populations reçoivent des services de base leur permettant de renforcer durablement leur sécurité alimentaire et nutritionnelle ».

Les principaux acteurs institutionnels du programme sont le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), le Ministère des Affaires sociales et du travail (MAST), le

Ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP), le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) et de manière transversale, le Ministère de la Condition Féminine et des Droits des Femmes (MCFDF), au niveau central et départemental (Nord-Ouest et Artibonite).

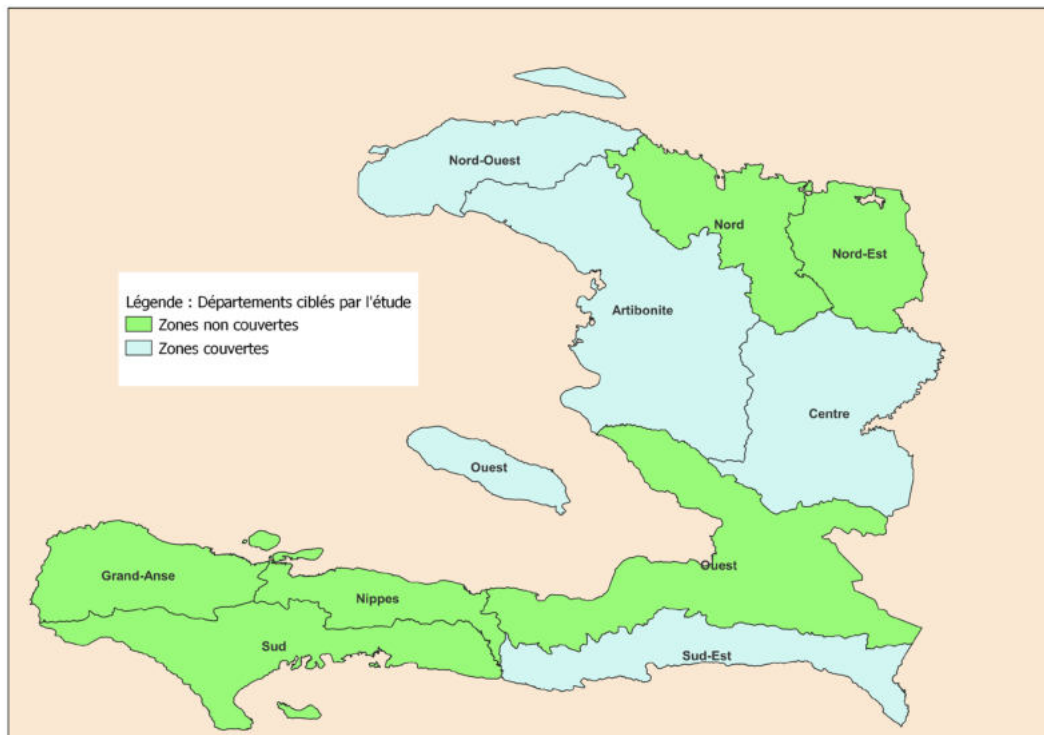
Commanditée par le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), cette étude est supervisée par le Bureau de l'Ordonnateur national du Fonds Européen de Développement (BONFED).

Compte tenu de la variété des paramètres couverts par ce travail, le présent rapport jette un éclairage approfondi sur la performance des Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC)¹⁾ dans les cinq départements indiqués sur la carte ci-après ainsi que les modalités d'inclusion financière dans 11 communes de la région du Nord-ouest et le Haut Artibonite (NOHA)²⁾ où intervient le PMSAN.

1 Le MAST prévoit de réviser cette appellation étant donné qu'il n'y a pas de village en Haïti.

2 Le PMSAN n'intervient pas dans la commune des Gonaïves, mais Kore Lavi a intervenu dans cette commune.


Figure 1: Les zones concernées par l'étude



Ce document est principalement destiné à l'usage du MAST, du PMSAN, et des acteurs œuvrant dans le financement communautaire en Haïti.

Le générique masculin est utilisé dans ce rapport uniquement dans le but d'en alléger la forme et d'en faciliter la lecture.





Nous tenons à adresser nos remerciements particuliers à l'Union européenne pour le soutien financier qu'elle a apporté à la réalisation de cette étude ainsi qu'aux autres partenaires techniques et financiers qui ont bien voulu nous fournir leur appui (Agence américaine pour le développement international, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, les Affaires mondiales Canada et autres organisations).

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, l'équipe de consultants tient à remercier toutes les personnes qui ont offert généreusement leur temps et leur expertise tout au long de l'exercice.

Des conseils judicieux et de nombreux renseignements de base sur la situation des groupes de financement solidaire et des institutions de financement, ont été généreusement prodigués par l'équipe d'assistance technique du consortium AGRER-ACF-AEDES appuyant le PMSAN.

Les agents et superviseurs du MAST ont activement participé à la collecte des données dans les cinq départements. C'est grâce à leur précieux apport que la mission sur le terrain a pu se concrétiser.

Nous exprimons notre profonde gratitude aux autorités haïtiennes, en particulier à celles de l'unité d'étude et de programmation du MAST, l'Unité d'inclusion financière (UIF) et la Direction générale de l'inspection des

caisses populaires (DGICP) de la Banque de la République d'Haïti (BRH), la Direction des études économiques (DEE) du Ministère de l'économie et des finances (MEF) pour leur coopération et collaboration durant la mise en œuvre de l'étude.

Nous adressons également nos remerciements aux dirigeants de la Fédération des caisses populaires haïtiennes, le Levier (FECAPH) et de l'Association nationale des caisses populaires (ANACAPH) ; l'ONG AMURT ainsi que les autres intervenants qui de près ou de loin, ont appuyé cette mission par les entretiens ouverts et instructifs, et également la documentation pertinente qu'ils nous ont fournie.

Nous espérons que l'analyse et les conclusions formulées dans le présent rapport sauront rendre justice à la qualité de cet appui et, in fine, que ce travail puisse contribuer à la mise en œuvre de politiques publiques devant faciliter l'inclusion financière des ménages vulnérables dans les cinq départements touchés et, consécutivement améliorer leurs conditions socio-économiques.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Contexte, objectifs, et méthodologie de l'étude

Le présent rapport concerne l'évaluation de la performance organisationnelle et financière des Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) des départements du Sud-est, du Centre, de l'Artibonite, du Nord-ouest et de l'Ouest avec un focus pour ce dernier département sur l'île de la Gonâve.

Ces cinq départements sont ceux touchés par le Programme Kore Lavi exécuté de 2013 à 2019 et financé par l'Agence américaine pour le développement international (U.S. Agency for International Development, USAID).

Ce rapport analyse également les modalités d'inclusion financière dans la région Nord-ouest et du Haut Artibonite (NOHA).

L'objectif général de l'étude était de contribuer au renforcement de l'utilisation du dispositif d'insertion financière au profit des populations vulnérables dans les zones couvertes.

Spécifiquement, elle devrait :

(1) faire une analyse exhaustive des Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) considérées comme mécanisme de résilience, de graduation et évaluer leur dimension « agir sans nuire » ;

(2) dresser un inventaire des modalités d'inclusion financière dans la zone d'intervention du PMSAN, à savoir le NOHA.

L'étude a été réalisée entre novembre 2020 et décembre 2021 à travers des approches qualitatives et quantitatives de collecte des données.

Suite à une revue de la littérature, 161 événements de collecte de données ont été réalisés dont 69 entretiens avec les acteurs concernés dont le gouvernement Haïtien, les ONG impliquées dans la promotion du financement communautaire, les partenaires techniques et financiers internationaux, et les institutions financières nationales ; 48 groupes de discussion avec les AVEC, 44 groupes de discussion avec les autres structures de financement solidaire (MUSO, ASCA, Banque communautaire).

En outre, l'inventaire des modalités d'inclusion financière a été effectué dans les 11 communes du NOHA où intervient le PMSAN.

Résultats et conclusions

Au-delà d'une photographie évaluative de la performance des structures de financement solidaire et de leur rôle dans l'inclusion financière dans les cinq zones ciblées, l'étude examine d'un point de vue prospectif l'avenir des AVEC et autres structures de financement communautaire.

Elle documente en conséquence leur importance actuelle et spéculé sur leur rôle futur dans le développement socioéconomique du pays.

Concernant la performance des AVEC dans les cinq départements, l'étude révèle que :

Pour l'année 2020, le volume d'épargne totale mobilisée par 43 des 48 AVEC enquêtées dans les cinq départements est de 20 063 139 HTG.

Le montant moyen de l'épargne ³collectée et gérée par AVEC dans les cinq départements est de 466 585 HTG alors que le retour moyen sur l'épargne s'établissait à 4% sur les épargnes de leurs membres.

Tenant compte des taux de rémunération de l'épargne sur le marché financier haïtien, il s'agit donc d'une grande performance financière.

Les AVEC mises en place dans le cadre du projet Kore Lavi ont continué d'exister et de nouveaux groupes ont été créés suivant ce même modèle soit par fragmentation ou par répllication.

Dans chaque commune, pour chaque AVEC créée par Kore Lavi, il y a au moins une autre auto-crée ou dupliquée ⁴.

Cela signifie que le nombre des AVEC a au moins doublé par un effet de levier de 2019 à 2021 seulement.

La performance sociale a été également au rendez-vous.

En 2020, les 43 AVEC ont mobilisé 547 112 HTG qui ont été utilisées pour aider les membres en détresse.

³ Le retour moyen sur l'épargne : Bénéfice obtenu du groupe en contrepartie du montant épargné.

⁴ Groupe auto créé signifie qu'un groupe de personnes a créé une AVEC sans appui externe. Dupliqué réfère aux groupes ayant été divisés en deux lorsque le nombre de membres est supérieur à 30 et devient difficile à gérer conformément à la méthodologie AVEC.

Elles ont continué à protéger leurs membres qui ne sont couverts par aucune police d'assurance.

Toutefois, leurs portefeuilles d'épargne ont été impactés négativement (diminution du montant et de la qualité) par les effets combinés des troubles politico-sociaux, de la pandémie du COVID-19 et les difficultés de transport liées à l'insécurité qui sévit dans le pays, notamment à Port-au-Prince et les grandes villes où sont concentrés la plupart des services indispensables à leurs opérations.

Avec seulement des services de microcrédit et d'épargne, il est évident que les AVEC n'arrivent pas à satisfaire entièrement les besoins en services financiers (en matière de montant octroyé, d'épargne sécurisée, etc.) de leurs membres.

Elles ne leur assurent donc qu'une inclusion financière partielle.

Si la croissance de ces groupes continue sur le rythme actuel, il est fort probable qu'elle débouche sur de nouvelles institutions plus sophistiquées administrativement (avec système de gestion financière et administrative) qui vont leur permettre de favoriser l'inclusion financière complète de leurs membres.

Accompagnés généralement par des agents villageois formés par des ONG accompagnatrices de Kore Lavi, les groupes ont fait montre d'une grande résilience en maintenant leur fonctionnement tout en mettant en œuvre des stratégies (maintien ou diminution du montant des parts au niveau des AVEC, dons aux plus vulnérables dans certains groupes, extension des délais de remboursement, etc.) pour poursuivre les activités et protéger les plus vulnérables.

Ce développement passera nécessairement par leur structuration en associations de plus grandes tailles ou en fédérations voire en caisses populaires, ce qui induira une augmentation de leur portefeuille d'épargne et de crédit.

Par la même occasion, les membres auront davantage des capacités à supporter les activités sociales, ce qui renforcera nécessairement la performance sociale des AVEC.

La finance digitale se développe de plus en plus en Haïti. Elle joue un rôle primordial dans l'inclusion financière des personnes vulnérables en leur permettant d'avoir accès à certains services financiers comme les transferts locaux d'argent et l'obtention d'un compte bancaire digital.

Elle peut aider les groupes à prévenir des cas de perte d'argent et de vol.

En outre, elle contribuera à mieux faire circuler l'argent, faire des économies en limitant leurs déplacements.

De par leur connaissance et de leur proximité avec les personnes vulnérables, les AVEC constituent de véritables alliées pour la mise en œuvre du volet de protection et de promotion sociale de la PNPPS, notamment pour renforcer les capacités des ménages vulnérables vers la résilience et la graduation.

Elles ont déjà initié des actions réussies de protection et de promotion sociale.

Ainsi, elles sont bien placées pour aider à mettre en œuvre la PNPPS.

Pour ces mêmes raisons (grande connaissance et proximité des groupes vulnérables ; expériences réussies en matière de protection et de promotion sociale), elles constituent également des partenaires potentiels du PMSAN et tout autre programme de développement intervenant dans leurs communautés.

Par rapport à la situation des institutions financières de type communautaire dans le NOHA et l'inclusion des populations vulnérables :

L'étude a inventorié cinq modalités d'inclusion financière dans le NOHA (AVEC, Mutuelles de solidarité-MUSO, les caisses populaires ou coopératives d'épargne et de crédit-CEC, les Banques communautaires, et les Associations d'épargne et de crédit accumulatif-ASCA ou SHG).

Il existe au moins 955 groupes fournissant des services financiers dans les 11 communes du NOHA dont 414 AVEC, 320 MUSO, 210 ASCA et 7 CEC opérant à travers 11 succursales.

Ces groupes desservent au moins 322 793 membres.

Les CEC et les MUSO ont fourni 2 894 153 525 HTG en 2020.

À l'exception des caisses populaires qui ont une architecture organisationnelle sophistiquée, les autres structures qui ont été créées dans le cadre de projets de développement mis en œuvre par des ONG ou auto-crées (MUSO, ASCA, Banques communautaires, etc.) affichent un fonctionnement similaire et simplifié.

Ce modèle d'affaire simplifié (inexistence de système d'information, nombre de membres ou clients limités à une trentaine de personnes, pas de salarié, pas de frais de bureau, pas de réserve obligatoire) leur confère une performance financière plus grande que les banques et les caisses qui fonctionnent autrement et avec des coûts d'opération plus élevés.

Toutefois, il limite considérablement leur capacité à se développer, notamment à capter des ressources financières (épargnes, prêts, investissements, etc.) sur le marché financier ou à établir des partenariats d'affaire.

Les caisses, de par leur capacité à s'étendre sur plusieurs communes à l'échelle départementale, sont plus compétitives.

Leur capacité à octroyer des prêts avec des montants plus élevés et sur une période plus longue ainsi que les relations qu'elles ont tissées avec les autres groupes inventoriés dans le NOHA les positionnent comme les principaux vecteurs qui permettraient l'intégration⁵⁾ rapide des autres groupes au système financier national.

Les groupes de financement ont une bonne performance sociale par rapport à leurs membres, mais celle-ci demeure très limitée en raison des faibles montants collectés pour supporter leurs membres en difficulté et qui ne sont couverts par aucune police d'assurance. Toutefois, les membres affirment que les crédits reçus de leurs groupes, bien qu'insuffisants pour répondre à tous leurs besoins de financement, ont permis d'améliorer leurs conditions de vie (création de richesses surtout en matière d'acquisition de menus et gros bétails, d'achat de terrain, de construction progressive de maisons, etc.).

Les membres des groupes de financement solidaires n'ont aucune forme d'assurance formelle.

Ils sollicitent l'intervention de l'État haïtien pour leur en faciliter l'accès.

La PNPPS prévoit de fournir une protection à tous les travailleur⁶⁾s contre le risque de dépendance économique lié à la vieillesse.

Il est notamment prévu de consolider et d'étendre la couverture des régimes contributifs d'assurance vieillesse obligatoires aux personnes non encore couvertes et en faveur de nouveaux groupes de travailleurs (ONA, Direction de la pension civile, etc.).

Les données collectées amènent à croire que les groupes ont contribué à un début d'inclusion financière de leurs membres.

Selon les différentes sources de données consultées, le modèle d'inclusion financière des populations vulnérables pratiqué dans le NOHA repose essentiellement sur l'accès aux services financier, alors qu'une inclusion financière complète commande l'accès à une gamme variée de services financiers (compte courant, dépôt à terme, compte digital, change de devises, transfert d'argent, etc.) répondant aux besoins des usagers.

Les consultations et les observations directes effectuées dans le cadre de l'étude montrent clairement que la finance inclusive joue un rôle important dans l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages.

5 Ce sont des services qui peuvent faire l'objet de négociations au cas par cas entre les groupes et les caisses dépendamment de leurs besoins spécifiques.

6 Nous avons dit que les AVEC sont des groupes très informels. Elles n'existent pas légalement et donc ne sont pas concernées par cette mesure.

L'appartenance aux groupes de financement solidaire améliore l'accès économique des ménages à l'alimentation tant du point de vue quantitatif que qualitatif, compte tenu de l'augmentation des revenus des membres des groupes due au développement de leurs activités économiques.

Enfin, l'étude suggère d'utiliser une approche spécifique de graduation qui commencera par des actions de protection et de promotion sociale se traduisant par des dons en cash et en matière d'actifs de production (bétails, intrants et outils agricoles, stocks de marchandises, etc.) pouvant aider les plus pauvres à garantir le Premium Vivera.

Ces actions devraient être couplées à un mentorat (formation et coaching) visant à créer la capacité de ces derniers à participer aux activités des groupes en attendant qu'ils atteignent une capacité financière minimale leur permettant d'être financièrement inclus.

Pour bien concevoir cette approche, des études devraient être lancées afin de déterminer les activités de génération de revenus les plus rentables et les plus appropriées pour chaque groupe de personnes vulnérables.

Recommandations

Sur la base des conclusions tirées des résultats de l'étude, les recommandations suivantes sont formulées au MAST, l'Unité d'inclusion financière de la BRH, le MARNDR, l'UE et autres partenaires techniques et financiers (PTF) et institutions nationales supportant le financement communautaire en Haïti :

MAST

Encourager la mise en place de l'Observatoire prévu dans la PNPPS et qui aura pour but d'institutionnaliser les fonctions de suivi-évaluation des structures de financements communautaires. Cet observatoire permettra de suivre l'évolution des structures de financements communautaires et leur contribution à l'inclusion financière, la protection et la promotion sociale.

Cet observatoire doit impliquer les organisations d'accompagnement de ces structures, notamment les institutions qui les encadrent et qui se chargeront de collecter les données auprès des groupes de financement solidaire.

des structures comme le nombre de membres, le montant de l'épargne collectée chaque mois, la nature des activités financées et des bénéficiaires du crédit, etc.

Il conviendrait de définir des indicateurs clés qui permettront de mieux suivre l'évolution

Il reviendra à l'État haïtien de réfléchir sur une approche intersectorielle de ce suivi de manière à réduire les coûts.

Accompagner les groupes dans leurs efforts de formalisation

En les aidant à

- se transformer en association, caisses populaires, ou fédération de façon à se conformer au cadre légal existant en Haïti pour le fonctionnement des institutions financières solidaires ;
- préparer les documents exigés par les autorités étatiques (MAST et BRH) pour leur reconnaissance légale et à déposer ces documents au MAST ou à la BRH;
- se doter d'outils administratifs modernes leur permettant de mieux suivre leurs activités et rapporter aux autorités compétentes.

Organiser un atelier pour définir une méthodologie standard pour la création et l'encadrement des groupes de financement solidaire.

Cette méthode s'appliquera à tous les projets et inclura une nomenclature et un manuel pour chaque groupe (AVEC, MUSO, ASCA, etc.) ainsi que des outils d'apprentissage simples et adaptés à l'éducation d'adultes au regard de l'approche andragogique⁷⁾.

L'atelier peut être organisé avec l'appui financier du PMSAN ou financé directement par l'UE.

Encourager l'Office nationale d'assurance vieillesse (ONA) à développer une police d'assurance spécifique (groupe ou collective)⁸⁾ pour les membres des groupes de financement solidaire,

Cette police devrait combiner les fonds de solidarité collectés par les groupes et la contribution de l'État haïtien dans le cadre de la mise en œuvre du volet de protection sociale de la PNPPS ou d'une politique publique plus directe.

Cette assurance concernera la protection des moyens d'existence au regard du volet « appui financier à la résilience » du mécanisme « appui à la petite entreprise/ exploitation agricole et à la préservation des moyens d'existence » de la PNPPS.

L'assurance aura vocation à couvrir les bénéficiaires en cas de choc (désastres naturels, graves accidents, etc.). Elle couvrira aussi le risque de dépendance économique lié à la vieillesse.

L'Unité d'inclusion financière de la BRH et le MAST

Mettre en œuvre un programme de renforcement de capacités des AVEC et des agents villageois qui les accompagnent,

En dispensant des formations continues pour accroître les capacités entrepreneuriales et de gestion des membres en :

- Gestion financière
- Méthodologie AVEC
- Gestion de crédit et gestion du risque
- Protection sociale des plus vulnérables
- Fonctionnement des systèmes d'assurance
- Leadership
- Finance digitale
- Étude de marché et développement de micro entreprises
- Gestion de groupes et de conflits
- Éducation financière (centrée sur l'épargne et le crédit)
- Développement durable visant à

7 Nous préconisons l'andragogie qui est la science de l'éducation aux adultes par opposition à la pédagogie qui est beaucoup plus centrée sur l'éducation aux enfants et jeunes adultes.

8 Ce sont les experts du MAST qui auront à déterminer la meilleure forme d'assurance en tenant compte des politiques en vigueur et des moyens disponibles pour appliquer ces politiques.

- renforcer les mesures prises dans les filières agricoles pour faire face au réchauffement climatique et,
- améliorer les compétences nécessaires à la mise en œuvre de la Politique Nationale de Souveraineté et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Haïti (PNSSANH).

Promouvoir l'introduction de la finance digitale au niveau des groupes pour faciliter la circulation de l'argent à travers les plateformes existant en Haïti (Mon cash, Nat Cash, Lajan Cash, etc.).

Cela passera aussi par des formations adaptées.

Favoriser l'intégration des groupes, les plus avancés, dans le système financier formel haïtien,

A travers leur regroupement / transformation en des structures de second niveau ou faitières (associations, fédération, caisses populaires). Celles-ci seront capables de mobiliser du capital supplémentaire (auprès des AVEC membres) octroyé sous forme de crédit à d'autres AVEC membres, qui sont dans le besoin, à des moments critiques

(habituellement en début de cycle), et à l'établissement de partenariats d'affaire gagnant-gagnant avec d'autres institutions financières régularisées (supervisées par la BRH) . Les caisses populaires pourraient être utilisées comme point de départ et levier stratégique.

MARNDR

Capitaliser sur l'expérience du PMSAN en cours, (création et appui de groupes de financement solidaire, octroi de coupons pour l'acquisition d'aliments) pour lier davantage la sécurité alimentaire et nutritionnelle aux efforts d'inclusion financière.

Étant donné que la subsistance de la plupart des populations rurales dépend de l'agriculture, les groupes devraient être encouragés à financer ce secteur et à entreprendre des activités communautaires à caractère agricole indiquées plus haut (boutiques d'intrants, transformation de produits agricoles, pêche, développement de métiers en lien avec l'agriculture comme l'artisanat, la fabrication et entretien d'outils agricoles, la vente de semences, de bio fertilisants et bio-pesticides, compostes, fours améliorés, aliments bio-fortifiés, etc.) dans le but de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de leurs membres.

Le MARNDR et ses partenaires dont le PMSAN dans sa zone d'intervention doivent, selon une approche multisectorielle, renforcer la contribution des groupes de financement solidaire à la sécurité alimentaire et nutritionnelle avec comme objectif d'accroître les revenus des membres à travers les approches suivantes :

- Subventions conditionnelles (par exemple, remise de caprins et obligation faite aux bénéficiaires d'aller aux dispensaires pour effectuer le suivi médical de leurs enfants malnutris)

- Géo-référencement et contre référencement des activités agricoles pilotées ou promues par les groupes
- Vendeurs prioritaires des opérateurs du PMSAN (Services, intrants, produits agricoles frais et secs à distribuer aux plus vulnérables) et sélectionnés sur base de critères pro-sécurité alimentaire (accessibilité, disponibilité et bonne qualité).

L'UE avec l'appui d'autres PTF

Inciter les groupes à accorder des prêts aux secteurs de la production qui génèrent beaucoup plus de valeur ajoutée à l'économie nationale que ne le fait le commerce.

À cet effet, l'UE peut encourager le développement de politiques publiques au niveau macro, piloter des programmes d'incitation et de renforcement de capacités au niveau méso à travers ses lignes de subvention.

Accorder davantage aux groupes de financement solidaires des fonds de capitalisation.

Cela va augmenter (i) leur portefeuille de crédit afin qu'ils puissent mieux satisfaire les demandes de crédit de leurs membres ; et (ii) leurs fonds sociaux afin qu'ils puissent mieux assister les plus vulnérables.

Pour pouvoir inclure les plus vulnérables, il faudrait conditionner ce financement par le respect de certains principes d'intégration.

Par exemple, exiger que les ménages vulnérables inscrits dans le SIMAST et ou ayant des enfants malnutris bénéficient de ce financement.

Encourager la performance sociale des groupes,

On pourrait ainsi inciter les opérateurs du PMSAN à lancer des appels à propositions à l'endroit des groupes pour mettre en œuvre des projets communautaires comme l'établissement de magasins, de boutiques d'intrants, de centrales d'achat, de transport collectif de récoltes pour atteindre les marchés urbains, etc.



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

1.1. CONTEXTE

1.1.1. PROBLÉMATIQUE DE L'INCLUSION FINANCIÈRE, DE LA PROTECTION ET PROMOTION SOCIALES EN HAÏTI

La population qui n'a pas d'accès aux services financiers bancaires et non bancaires est de 46%.⁹⁾

Haïti est l'un des pays les plus affectés par l'exclusion financière.

Cette frange de la population inclut les personnes en situation de pauvreté¹⁰⁾ et celles qui vivent dans les zones éloignées des villes.

Les institutions financières fonctionnant de manière formelle, à savoir les banques et les institutions de micro finance traditionnelle, offrent leurs services à des populations vivantes plutôt en milieu urbain et qui ont la capacité d'acquérir leurs produits financiers.

Les plus pauvres des zones rurales, éloignées des villes ou qui sont économiquement plus

faibles, ne sont pas ou sont peu desservies par ces institutions.

Ils sont donc exclus du système financier traditionnel¹¹⁾, limitant ainsi leur participation dans l'économie nationale¹²⁾.

En réponse à cette problématique, un premier mouvement financier alternatif a été initié en 1946 avec l'introduction de la première coopérative d'épargne et de crédit à La Vallée de Jacmel dans le département du

9 FinScope. Haïti 2018 : Enquête Consommateur ; Les Tendances.

10 Personnes vivant sous le seuil de pauvreté absolue défini par la Banque mondiale à 1,90 \$ par jour : <https://www.banquemondiale.org/fr/understanding-poverty>

11 Les banques commerciales, les coopératives d'épargne et de crédit, et les institutions de microfinance non coopératives

12 Étude sur la contribution des ABCP dans l'inclusion financière

sud-est, la « Caisse Populaire Petite Epargne de La Vallée » (CAPPEV).

Quarante-sept ans plus tard, en 1992, la Coordination de l'Église Méthodiste d'Haïti (COD-EMH) a introduit une nouvelle structure de micro finance appelée, banque communautaire¹³⁾.

L'ONG Catholic Relief Services a également établi un réseau local de micro finance (RLMH) à travers les Caritas diocésaines des paroisses de l'Église Catholique en Haïti.

En 1997, les premières mutuelles de solidarité (MUSO) ont été implantées en Haïti à travers la SIDI (Solidarité Internationale pour le développement et l'investissement). Elles ont été ensuite répandues à travers le pays par le Konsèy Nasyonal Finansman Popilè (KNFP).

Les structures de financement communautaire dénommées Association villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) ont été introduites en Haïti après le séisme de 2010, par des organisations comme Mercy Corps, CARE International et Fonkoze¹⁴⁾.

L'introduction des AVEC avait pour objectif de renforcer la résilience des ménages à travers l'inclusion financière et l'autonomisation des familles vulnérables.

Par la suite, avec certaines petites nuances, d'autres structures de financement de proximité ont émergé suivant la méthode de finan-

cement solidaire ou communautaire ou encore de proximité.

Selon le rapport FinScope¹⁵⁾ Haïti, publié en 2019, « 10% de la population adulte (âgée de 15 ans et plus) estimée à 767 000 personnes, s'appuie uniquement sur ces mécanismes informels pour économiser ou emprunter de l'argent ou pour couvrir certains risques ».

Le gouvernement d'Haïti a toujours reconnu le rôle joué par le secteur financier pour faciliter la croissance économique grâce à un meilleur accès aux services financier.

Au cours de la dernière décennie, les autorités haïtiennes ont déployé de grands efforts pour mettre en œuvre des mesures visant à augmenter l'accès aux services financiers à la population haïtienne¹⁶⁾.

Ces efforts sont consignés dans la stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF), que le gouvernement a formulé, à travers la BRH, en 2013 avec le soutien de la Banque mondiale¹⁷⁾.

La SNIF repose sur cinq piliers : (i) disponibilité de services financiers responsables pour faciliter l'inclusion financière et la réduction de la pauvreté, (ii) l'accès au crédit pour favoriser la croissance économique, (iii) un accès géographique aux services financiers améliorés, (iv) une meilleure éducation financière et protection du consommateur, (v) le renforcement des infrastructures et des institutions impliquées.

13 La microfinance et son rôle potentiel dans l'allègement de la pauvreté et le développement en Haïti, CPALC, 200

14 Étude sur la contribution des ABCP dans l'inclusion financière

15 FinScope est une enquête menée à l'échelle d'un pays pour mesurer les niveaux d'accès et d'utilisation des services financiers par les adultes selon leurs caractéristiques démographiques, socioéconomiques et géographiques. Elle donne aussi un aperçu sur les attitudes et perceptions concernant les produits et services financiers. De plus amples détails sur ces enquêtes sont disponibles sur <https://finmark.org.za/data-for-financial-markets>.

16 Capacité et inclusion financière en Haïti. Résultats d'une enquête portant sur le volet de la demande. BM, 2019

17 SNIF. BRH, 2014

Elle cible en particulier les groupes vulnérables tels que les petits agriculteurs, les femmes, les gens vivant dans des zones éloignées et les haïtiens vivant à l'étranger.

Par ailleurs, l'extrême pauvreté est l'un des principaux défis auxquels Haïti est confrontée¹⁸⁾.

Le rapport publié par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) et le Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE) avec le support de la Banque Mondiale (BM) en 2014 sur les manifestations de la pauvreté et de la vulnérabilité en Haïti¹⁹⁾ établit que près de 60% de la population haïtienne, soit 6,3 millions de citoyens sont pauvres et 24% ou 2,5 millions, extrêmement pauvres.

Il indique clairement que la pauvreté est plus élevée dans les zones rurales. Ces dernières, qui sont aussi les plus éloignées des centres urbains, ont des taux de pauvreté extrême dépassant 40% et un accès très limité au service de base.

Les femmes et les jeunes subissent davantage les conséquences de cette pauvreté²⁰⁾ qui amplifie l'économie informelle²¹⁾.

1.1.2. L'INTERVENTION DU MAST DANS LA PROTECTION ET PROMOTION SOCIALES DANS LES CINQ DÉPARTEMENTS CONCERNÉS

Sur le plan institutionnel, le MAST est chargé de définir et d'exécuter la politique sociale de l'État haïtien.

L'une des plus importantes mesures prises par les autorités haïtiennes pour pallier cette situation est la préparation d'un document de Politique nationale de protection et promotion sociales (PNPPS), lequel a été publié en juin 2020.

Les autorités haïtiennes ont doté le pays de cette politique en vue de casser la reproduction intergénérationnelle de la pauvreté et de réduire les inégalités en créant les conditions pour que chaque personne puisse construire sa capacité d'agir pour son autonomie personnelle.

Dans ce panorama, la protection sociale a pour fonctions principales de garantir un revenu minimum, de fournir un revenu de remplacement face aux pertes liées aux accidents de la vie, de rendre possible l'accès au service social de base²²⁾ et de contribuer à la création des conditions du travail décent.

La promotion sociale s'oriente vers l'accroissement des revenus des ménages à travers des activités génératrices de revenus de création d'emplois, de formation professionnelle, et d'inclusion financière.

Depuis 2013, à travers les programmes appuyés par les partenaires techniques financiers (PTF), le MAST a très fortement appuyé la

18 Country partnership framework for the republic of Haiti for the period FY16-FY19 august 27, 2015 (page 1-16)

19 Haïti, Investir dans l'humain pour combattre la pauvreté, Banque Mondiale, ONPES, MPCE. <http://documents.banquemonde.org/curated/fr>

20 <https://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/sustainable-development.html>

21 PNUD, 2016-Programme pays pour Haïti

22 Incluant la santé

création des AVEC dans les départements du sud-est, du Nord-Ouest, du Centre, de l'Artibonite et dans l'Ouest, précisément à l'île de La Gonâve, non seulement comme mécanisme de résilience des pauvres, mais aussi comme instrument de graduation des derniers.

Le MAST considère les AVEC comme l'un des piliers fondamentaux de la promotion sociale et un levier pour la lutte contre la paupérisation et la vulnérabilité, particulièrement au niveau rural.

En 2013, le bureau Food for Peace (FFP) de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) a accordé un don à un consortium de trois organisations, CARE, Action contre la faim (ACF) et le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies pour mettre en œuvre un Programme d'aide alimentaire au développement (DFAP en anglais). World Vision (WV) a ensuite rejoint le consortium²³.

Le projet de quatre ans, intitulé « *Kore Lavi* » (soutenir la vie en français) a débuté en août 2013.

L'objectif global de *Kore Lavi* était de soutenir le gouvernement haïtien dans la création d'un filet de sécurité sociale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la pro-

motion de la consommation de produits de qualité cultivés localement.

Kore Lavi couvrait 24 communes de cinq départements (Haut Artibonite, Plateau Central, Nord-Ouest, Sud-est et Ouest de l'île de La Gonâve).

L'intervention comprenait quatre composantes. La promotion des AVEC était imbriquée dans la deuxième composante dont l'objectif était de développer des filets de sécurité sociale.

En 2019, l'évaluation finale du programme *Kore Lavi* a révélé que 1 241 AVEC ont créées et promues dans les cinq départements couverts par ledit programme²⁴. Bien que ces structures soient constituées essentiellement de personnes à faibles revenus, elles ont pu dégager un portefeuille d'épargne et de crédit de 86 Millions de gourdes.

Elles se positionnent ainsi comme un mécanisme important de résilience des ménages pauvres.

En conséquence, l'évaluation a recommandé d'approfondir les informations disponibles sur les AVEC, notamment leur performance, de façon à mieux les encadrer.

1.1.3. LE PROGRAMME MULTISECTORIEL DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (PMSAN)

Financé par l'Union Européenne (UE) le PMSAN cherche à réduire la proportion de la population qui souffre de la faim et de la malnutri-

tion dans le Haut Artibonite et le Nord-ouest dans les 13 communes suivantes²⁵ :

- Nord-Ouest : Port-de-Paix, Bassin Bleu, Chansolme, Saint-Louis du Nord, Anse-

23 Rapport d'évaluation finale projet *Kore Lavi*

24 USAID, avril 2020. *Kore Lavi*, endline report

25 Le MAST a décidé de concentrer la deuxième partie de l'étude seulement dans les communes du NOHA qui ont été touchées par le projet *Kore Lavi*, incluant celle des Gonaïves. C'est pourquoi, l'étude a été menée dans 11 communes du NOHA.

à-Fôleur, La Tortue, Jean-Rabel, Môle Saint-Nicolas, Bombardopolis et Baie de Henne

- Haut Artibonite : Gros Morne, Terre Neuve et Anse Rouge.

Ce programme intervient dans un contexte où la population de ces régions est frappée par l'insécurité alimentaire alors que les objectifs de développement durable (ODD) prônent la faim Zéro à l'horizon de 2030.

Il s'articule autour d'une approche abordant la problématique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une manière intersectorielle, c'est-à-dire en recherchant les relations de

cause à effets entre les différents secteurs/ domaines concernés par la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en l'occurrence l'eau, l'assainissement et l'hygiène, l'agriculture, la nutrition, et la protection et la promotion sociales.

À cet effet, le PMSAN rassemble différents acteurs du secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Haïti par le biais de six ministères – celui de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural, des affaires sociales et du Travail, de la santé Publique et de la Population, de la planification et de la coopération externe, des conditions féminines et des droits de la femme – et des acteurs départementaux.

1.2. JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

L'inclusion financière reste faible en Haïti. Selon le Global Findex²⁶, en 2017 seuls 33% des adultes haïtiens disposaient d'un compte dans une institution formelle contre 27% en 2011, plaçant Haïti avant-dernier pays dans la région Amérique latine et Caraïbes. Or, le déploiement progressif des mécanismes de protection sociale en santé et protection de la vieillesse et de l'invalidité développés dans la PNPPS pourrait constituer une opportunité pour élargir l'accès des plus pauvres aux services financiers. La stratégie nationale d'inclusion financière lancée en 2014 indiquait déjà la possibilité de distribuer les allocations sociales publiques par l'entremise des comptes d'épargne afin de faciliter l'inclusion financière et la réduction de la pauvreté.

Les groupes de financement solidaire (AVEC, MUSO, ASCA, BC, Sere pou chofe) jouent un rôle primordial dans l'accès des plus pauvres au financement, à la protection et promotion

sociales. La PNPPS et la SNIF prévoit d'élargir l'accès des plus pauvres aux services financiers. Par contre, la performance de ces groupes informels de financement solidaire n'a pratiquement²⁷ pas été étudiée en Haïti. Une meilleure connaissance du financement solidaire est indispensable pour assurer l'efficacité du SNIF et jeter les bases de la mise en œuvre de la PNPPS.

Par ailleurs, au terme de Kore Lavi, le MAST a assuré un suivi des AVEC à travers ses directions départementales. Tenant compte du rôle que les thématiques protection et promotion sociales sont appelées à jouer en Haïti dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle PNPPS, le MAST tenait à générer, à travers sa direction de l'Unité d'études et de programmation, des données sur les AVEC mises en place dans le cadre des programmes de Protection et promotion sociales (PPS) d'une part,

26 <https://datatopics.worldbank.org/g20findex/country/haiti>

27 L'unique étude disponible concerne la contribution des ABCP (Association de Base de Cotisations et de Prêts) dans l'inclusion financière et le financement rural en Haïti. Les ABCP regroupent tous les groupes de financement solidaire.

et l'inclusion financière des vulnérables dans la zone d'intervention du PMSAN d'autre part.

En outre, pour pouvoir garantir l'accès durable des ménages à l'alimentation, le PMSAN intervient dans la protection et promotion sociales dans le NOHA. Il a notamment appuyé la création et le renforcement des AVEC comme mécanisme de promotion sociale, en collaboration avec le MAST. Par le biais de cette stratégie, des AVEC créées par Kore Lavi ont

été appuyées et des nouvelles AVEC ont vu le jour. Bien que le PMSAN ne travaille pas avec les autres groupes de financement solidaire, il cherche à générer des connaissances sur leurs performances en tant que vecteurs d'inclusion financière dans le NOHA.

Ainsi, la présente étude devrait générer des données adressant à la fois les besoins du MAST et du PMSAN.







2. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ÉTUDE

2.1. OBJECTIF

L'objectif général de l'étude était de contribuer au renforcement de l'utilisation du dispositif d'insertion financière au profit des populations vulnérables dans les zones couvertes.

Spécifiquement, elle devrait (1) faire une analyse exhaustive des Associations villageoises

d'épargne et de crédit (AVEC) considérées comme mécanisme de résilience, de graduation et évaluer leur dimension « agir sans nuire » ; (2) dresser un inventaire des modalités d'inclusion financière dans la zone d'intervention du PMSAN, à savoir le Nord-Ouest et le haut Artibonite.

2.2. RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ÉTUDE

Les résultats attendus selon les TDR sont les suivants :

Résultat 1.

- La performance des AVEC dans les cinq départements est analysée en :
 - Évaluant leur performance dans le système financier communautaire haïtien
 - Évaluant les relations organiques entre les AVEC et les institutions financières existantes dans les cinq départements
 - Évaluant l'inclusion financière dans le NOHA
 - Établissant l'articulation entre la PNPPS et les AVEC dans toutes leurs composantes comme mécanismes de promotion sociale
- résilient et comme outil (application) pouvant être utilisé en temps d'urgence type (Lajan cash, Mon cash et autres mécanismes)
- Évaluant le rôle et l'importance des AVEC comme système de support financier utilisé en Haïti
- Évaluant le rôle des AVEC dans la promotion sociale des ménages vulnérables
- Évaluant le développement des AVEC et le renforcement/solidification de la PNPPS
- Évaluant les investissements de PTF (comme la BM, FMI, USAID, CE, AS, etc.)

- Évaluant le développement et l'extension des AVEC et d'autres mécanismes (mutuelles, tontines) de solidarité communautaire et leur impact sur les conditions de vie des ménages (graduation, résilience).

Résultat 2.

La situation des institutions financières de type communautaire dans le NOHA et l'inclusion des populations vulnérables sont analysées en :

- Inventoriant les institutions financières de proximité existant dans le NOHA
- Faisant ressortir les informations sur leur capital financier
- Évaluant les crédits octroyés par catégorie de clients, incluant les ménages vulnérables
- Décrivant leur structure de gouvernance
- Évaluant leur résultat et leur impact
- Proposant une approche pour l'inclusion financière des vulnérables et groupes marginalisés dont les femmes et les handicapés dans le NOHA
- Indiquant des mécanismes d'appui au développement des services bancaires adaptés au milieu rural (microcrédits, transferts d'argent, micro épargne, micro assurance, etc.)
- Indiquant des mécanismes d'incitation et d'orientation des ménages ruraux pour leur inclusion financière et la recherche de la résilience
- Proposant une campagne d'influence pour le financement inclusif en milieu rural et spécifiquement dans le NOHA.





3. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

3.1. PORTÉE ET LIMITE DE L'ÉTUDE

L'étude comporte deux volets :

- Un premier volet concerne le diagnostic des Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) comme mécanisme de résilience, de graduation et l'appréciation de leur dimension « agir sans nuire ».
- Un second volet consiste en un inventaire et diagnostic des modalités d'inclusion financière dans le NO-HA. Il s'agissait d'identifier les modalités d'inclusion financière pratiquées dans le NOHA et en-

suite de, déterminer leurs contributions à l'inclusion des populations vulnérables sous la base de critères définis dans les termes de référence de l'étude.

Dans le tableau suivant, les questions de recherche sont organisées dans le cadre d'un référentiel d'étude.

Les sources d'information y sont également précisées

Tableau 1: Questions de recherche et sources d'informations de l'étude

Objectif d'étude	Questions de recherche	Sources d'informations
Diagnostic des Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC)	Q1. Quelle est la performance des AVEC dans le système financier communautaire haïtien à travers les 24 communes des cinq départements ciblés ?	-Revue de littérature -Entrevues avec les acteurs -Groupes de discussion avec les AVEC - Analyses des consultants
Inventaire et diagnostic des modalités d'inclusion financière dans le NOHA	Quelle est la situation actuelle des institutions financières de type communautaire et leur contribution à l'inclusion des populations vulnérables dans le NOHA ?	-Revue de littérature -Entrevues avec les acteurs -Groupes de discussion avec les institutions financières de type communautaire -Données provenant de AMURT, Fédération Le Levier, ANACAPH, KOFIP - Analyses des consultants

<p>Recommandations pour le renforcement et une meilleure inclusion des institutions financières de type communautaire comme mécanisme de protection, promotion sociale et d'inclusion financière.</p>	<p>Quels sont les forces et faiblesses des institutions financières de type communautaire et leur contribution à l'inclusion des populations vulnérables ?</p>	<p>-Synthèse et triangulation des données collectées -Analyses des consultants</p>
--	--	--

Les résultats présentés dans le présent rapport et les conclusions qui en découlent sont basées sur les données recueillies dans la revue de littérature et lors de la consultation des acteurs du financement communautaire dans le cadre de cette étude. Faute de système d'informations disponibles au niveau des groupes financement communautaire consultés sur le terrain, la plupart des données quantitatives collectées proviennent de groupes de discussion et d'entrevues avec les dirigeants de ces groupes.

Comme indiqué dans la PNPPS, les systèmes de suivi-évaluation concernant les prestations et services de la protection et de la promotion sociale, restent disparates et peu développés. Il n'y a pas d'évaluation systématique, notamment sur les économies locales.

Des données quantitatives provenant d'études réalisées par des tiers ont été utilisées pour compléter ou trianguler ces données primaires. Ainsi, les informations contenues dans ce rapport sont exposées à la lumière des données disponibles.

3.2. MÉTHODES ADOPTÉES

Afin d'assurer une meilleure qualité des données et la production d'un rapport d'étude embrassant tous les aspects prévus, la triangulation entre plusieurs sources d'information a été réalisée pour pouvoir exploiter toutes les informations pertinentes et disponibles à la mission.

Des données secondaires quantitatives et qualitatives ont été collectées par le biais d'un examen approfondi des rapports générés sur les AVEC et autres structures de financement communautaire ainsi que des publications disponibles concernant le secteur de la protection sociale et de la finance inclusive en Haïti.

Les données qualitatives primaires ont été collectées à travers des entretiens avec des informateurs clés, ainsi que des groupes de discussion.

Quant aux données quantitatives primaires, elles ont été générées à travers des inventaires conduits dans la région du Nord-ouest et du haut Artibonite, mais aussi à travers les groupes de discussion auprès de l'échantillon de structures de financement ainsi que l'extraction de données dans les fichiers transmis par la Fédération Le Levier, l'ANACAPH, l'AMURT et le KOFIP.

Les principaux répondants ont été des responsables-clés du secteur de l'inclusion financière, de la protection et de la promotion sociale.

L'étude a pris en compte les lignes directrices recommandées par le Groupe consultatif pour l'assistance aux plus pauvres (CGAP) de la Banque mondiale pour l'évaluation des institutions de micro finance.

Cette technique d'évaluation combine un examen de la documentation, l'examen des processus, des entrevues avec les dirigeants sectoriels, la direction et le personnel, ainsi qu'une analyse approfondie de la performance financière et des risques.

L'étude a été menée pendant la période de novembre 2020 à décembre 2021.

Pour mener à bien l'étude, il a été adoptée une démarche participative intégrant les prin-

cipales parties prenantes (le gouvernement haïtien représenté par le MAST, les institutions qui accompagnent les groupes de financements solidaires, les membres du consortium AGRER-ACF-AEDES, la DUE, le BONFED, etc.) dans tout le processus de recherche, afin de prendre totalement en compte les préoccupations, besoins et visions des acteurs associés à la promotion et protection sociale ainsi qu'à l'inclusion financière en Haïti.

La méthodologie s'articulait autour des quatre (4) phases suivantes :

Phase 1 :	Planification et préparation de la mission
Phase 2 :	Collecte des données primaires sur le terrain
Phase 3 :	Traitement et analyse des données
Phase 4 :	Restitution des résultats et élaboration des rapports

3.2.1. PHASE I : PLANIFICATION ET PRÉPARATION DE LA MISSION

L'objectif de cette phase consistait à exploiter les documents disponibles sur l'inclusion financière, le financement solidaire et le PMSAN afin d'élaborer les grilles d'entretien avec les principaux acteurs impliqués dans l'étude.

Ceci a permis de compléter les informations secondaires en vue de la conduite de l'étude sur les AVEC et les institutions financières de type communautaire.

Les orientations à donner à la mission, les questions clés à aborder et la démarche à suivre ont été par la suite précisées avec le MAST, et l'assistance technique du consortium AGRER-ACF-AEDES.

Cela a permis non seulement de partir sur des bases consensuelles, mais aussi d'ajuster la démarche de la mission à la réalité du terrain.

Cette phase comprenait les quatre (3) activités suivantes :

Activité 1 : Revue détaillée des termes de référence (compréhension des TDR, premières observations)

Activité 2 : Collecte, revue exhaustive et analyse de la documentation disponible

Activité 3 : Préparation et validation d'une note de cadrage présentant la méthodologie, le calendrier complet des missions, incluant les visites sur le terrain ainsi que les outils de collecte.

Les outils de collecte suivants ont été élaborés :

- Un guide d'entrevue semi-structurée pour les encadreurs et partenaires des structures de financements de type communautaire
- Un guide de groupe de discussion à l'intention des AVEC et des autres groupes de financement solidaire
- Un guide d'observation des bureaux des structures de financements
- Une fiche d'inventaire destinée aux structures de financement de proximité opérant dans le NOHA

Un total de 16 enquêteurs et enquêteuses et 5 superviseurs basés dans les cinq départements ont été sélectionnés par le MAST.

Ils ont été formés par les consultants de la mission sur la méthodologie de l'étude afin de

pouvoir mieux la faciliter, réaliser les groupes de discussion et les inventaires.

Deux sessions de formation ont été dispensées à cet effet dont l'une à Port-au-Prince le 14 avril 2021 pour les départements du sud-est, Centre, Nord-ouest et L'Île de la Gonâve.

L'autre a été réalisée aux Gonaïves le 17 mai 2021 pour les agents et le superviseur de l'Artibonite qui n'ont pas pu assister à la formation tenue à Port-au-Prince.

Avant de lancer les activités de collecte sur le terrain, le point focal de l'UEP du MAST et les cinq superviseurs ont contacté les personnes à rencontrer afin d'informer les acteurs ciblés de l'étude, de solliciter leur participation et communiquer le programme des rencontres de consultation.

Toutes les missions de terrain ont été organisées par le consortium AGRER-ACF-AEDES et facilitées par le MAST.

3.2.2. PHASE II : COLLECTE DES DONNÉES SUR LE TERRAIN

Cette étape comprenait les activités suivantes :

- Entretiens avec des informateurs clés (les encadreurs et partenaires des structures de financements de type communautaire)
- Discussions de groupe
- Conduite d'observations directes
- Enquêtes d'inventaire
- Gestion des données sur le terrain (mise en œuvre des mesures de contrôle de la qualité nécessaires).
- Voir liste des outils de collecte des données en annexe 3.

Tableau 2: Outils de collecte utilisés pour chaque catégorie d'acteurs et d'institutions.

Instruments	Acteurs	Institutions/informateurs clés
Guide d'entrevue	Institution de régulation et d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernement Haïtien (MAST, MPCE, MEF, BRH) Opérateurs de terrain membres du consortium opérant dans le cadre du PMSAN ONG impliquées dans la promotion du financement communautaire Les agents villageois encadrant les structures de financement communautaire PTF internationaux Les institutions financières (banques, coopératives d'épargne et de crédit, institutions de micro finance non coopérative)
Guide de groupe de discussion	Structures de financement solidaire	AVEC, MUSO, ASCA/SHG, Banques communautaires Caisses populaires
Fiche d'inventaire	Structures de financement solidaire	AVEC, MUSO, ASCA/SHG, Banques communautaires Caisses populaires
Guide observation directe	Structures de financement solidaire	AVEC, MUSO, ASCA/SHG, Banques communautaires

La liste des répondants rencontrés figure en *annexe 4*.

Pour pouvoir collecter les données primaires, les consultants ont travaillé étroitement avec les superviseurs, le point focal du MAST et l'équipe de l'assistance technique du PMSAN.

Le MAST a désigné un cadre de son bureau central pour la facilitation du travail des consultants, ce qui a permis de lever certaines contraintes opérationnelles liées à la collecte de données dans les cinq départements.

Ce point focal du MAST a planifié toutes les missions de terrain en collaboration avec les consultants.

Un total de 69 entrevues a été réalisé avec les représentants des cinq groupes d'institutions suivantes dans les cinq départements :

- Gouvernement Haïtien
- Les structures de financement communautaire
- Membres du consortium opérant dans le cadre du PMSAN

- PTF internationaux
- Les institutions financières traditionnelles (Banques, Coopératives d'épargne et de crédit, institutions de micro finance non coopératives).

Les entrevues réalisées concernaient d'une part, l'évaluation de la performance des AVEC dans les cinq départements cités plus haut et d'autre part le diagnostic de la situation des institutions financières de proximité dans le NOHA.

Les groupes de discussion ont été organisés avec les AVEC dans un premier temps et avec les autres institutions financières de proximité (MUSO, BC, ASCA, Caisses populaires), dans un second temps.

Les informateurs clés et les leaders à interviewer ont été minutieusement sélectionnés à partir de deux principaux critères préalalement choisis (être localisé dans l'une des communes d'intervention de Kore Lavi, être membres d'une institution financière de proximité créée par Kore Lavi ou avoir été auto-créée), de concert avec le MAST²⁸.

28 Pour chaque commune, il a été convenu de consulter un groupe créé par Kore lavi et un groupe non

Ces entrevues ont permis de mieux clarifier et d'approfondir les informations recueillies lors de la revue de la littérature et les Groupes de discussion (GD).

Un échantillon raisonné a été utilisé pour déterminer le nombre d'AVEC, de MUSO et de BC/BV à rencontrer par GD.

La mission a estimé que 48 GD constituait le point de saturation et devait permettre d'avoir les informations prévues sur les AVEC.

Cet échantillon a été déterminé selon une pondération statistique.

Ces 48 GD ont été par la suite ventilés par département au prorata du poids de chaque département dans le total des 1,241 AVEC existant dans les cinq départements²⁹⁾ comme indiqué au tableau 3 ci-après.

Ne disposant pas de données concernant les autres structures (MUSO, BC, et ASCA), un échantillon raisonné a été déterminé en considérant le nombre de GD pour les AVEC pour lequel des données existent. Ainsi, outre les 22 GD réalisés avec les AVEC dans le NOHA, 44 GD additionnels ont été organisés avec les autres structures de financement communautaire (MUSO, BC, ASCA,), ce qui donne un total de 66 GD pour le NOHA (Réf. Tableau 4 ci-après). Quant aux CEC, la mission les a essentiellement consultées par entrevues.

Tableau 3: Échantillon d'AVEC consultées.

Données	Centre	Sud-est	Nord-Ouest	Artibonite	Ouest/ Île de la Gonâve	Total
Population des AVEC	334	352	293	227	35	1241
%	27%	28%	24%	18%	3%	100%
Échantillon	12	10	14	8	4	48

Tableau 4: Échantillon d'AVEC et autres groupes (MUSO, BC, ASCA) rencontrés dans le NOHA par groupe de discussion

Groupes	Nord-Ouest	Artibonite	Total
AVEC	14	8	22
MUSO	33	7	40
BC/BV	0	1	1
ASCA	1	2	3
Total	48	18	66

Les Groupes de discussion (GD) ont été animés sur la base du guide préparé à cet effet suivant des critères préétablis. Ils concernaient d'une part, l'évaluation de la performance des AVEC dans les cinq départements cités plus haut et

d'autre part le diagnostic de la situation des institutions financière de proximité dans le NOHA.

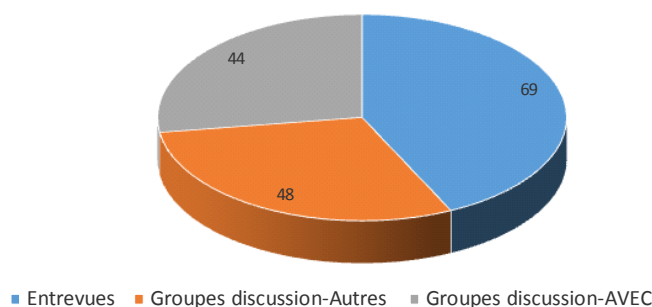
En plus des activités susmentionnées, la mission a effectué des observations in situ des structures physiques mises en place par les structures de financements communautaires pour fournir leurs services (bureau, installations, outils et équipements disponibles, etc.). A cet effet, des visites de leurs installations ont été effectuées lors des déplacements sur le terrain par les consultants et les enquêteurs.

Pour réaliser l’inventaire des institutions financières de proximité existant dans le NOHA, la mission a travaillé avec les superviseurs, enquêteurs et les agents villageois qui

encadrent ces institutions. Les enquêteurs ont parcouru les communes d’intervention du PMSAN et ont travaillé avec les agents villageois pour inventorier ces structures de financement.

Du point de vue quantitatif, 161 évènements de collecte de données ont été réalisés dont 69 entrevues, 48 groupes de discussion avec les AVEC et 44 GD avec les autres structures de financement solidaire. Les figures suivantes présentent une illustration graphique des activités de collecte des données.

Figure 3: Nombre d'évènements de collecte des données



Des observations directes ont été également effectuées lors des visites de terrain. Elles se sont portées sur les locaux des groupes et leurs outils de gestion (Cahiers, caisses, etc.).

Figure 4: Nombre d'entrevues par département dans les six sites étudiés

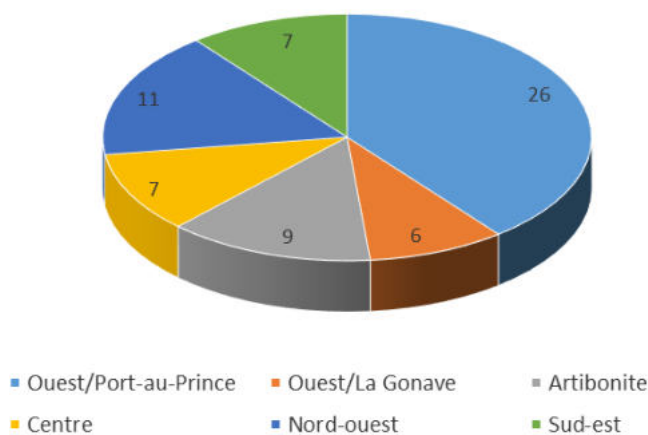


Figure 5: Groupes de discussion AVEC dans les cinq départements

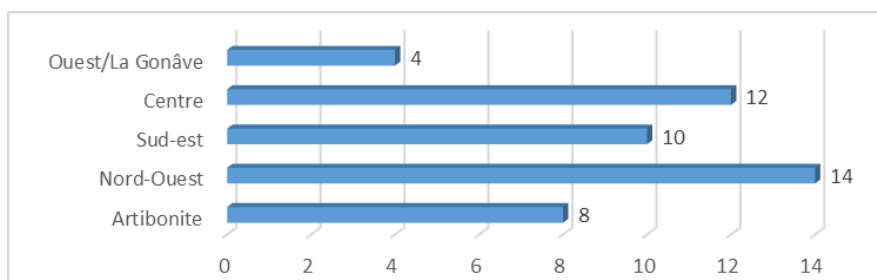


Figure 6: Groupes de discussion-Autres structures de financement (MUSO, ASCA, et BC) dans le NOHA par département

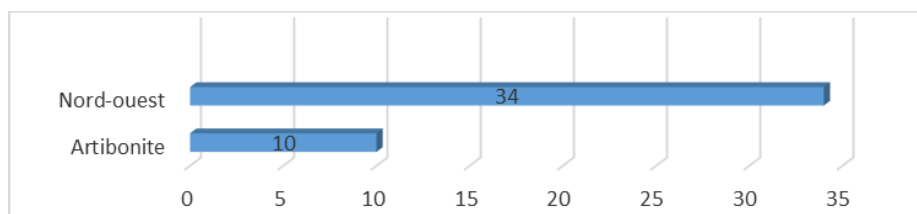
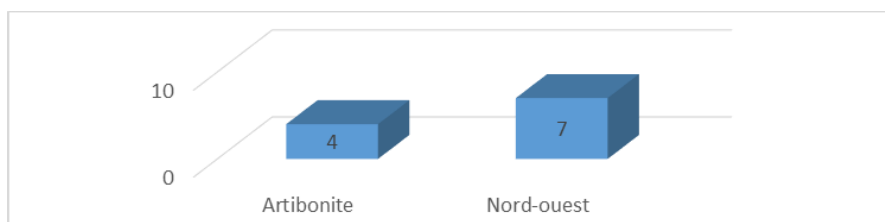


Figure 7: Inventaires³⁰⁾ dans les onze communes du NOHA



3.2.3. PHASE III : TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES

Cette phase comportait deux parties :

- Saisie des données
- Analyse et tabulation des données

Une fois les quatre outils de collecte préalablement élaborés ont été validés, il a été procédé à la conception des bases de données servant de masques de saisie (quatre au total). Une base de données par outil :

- Guide d'entrevue
- Fiche d'inventaire et
- Guide du groupe focal
- Grille d'observation.

Le pro logiciel SPSS (Statistical Package for Social Science), version 20.0 a été utilisé pour le traitement des données.

48 ³⁰ Les chiffres indiquent le nombre de communes touchées par les inventaires. Exemple : Artibonite (4) : Gonaïves, Gros morne, Terre-neuve et Anse-Rouge

Les mesures de contrôle de la qualité comprenaient la vérification des données auprès des enquêteurs ; la saisie et l'épuration des données. Ensuite, les données saisies et épurées ont été validées dans le SPSS. À la fin de la phase III, un ensemble de données a été

exporté vers Excel afin de tabuler et d'analyser les données quantitatives. Étant donné la simplicité d'Excel, ce chiffrier électronique a été privilégié pour analyser les données quantitatives.

L'analyse des données a englobé entre autres :

- L'examen du contenu au regard des thèmes abordés dans les outils de collecte
- L'évaluation de la cohérence des données par rapport aux différentes sources de collecte
- La génération de tableaux et de graphiques.

3.2.4. PHASE IV: RESTITUTION DES RÉSULTATS ET RAPPORTS

Les données tabulées ont été organisées, classées, mises en corrélation et comparées aux résultats attendus dans les TDR de la mission. L'analyse générale des constats, les conclusions de l'étude et les recommandations spécifiques ont été débattues le 7 décembre 2021 au cours d'un atelier participatif de partage et de restitution réunissant le MAST, la coordination du PMSAN, le BONFED, la DUE ainsi que

les autres parties prenantes de la PNPPS et du PMSAN. Les observations et/ou amendements recueillis avant et pendant l'atelier ont permis d'approfondir certains aspects de la version préliminaire. Enfin, un rapport final a été transmis aux autorités compétentes, comportant conclusions et recommandations à l'intention des parties prenantes.



PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉTUDE

La performance des AVEC dans les 5 départements

4. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Cette section présente les résultats de l'étude.

Elle est divisée en deux parties ci-après :

- La première partie concerne l'étude sur la performance des AVEC dans les 5 départements,
- La seconde, l'étude sur les formes d'épargne et de crédit communautaires dans le Nord Ouest et le haut Artibonite.

4.1. LES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT (AVEC)

4.1.1. HISTORIQUE ET ÉVOLUTION

Un premier niveau d'analyse permettant d'évaluer la performance des AVEC concerne les différentes facettes de leur historique au regard de la philosophie entourant leur créa-

tion. Ainsi, cette section traite les aspects suivants des AVEC : la création, l'évolution dans le temps et l'espace, la graduation, le regroupement et la résilience.

a. La création : Regard historique

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme Kore Lavi, les premiers groupes d'AVEC³¹) ont été créés à partir de 2014 par des ONG comme CARE ou World Vision dans le but

d'aider les personnes économiquement vulnérables à améliorer leurs conditions de vie de manière durable. La stratégie adoptée consistait à :

31 Initié par CARE Niger en 1991, le concept d'AVEC mise sur la capacité de micro-épargne des populations les plus pauvres. Les groupements d'AVEC permettent aux membres d'épargner en commun et d'avoir des ressources suffisantes pour développer des activités génératrices de revenus ou investir dans l'éducation ou la santé de leur famille.

- Identifier dans une communauté pauvre, les gens intéressés à faire partie d'une AVEC
- Réunir les personnes pauvres d'une même communauté et les sensibiliser sur l'état de pauvreté dans cette communauté
- Enrôler dans les communautés des gens intéressés à accompagner des AVEC et leur dispenser une formation concernant la méthodologie qui les habilite à devenir des agents villageois
- Accompagner les membres des communautés à créer leurs groupes AVEC en choisissant eux-mêmes les membres de ces groupes.
- Encadrer les agents villageois dans la formation des membres des groupes
- Baptiser le groupe sous le label d'AVEC ou groupe Ti pa ti pa (en créole) et en leur dotant d'outils de gestion (caisses, cahiers, etc.).

Ensuite, les groupes se réunissent hebdomadairement pour recevoir l'épargne de leurs membres et leur fournir un crédit pour développer des activités génératrices de revenus ou investir dans l'éducation ou la santé de leur famille. À la fin du cycle de prêts qui dure une année, les groupes partagent les bénéfices au prorata du montant de l'épargne de chaque membre, c'est-à-dire du nombre de parts achetées par chaque membre.

Opinant sur l'historique des AVEC, un membre d'un groupe dans le département de l'Artibonite disait :

« Nous avons peu de moyens pour épargner de l'argent. Nous avons créé le groupe en vue

de répondre à ce besoin. Vu la misère qui régnait dans la communauté, il n'y avait aucune activité génératrice de revenu, ni une institution pour contracter des prêts. Cela ne pouvait pas rester ainsi ».

Parmi les ONG qui ont participé à la création des groupes AVEC, les noms les plus mentionnés sont CARE en premier, ensuite, vient celui de ACF en second et de World Vision.

Récemment, le nom de la fondation Fonkoze a été associé aux AVEC, notamment en raison de son intervention dans les départements du sud-est.

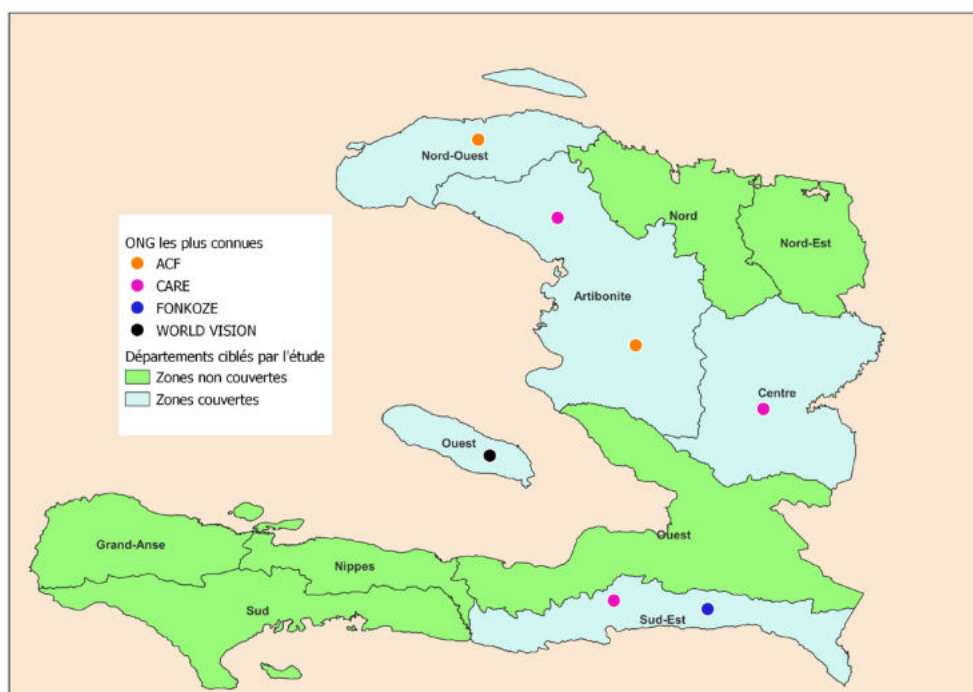
La figure 8 ci-après présente l'aire d'intervention de ces quatre ONG.

À la fin de Kore Lavi, de nouveaux groupes ont été créés suivant le même modèle, mais parfois avec de légères variations. Selon les informations recueillies, cela s'est fait, soit par fragmentation soit par duplication.

Dans certaines zones comme l'Artibonite et le Nord-ouest, les groupes créés par Kore Lavi sont associés à l'État haïtien (ils sont appelés par certains groupes Leta » en créole) alors que les autres seraient assimilés à des groupes privés.

La mission note que les groupes créés par Kore Lavi sont intéressés à recevoir l'assistance de l'état (sous forme de capitalisation, formation, reconnaissance légale, etc.) et à collaborer avec les autorités étatiques. A contrario, la plupart des autres groupes ne souhaitent pas d'intervention de l'État dans leurs affaires parce qu'ils ne s'attendent à aucun appui de ce dernier.

Ces groupes n'ont pas fourni de détails concernant cette attitude.



b. L'évolution des AVEC

Selon les personnes consultées et la revue de littérature, *il y a trois grands moments dans l'évolution des AVEC en Haïti.*

Le premier est leur création. C'est une période de rodage et d'apprentissage qui dure environ quatre semaines. Pendant cette période, la méthodologie décrite plus haut est développée. Les groupes sont entièrement encadrés par une organisation d'appui, soit CARE, World Vision, ou ACF en collaboration avec le MAST et des PTF internationaux qui font la promotion du mouvement.

Un second moment est celui de l'autonomisation qui s'achève lorsque le groupe n'a plus besoin de l'assistance d'un agent villageois pour organiser ses réunions. Les organismes d'accompagnement diminuent leurs supports et se font remplacer graduellement par un agent villageois vivant à proximité des AVEC et qui a reçu une formation pour pouvoir continuer à les encadrer pendant et après le programme.

La dernière étape est celle de la graduation organisationnelle, c'est-à-dire l'étape où elles fonctionnent sans aucun support externe en menant seules leurs activités.

Toutefois, l'étude a révélé qu'à l'exception des AVEC auto-crées, presque toutes les 48 AVEC de notre échantillon se trouvent encore au second stade.

Compte tenu du manque d'éducation de la plupart des membres des groupes, la présence d'un agent villageois est encore indispensable, notamment pour garantir le respect de la méthodologie, aider à gérer les conflits, et faire un partage sans faute des bénéfices à la fin des cycles d'épargne.

Les groupes ont évolué sur plusieurs angles.

L'un des changements les plus notoires réside dans leurs politiques de crédit. En effet, si la plupart ont commencé par des parts d'épargne de 25 HTG ou 50 HTG au démarrage, la majorité

des groupes a fait passer ces chiffres à 50 HTG puis à 100 HTG après certains mois de fonctionnement³²). Certains groupes arrivent maintenant jusqu'à 1000 HTG. Toutefois, ceci rend difficile, voire même exclut la participation des plus pauvres dans ces groupes.

Pour pouvoir inclure les plus pauvres certains groupes gardent le niveau des parts très bas (25 à 50 HTD), même si cela freine le développement de leur AVEC.

Un second changement important concerne le membership des groupes. Au départ, la majorité des groupes était composée de 80% de femmes. Bien que les femmes soient toujours majoritaires, la proportion d'hommes a légèrement augmenté. Après la création des groupes, les membres ont compris la nécessité d'intégrer peu à peu les hommes, étant donné que ces derniers avaient exprimé l'intérêt pour se joindre aux groupes pour bénéficier également des services offerts. Actuellement, dans tous les groupes, la proportion des femmes varie entre 70% à 80%.

Une troisième évolution a trait aux cibles des AVEC. De plus en plus, les AVEC intègrent le concept de responsabilité sociale dans leur modèle d'affaire. Elles s'intéressent non seulement aux problèmes de leurs membres mais également à ceux de leurs communautés. Elles se sentent particulièrement interpellées par les problèmes d'accès aux intrants agricoles, aux soins de santé et à l'éducation dans leurs communautés, au manque de travail et d'activités pour les jeunes, etc.

Il importe de souligner aussi qu'au départ, les AVEC étaient constituées des personnes les plus vulnérables. Maintenant, dans les communautés rurales, étant donné que le modèle a démontré son efficacité, on constate que presque toutes les couches de la société y sont représentées. En milieu urbain, il y a des groupes qui sont composés uniquement de personnes de la classe moyenne.

Dans certains cas, il y a même des gens non vulnérables qui intègrent des groupes avec pour unique but d'engranger des intérêts. C'est surtout le cas en milieu urbain³³), notamment dans les communes de Hinche et Boucan Carré dans le département du Centre.

c. Graduation des membres des AVEC

Les modèles ou stratégies de graduation ou progression³⁴) consistent en une séquence d'interventions ciblant les ménages pauvres

ou extrêmement pauvres non touchés par la micro finance et la banque conventionnelle.

La séquence est conçue pour renforcer progressivement les capacités et les actifs des ménages pauvres au point où ils deviennent en situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle et sont capables de tirer des revenus durables d'activités de travail indépendant.

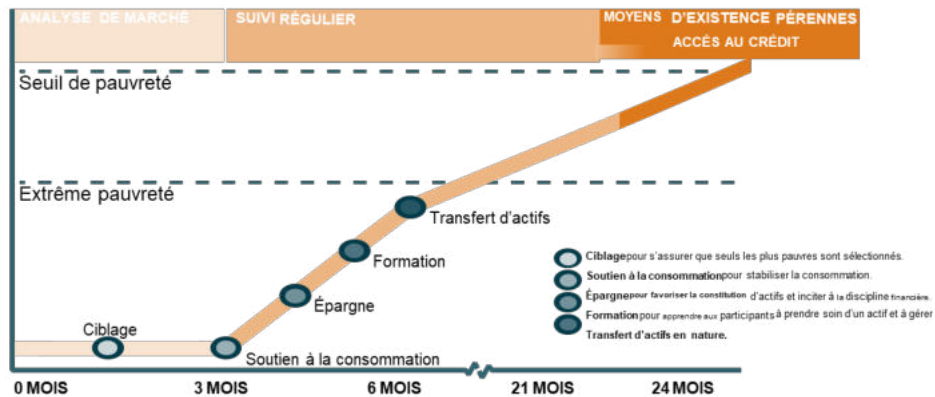
32 Chaque groupe évalue le moment précis pour changer le montant de la part. Un facteur déclenchant peut-être l'âge du groupe ou l'évolution du pouvoir d'achat de ses membres.

33 Nous suggérons d'approfondir cet aspect dans le cadre d'une étude indépendante.

34 CGAP, March 2011. Reaching the poorest, Lessons learned from the graduation model

Le modèle est résumé dans la figure 9. ci-après.

Figure 9: Modèle de graduation du CGAP



Dans l'ensemble, on ne peut parler de graduation³⁵ (voir définition complète en annexe 6). *Les consultations effectuées suggèrent que les groupes n'ont pas été créés dans une perspective de graduation de leurs membres.*

Si cet objectif a été communiqué à certains groupes lors de leur création, il n'a pas été compris ou n'a pas trouvé de résonance au niveau des comités de direction où des agents villageois qui devraient continuer à promouvoir cette philosophie et s'assurer du suivi de cet important jalon. Dans tous les groupes consultés, ce mécanisme n'est pas encore établi.

Le concept de graduation n'est d'ailleurs pas connu de la plupart des membres des AVEC. Les groupes consultés ont déclaré que les conditions de vie de la plupart de leurs membres se sont améliorées. Toutefois, les membres dont les conditions de vie ont changé par rapport à leur situation initiale, demeurent quand

même dans les groupes. Ils sont très fidèles à la méthodologie AVEC et ne veulent pas migrer vers les autres méthodes d'inclusion financière dont ils n'épousent pas la philosophie. Généralement, si certains membres quittent leurs groupes, c'est parce qu'ils ont laissé leur communauté pour aller vivre ailleurs.

Par contre, les données collectées suggèrent qu'il y aurait des groupes formés majoritairement de personnes ayant un profil différent de celles des autres groupes dans le département du Centre, précisément à Boucan Carré et à Hinche.

En effet, dans ces deux communes l'étude a trouvé les deux portefeuilles d'épargne/crédit les plus élevés respectivement de 3 million et 2 million de gourdes pour l'année 2020. Les membres de ces groupes sont en général des professionnels salariés et des petits entrepreneurs.

35 Les modèles ou stratégies de graduation consistent en une séquence d'interventions ciblant ménages pauvres ou extrêmement pauvres non touchés par la microfinance et la banque conventionnelle. La séquence est conçue pour renforcer progressivement les capacités et les actifs des ménages pauvres au point où ils deviennent en situation de sécurité alimentaire et sont capables de tirer des revenus durables d'activités de travail indépendant.

d. Regroupement des AVEC

Le regroupement désigne la création d'une organisation de second niveau (généralement une organisation faitière³⁶⁾) par plusieurs groupes dans le but de poursuivre des objectifs différents que les membres. Globalement, il n'y a pas de regroupement des AVEC entre elles. Toutefois, plusieurs groupes d'une même communauté ont l'habitude de se réunir pour faire des échanges d'expériences, identifier les problèmes communautaires et essayer d'en trouver des solutions.

Moins de 5% des groupes de notre échantillon ont un local commun où chacun d'entre eux se réunit à tour de rôle (séparément). On constate donc un début de regroupement. D'ailleurs certains groupes résultent de la fragmentation d'un groupe plus ancien. En effet, étant donné que le nombre maximum exigé par la méthodologie AVEC est de 30 personnes, lorsqu'un groupe avoisine 50 membres, il est généralement scindé en deux et le nouveau groupe maintient des relations avec le groupe mère.

Environ 25% des groupes consultés sont intéressés à se regrouper, dans le futur, soit en fédération ou association. Toutefois, ils n'ont pas encore pris des mesures en ce sens, à l'exception d'un groupe rencontré à Pointe à Raquette, dans l'île de La Gonâve, qui a déjà initié les démarches légales pour créer une fédération d'AVEC. De rares groupes prévoient également de se regrouper pour créer une coopérative d'épargne et de crédit.

L'un des éléments limitant le regroupement des AVEC est leurs statuts légaux³⁷⁾.

En effet, toutes les AVEC étudiées n'ont pas encore reçu les certificats de reconnaissance légale. Toutefois, un quart d'entre elles sont enregistrées à la mairie de leur commune. Dans les zones rurales, les CASEC reconnaissent informellement leur existence.

Certains membres de CASEC sont d'ailleurs membres ou dirigeants des groupes. Le regroupement fait partie des principales stratégies envisagées par les groupes dans les cinq prochaines années. Ils s'attendent à ce que l'évolution de leurs groupes débouche vers un regroupement et admettent que sans cette stratégie leur performance financière et sociale pourrait être compromise.

La méthodologie pour le regroupement et la transformation des groupes est basée sur le cadre légal et administratif existant. Il est possible de créer une coopérative d'épargne et de crédit au regard de la loi de 2002 ou une société de microfinance selon la législation de 2020. En outre, le MAST délivre des certificats de reconnaissance aux associations. Donc, ce sont ces avenues qui existent pour le moment en Haïti et qu'il conviendra d'explorer.

L'analyse de la résilience des AVEC repose sur la revue des moments difficiles de leur histoire et les stratégies d'adaptation qu'elles ont adoptées pour faire face à ces difficultés.

36 CGAP. Note sur la Microfinance numéro 5, juillet 2002 : une institution faitière est une organisation de deuxième rang ou « grossiste » qui achemine des fonds (dons, prêts, garanties) vers de multiples institutions de microfinance (IMF) au sein d'un pays ou d'une région spécifique. Ce financement peut ou non être assorti de services d'assistance technique.

37 Étant donné que les groupes n'ont pas de reconnaissance légale, ils jugent que ce n'est pas nécessaire de créer une nouvelle institution illégale. Pour enregistrer un regroupement d'AVEC, on va demander les documents de reconnaissance de chaque AVEC membres.

e. Les moments difficiles de l'histoire des AVEC

Tous les groupes AVEC consultés déclarent que la situation a été très difficile pendant les trois dernières années.

Elle s'est caractérisée par une inflation grandissante et par une baisse des activités économiques de leurs membres notamment en raison des troubles socio-politiques (manifestations de rue, blocages de routes, insécurité, l'opération « pays lock », etc.) qui ont affecté le pays et de la présence de la pandémie du COVID-19.

Les membres ont été obligés de limiter leurs déplacements en réponse à cette situation.

Ceci a paralysé le développement de leurs activités, provoquant ainsi des pauses intermittentes de leurs activités de génération de revenus, une diminution de leurs épargnes et de la demande de crédit au niveau des groupes.

Il y a eu également une baisse du nombre de parts déposés et achetés, ce qui a eu pour corolaire une baisse de leurs portefeuilles de dépôts et de crédits.

Le nombre de membres de certains groupes a également diminué en raison de la dégradation de la situation économique dans le pays.

Certains membres ne pouvant plus acheter des parts ont donc quitté les groupes. Cela a eu pour conséquence une diminution des montants en dépôts et de la disponibilité de crédit.

Certains agents villageois consultés s'inquiétaient même pour la continuité des activités des groupes qu'ils encadrent.

L'un d'entre eux, Jean-Philippe O. dans le Nord-Ouest témoignait :

« Je pensais que le groupe allait être en faillite dans les moments difficiles, mais les membres étaient très motivés à continuer à collaborer à cause du crédit qu'ils ont reçu. Ils savent là où ça peut les amener. Les gens n'ont pas laissé, ils étaient toujours motivés. Ils ont diversifié leurs activités pour pouvoir faire face aux difficultés, alliant commerce et élevage par exemple. Dans certains cas ils ne pouvaient pas rembourser à temps et ont demandé un moratoire au groupe ».

Néanmoins, tout en faisant face à ces difficultés, tous les groupes étudiés ont continué à fonctionner et fournir des services à leurs membres.

À cet effet, ils ont déployé plusieurs stratégies de réponse :

Au niveau des prêts :

- Diminution du montant et du nombre de prêts par membre
- Augmentation de la maturité (durée) des prêts pour les personnes qui ne peuvent pas rembourser à temps
- Permission aux emprunteurs de payer seulement les intérêts dans certains cas
- Analyse plus approfondie des demandes de crédit pour éviter le non-remboursement
- Orientation du crédit vers les activités moins risquées comme le petit commerce.
- Au niveau de l'épargne :
- Recours à la solidarité (protection sociale) en faisant des dons à certains membres très vulnérables pour qu'ils/elles puissent épargner et donc avoir accès aux prêts
- Accroissement du portefeuille de crédit en augmentant les parts après un désastre

pour permettre aux gens sinistrés qui ont perdu leurs stocks ou d'autres actifs de trouver du crédit pour relancer leurs activités économiques

- Dans certains cas, pour faire face à l'inflation et la baisse des activités économiques, diminution du montant des parts pour permettre aux plus vulnérables d'épargner.

Les transferts monétaires reçus de la diaspora haïtienne ont permis de maintenir l'achat des parts. Toutefois, cela n'a pas été quantifié. Les membres des groupes ont souligné que leurs parents ou amis vivant à l'étranger leur accordent une plus grande attention lorsque la situation devient plus difficile en Haïti.

Au niveau organisationnel :

- Application des mesures barrières pour prévenir la propagation du COVID-19 : réunion en plus petit groupe de moins de 10 personnes et distanciation sociale. Certains groupes ont aussi fabriqué et vendu des masques

f. Facteurs d'adaptation

Les groupes se sont bien adaptés à la méthodologie AVEC et à leur environnement externe. Les principaux facteurs d'adaptation sont :

- La simplicité et l'adaptabilité du modèle, bien que les procédures de partages restent encore difficiles à maîtriser
- Le besoin urgent d'inclusion financière.

Simplicité et adaptabilité du modèle : comparé aux autres méthodologies d'inclusion financière, la méthodologie AVEC n'est pas compliquée. Elle requiert seulement d'avoir quelques membres qui ont un niveau d'éducation de base (niveau primaire au moins). D'ailleurs, la plupart des membres n'ont complété que des études primaires. De plus, la méthode repose sur la confiance, laquelle est facilitée par le

- Augmentation des provisions du fonds social pour pouvoir soutenir les membres affectés par la crise.

Toutefois, aucun groupe n'a investi dans des stocks alimentaires collectifs pour résister aux crises (stock de contingence d'aliments de base non périssables comme le haricot, l'huile, le maïs, le riz, et le poisson séché), notamment dans les zones affectées par la sécheresse prolongée et le réchauffement climatique comme le NOHA où intervient le PMSAN.

Notons aussi que certains groupes ont bénéficié, selon les agents villageois consultés, d'un support (filet de sécurité sociale) du programme Kore Lavi pour pouvoir continuer à fonctionner après ledit programme :

« Quand Kore lavi allait fermer on a donné un support pour la résilience à certains membres très vulnérables des AVEC. On leur a donné du cash pour acheter des animaux, faire du petit commerce, et payer des parts. Ils ont reçu 10,000 HTG environ ».

fait que les membres des AVEC se connaissent et habitent la même communauté.

Le besoin d'inclusion financière : dans les communautés où se trouvent les AVEC, il n'y a presque pas d'institution financière. En outre, dans les communautés où ces institutions financières existent, les membres des AVEC ne trouvent pas de produits financiers adaptés à leurs activités ou les conditions d'accès à ces produits ne sont pas favorables à leurs activités (exigence d'avoir une pièce d'identification, exercice d'une activité générant un revenu mensuel, avoir une adresse accessible, etc.). En conséquence, la création d'une AVEC constitue la seule alternative pour que les membres aient accès aux services financiers à des conditions qui répondent à leurs besoins.

4.1.2. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES MEMBRES

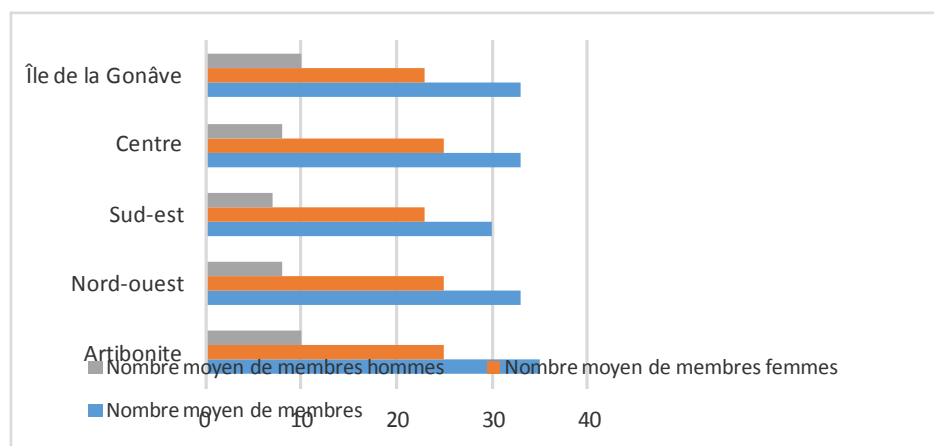
La compréhension de certaines caractéristiques socio-économiques des AVEC est indispensable pour cerner leur modèle d'affaire et apprécier leur performance. Ainsi, cette section du rapport présente et analyse les principales caractéristiques socio-économiques

des AVEC : le nombre moyen de membres ventilé par sexe, l'âge des membres, le niveau d'études des membres, les principales activités économiques pratiquées, et le niveau de vulnérabilité économique.

a. Membership et genre

Tel qu'illustré dans la figure 10 ci-dessous, le nombre moyen de membres par groupe d'AVEC dans les cinq départements concernés, varie de 30 à 35 personnes.

Figure 10: Nombre moyen de membres par groupe d'AVEC

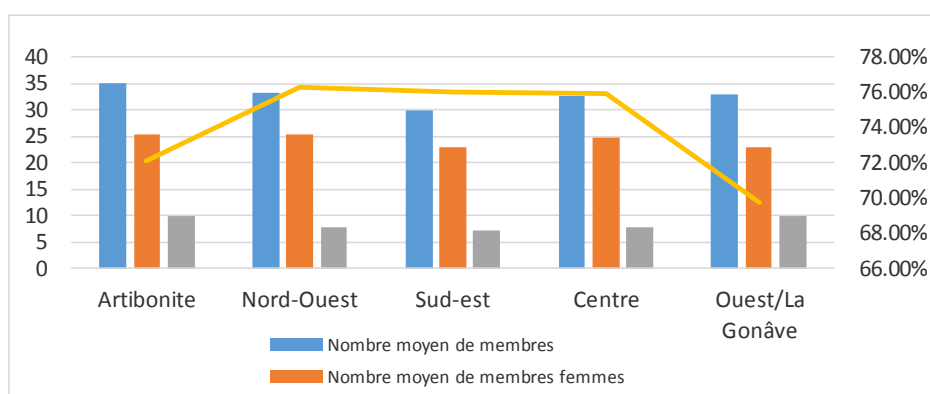


Les résultats de l'enquête indiquent que les femmes représentent environ 70% des membres des groupes.

On constate qu'il n'y a pas de différence significative entre les cinq départements pour ces deux indicateurs : nombre moyen de membres et pourcentage de femmes.

Dans les AVEC des départements du nord-ouest, du sud-est et du centre, plus des 2/3 des membres sont des femmes.

Figure 11: Nombre moyen de membres et proportion de femmes dans les groupes



Source : Etude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021

Par contre, l'étude a révélé qu'il y a une certaine variation entre les communes des départements, hormis le département du sud-est dont le nombre moyen de membres est de 30 pour chaque commune. Le nombre moyen de membres des AVEC qui était initialement inférieur ou égal à 30 est maintenant supérieur à 30 personnes pour tous les départements, à l'exception du sud-est. Cela témoigne d'une certaine variation dans l'application de la méthodologie des AVEC qui se limite, rappelons-le à moins de 30 membres par association.

Dans certaines communes comme Môle Saint-Nicolas, Hinche, Thomassique, et

Gonaïves, le nombre de membres s'écarte largement de la moyenne départementale.

En matière de nombre moyen de membres et la proportion des femmes dans les groupes, l'étude n'a pas constaté de différence entre les groupes créés par Kore Lavi et les autres groupes mis en place après Kore Lavi, comme indiqué dans le tableau suivant.

Cela démontre qu'il n'y a pas eu de grandes variations par rapport à l'application de la méthodologie AVEC pour les deux types de groupes au niveau des départements si on tient compte du nombre standard de membres et de la proportion de femmes.

Tableau 5. Nombre moyen de membres ventilé par sexe par département pendant et après Kore Lavi

Départements	Nombre moyen de membres		Nombre moyen de membres femmes		Nombre moyen de membres hommes	
	Pendant Kore Lavi	Après Kore Lavi	Pendant Kore Lavi	Après Kore Lavi	Pendant Kore Lavi	Après Kore Lavi
Artibonite	36	32	26	19	10	13
Nord-Ouest	29	37	22	29	7	8
Sud-est	30	30	23	20	7	10
Centre	29	39	22	30	7	9
Ouest/Île de la Gonâve	28	38	18	30	12	8

Total	152	176	111	128	43	48
Moyenne	30	35	22	26	8	10
Pourcentage (%)			73%	73%	27%	27%

Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021

Selon les membres des AVEC consultés lors des groupes de discussion, l'une des stratégies utilisées pour respecter le standard des 30 personnes par groupe est la fragmentation du groupe lorsqu'il a plus de 40 membres.

Toutefois, certains dirigeants pensent que la limitation du nombre de membres à 30 personnes compromet l'évolution des AVEC dans la mesure où la taille du portefeuille de crédit est fonction du nombre de membres et de la capacité de ces derniers à épargner.

Cette aptitude à épargner varie avec le niveau de vulnérabilité des membres et leurs activités économiques.

Elle augmente dans le temps dépendamment des résultats des activités de génération de revenus.

Une étude plus poussée permettra de déterminer les facteurs qui influencent le plus cette capacité (niveau d'étude, activités économiques, la situation géographique, etc.).

b. L'âge des membres

L'enquête a révélé que l'âge moyen des membres des AVEC dans les 24 communes touchées par l'étude variait entre 22 à 71 ans (52 ans en moyenne) tel qu'indiqué dans le tableau 6 suivant.

Tableau 6: Structure d'âge des membres des AVEC

Départements	Age moyen des membres	Age min	Age max
Artibonite	46	26	67
Nord-Ouest	59	27	64
Sud-est	48	25	71
Centre	56	22	68
Ouest/La Gonâve	48	28	69

Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021.

Il a été constaté que les membres sont en général des adultes économiquement actifs dans la mesure où l'une des conditions pour intégrer un groupe est d'entreprendre une activité de génération de revenus.

C'est pour cette raison que les moins jeunes ne font généralement pas partie des groupes.

Toutefois, nous avons pu observer sur le terrain que certains parents se font accompagner par leurs enfants dans les réunions du groupe de façon à les préparer à prendre la relève et pour les convaincre d'épouser le mouvement.

Certains représentants d'ONG accompagnatrices consultés pensent qu'il faudrait encourager davantage la participation des jeunes

dans les groupes (en tant que membres observateurs par exemple) afin qu'ils/elles restent dans leurs communautés. Cela permettrait

entre autres de freiner l'exode rural vers les grands centres urbains et la migration des jeunes vers le Chili, le Brésil, et le Mexique.

c. Niveau d'étude des membres

La majorité des membres des AVEC ont fait leurs études primaires (Figure 12). Certains ont même terminé leurs études secondaires.

Dans les départements du Centre, du Sud-est et du Nord-ouest, les responsables des AVEC rapportent que certains de leurs membres sont des universitaires.

Toutefois, il a été constaté que dans tous les groupes il y a certains analphabètes. Ces derniers sont surtout les plus âgés.

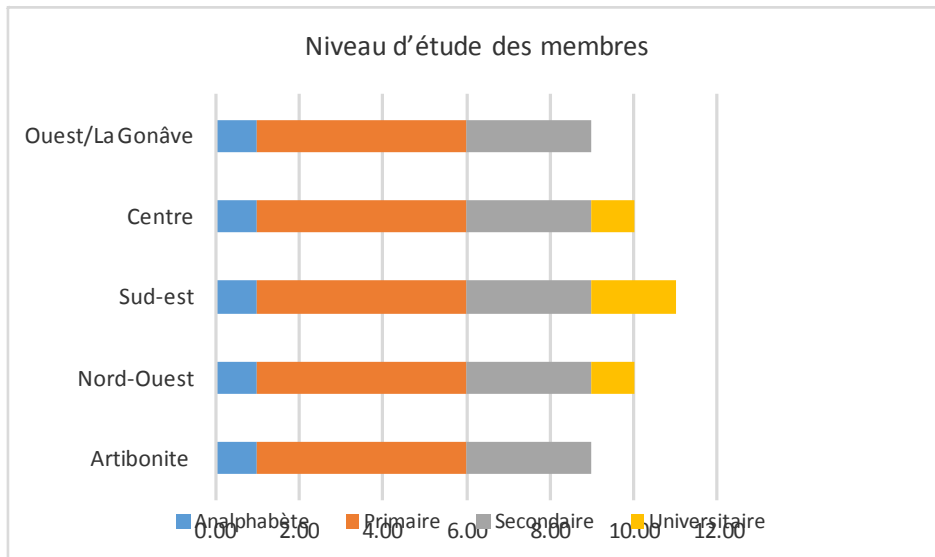
Ces résultats concordent avec ceux trouvés par l'auteur Bénédicte Paul (2019) dans ses recherches sur les Associations de base de crédit participatif (ABCP). Selon Paul, la proportion d'analphabètes dans les ABCP était de 14% en 2018 et le taux d'analphabètes était plus élevé dans les AVEC que dans les autres groupes. L'auteur a également établi qu'il y avait 8% d'universitaires parmi les membres des ABCP³⁸.

Il est parfois source de tension dans certains groupes. Selon la plupart des agents villageois consultés, à la fin du cycle de prêts, les membres les moins éduqués n'arrivent pas à comprendre les transactions comptables (débit et crédit) effectuées pour préparer les états des résultats des groupes et déterminer le retour sur leurs investissements/épargnes.

Notre étude montre que le faible niveau d'étude des membres des AVEC constitue l'un des freins à leur éducation financière et au développement de leur capacité managériale.

Plusieurs responsables d'ONG accompagnatrices ont déclaré que certains membres ont été exploités par les dirigeants de leurs groupes parce qu'ils/elles sont incapables de comprendre les transactions comptables effectuées au cours d'un cycle de prêts.

Figure 12: Niveau d'éducation au regard du nombre de membres des AVEC



Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021.

d.Principales activités économiques pratiquées par département

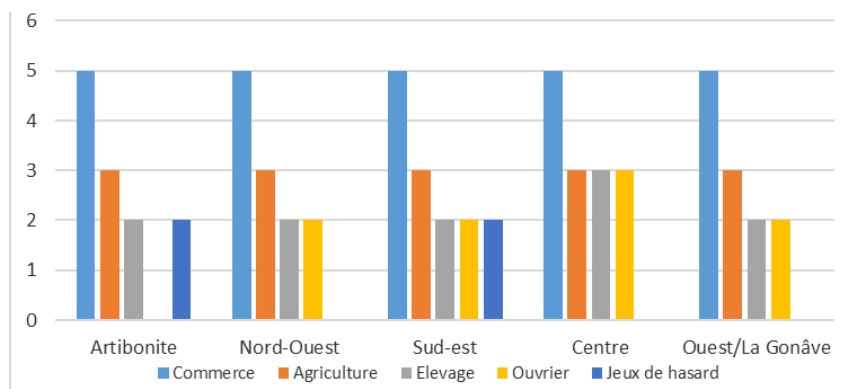
Les activités de génération de revenus constituent le moteur des AVEC.

Chaque membre est d'ailleurs un entrepreneur ou le devient après avoir intégré le groupe.

C'est une condition sine qua non pour intégrer un groupe.

Les principales activités pratiquées sont le petit commerce en premier lieu (vente de produits de toutes sortes selon la saison) ensuite viennent l'agriculture et l'élevage, la vente de journée de travail et les jeux de hasard (loterie).

Figure 13: Principales activités pratiquées par les membres des AVEC



Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021.



Toutefois, la politique de crédit des groupes préconise que l'activité économique du membre doive présenter le moindre risque de non-remboursement possible.

C'est la principale stratégie de gestion de risque des groupes.

C'est pour cette raison que le petit commerce représente l'activité la plus pratiquée.

Selon certains représentants d'ONG accompagnatrices cette prépondérance des activités commerciales place les AVEC dans les mêmes pratiques que les banques et les institutions de microfinance traditionnelles.

Cette logique de minimisation des risques a tendance à les cantonner dans des activités autres que celles pratiquées principalement dans leurs communautés : l'agriculture et l'élevage qui représentent la base de la sécurité alimentaire. Ainsi, dans ces communes, l'inclusion financière ne dessert pas prioritairement la sécurité alimentaire.

Il importe de souligner que des efforts sont déployés par les principales organisations

accompagnatrices (ACF, PAM, etc.) partenaires du PMSAN pour que les activités de promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle débouchent sur l'inclusion financière dans les cinq départements couverts par l'étude.

Le PMSAN préconise une approche multisectorielle à travers laquelle les actions de protection sociale (octroi de coupons pour l'acquisition d'aliments) sont couplées à celles de promotion sociale (génération de revenus par le biais de la création d'emplois temporaires HIMO, élevage, agriculture, et entrepreneuriat).

L'efficacité de cette stratégie pratiquée actuellement par le PMSAN dans le NOHA n'a pas été encore évaluée. Toutefois, l'expérience de Chemen Lavi³⁹⁾ dans le département du Centre a clairement démontré qu'une approche holistique est indispensable pour donner des résultats durables en matière d'inclusion financière des plus pauvres.

Les éléments de cette approche sont esquissés dans la deuxième partie de cette étude.

e. Niveau de vulnérabilité des membres

Selon les informations collectées dans le cadre de l'étude, toutes les 24 communes présentent une échelle de pauvreté allant de l'extrême à faible.

Les communes de Baie de Henne dans le Nord-ouest, de Plaine de l'arbre et de Terre neuve dans le département de l'Artibonite sont les plus affectées par la pauvreté⁴⁰⁾.

Cette vulnérabilité ne se traduit pas uniquement par une faiblesse des revenus, mais elle concerne également les autres indicateurs comme l'accès limité à l'eau potable, aux services de santé, à l'éducation, etc.

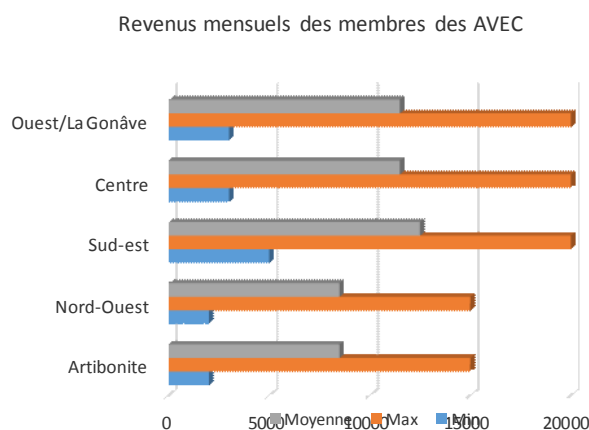
39 Rapport d'évaluation du projet Chemen Lavi

40 Deux des dix communes les plus affectées par la pauvreté, selon le rapport d'étude publié par la BID en 2020 sur l'estimation et prévision de la pauvreté et des inégalités de revenus en Haïti. <https://publications.iadb.org/publications/french/document/Estimation-et-prevision-de-la-pauvrete-et-des-inegalites-de-revenus-en-Haiti-en-utilisant-limagerie-satellite-et-les-donnees-du-telephone-mobile.pdf>

Pour les cinq départements, les revenus mensuels des membres des AVEC varient de 3 000 à 18 000 HTG, ce qui donne une moyenne d'environ 10 500 HTG par mois (réf. figure ci-après).

Les revenus rapportés sont plus bas pour l'Artibonite et le Nord-ouest, notamment parce que leurs communes sont très affectées par la sécheresse et en conséquence, le niveau de revenu des AVEC est très faibles.

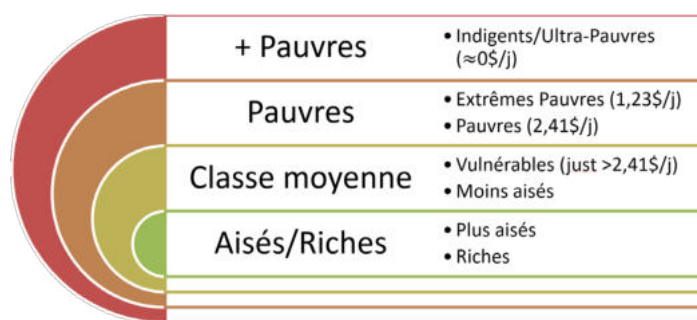
Figure 14: Revenus mensuels des membres des AVEC en HTG



Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021.

Ces bas niveaux de revenu sont révélateurs de la grande vulnérabilité des membres des AVEC. Les chiffres indiquent que bon nombre de membres vivent dans l'extrême pauvreté. Paul (2019) a classé les membres des ABCP en quatre groupes illustrés ci-après.

Figure 15: Classement des membres des ABCP suivant le niveau de vulnérabilité de leurs membres.



Source : Étude sur la contribution financière des ABCP dans l'inclusion financière, 2019

Plusieurs personnes consultées lors des rencontres sur le terrain pensent qu'il faudrait mettre en place un système pour suivre l'évolution des revenus des membres des AVEC de façon à mieux mesurer l'impact du crédit sur chaque membre, ce qui peut être effectué à partir de l'observatoire prévu par la PNPPS.

Il importe également de souligner que les membres des groupes ont généralement rap- porté les revenus provenant de leurs principales activités de génération de revenus.

Selon Paul, 84% des membres des ABCP ont également une source de revenus autres que l'activité principale permettant de cotiser, à savoir le commerce.

Il s'agit généralement de transferts de fonds en provenance des membres de la famille vivant dans la Diaspora, de revenus issus de

l'agriculture, de dons en provenance de la famille ou des amis ou encore des voisins, et plus rarement du travail salarié.

Il faut aussi noter que ses autres sources de revenus ne sont en général pas stables ni régulières, à part le travail salarié qui est plutôt marginal. GESTION DES GPES

4.1.3. GESTION DES GROUPES, MODALITÉS D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

Les techniques de gestion et les politiques d'épargne et de crédit sont essentielles à la performance de toutes institutions financières. Il incombe aux gestionnaires de délivrer et d'améliorer la performance⁴¹.

Ce chapitre traite de la gestion des AVEC.

a. Planification

La fonction de planification est relativement simple dans la méthodologie d'épargne et de crédit des AVEC.

Tous les groupes fonctionnent de la même manière. Ils se réunissent une fois par semaine à la même heure dans un local qu'ils ont choisi. Généralement, ce local est un lieu public : une école, une église, un centre de santé, etc. Trois points sont toujours à l'ordre du jour des réunions : les parts (épargnes) des membres, l'achat de parts ou crédit et le financement de la solidarité. À la fin d'un cycle de crédit, l'objectif principal de la réunion est le partage des bénéfices et l'utilisation de la balance du

Il porte sur les quatre grandes fonctions de la gestion prônée par le Bureau internationale du travail (BIT)⁴² à savoir la planification, l'organisation, la direction et le contrôle. Il traite également des modalités d'épargne et de crédit utilisées par les AVEC.

fonds social. Certains groupes peuvent également décider d'augmenter le plafond de leur portefeuille de crédit en augmentant le montant des parts.

Il a été constaté qu'aucun des 48 groupes de notre échantillon n'a un plan stratégique écrit.

Toutefois, la plupart des membres sont conscients des forces et faiblesses de leurs groupes. Ils définissent des stratégies lors des réunions pour s'attaquer aux problèmes ponctuels comme les retards de remboursement ou pour anticiper les problèmes de croissance de leur portefeuille.

b. Organisation

L'architecture organisationnelle de toute AVEC est la même dans les cinq départements. Il s'agit d'une structure bicéphale constituée d'une assemblée générale qui est souveraine et d'un comité de direction qui assure la gestion du groupe.

Ce comité composé généralement de femmes et d'hommes est élu par l'assemblée générale pour une période d'une année.

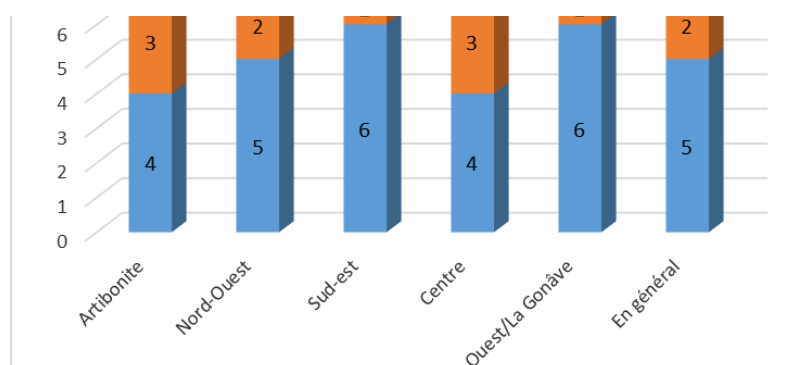
Les membres peuvent être réélus pour plusieurs raisons, particulièrement s'ils/elles ont bien performé pendant leur mandat ou s'ils/elles ont une compétence en gestion

que les autres membres n'ont pas. La plupart des groupes organisent les élections chaque année après le partage des bénéfices.

Toutefois, il a été observé que certains groupes n'organisent pas d'élections de manière régulière. À titre d'exemple, l'un des membres d'un groupe rencontré à Anse-Rouge dans l'Artibonite a déclaré que son AVEC n'avait pas organisé d'élection depuis 2014.

Si on tient compte de la proportion des femmes dans les groupes, on constate qu'elles sont toujours dominantes dans les comités de direction comme l'indique la figure ci-après.

Figure 16: Analyse de genre des comités de gestion des groupes



Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021

Toutefois, dans la majorité des groupes visités, la présidence est assurée par un homme. Pour des raisons culturelles (tradition) les femmes préfèrent confier ce poste à un homme⁴³ tout en se réservant, dans l'écrasante majorité, le rôle de trésorière. Elles sont, en quelque sorte,

les gardiennes du « trésor » du groupe comme le soulignait une participante.

Dans la plupart des groupes, elles occupent également les postes de secrétaires.

43 Une experte en genre interrogée à ce sujet affirme que les femmes estiment qu'un président est plus capable qu'une présidente pour assurer la discipline dans le groupe.

c. Reconnaissance légale

Comme indiqué antérieurement, toutes les AVEC n'ont pas un document de reconnaissance légale délivré par le MAST.

Toutefois, certaines d'entre elles sont enregistrées à la mairie de leur commune. Dans les zones rurales, les Conseil d'administration de la Section communale (CASEC) reconnaissent leur existence de manière informelle ou tacite.

La reconnaissance légale est l'un des principaux objectifs des AVEC.

Elles sont convaincues que l'absence de ce document les empêche de faire affaire avec d'autres institutions, notamment avec les institutions financières formelles comme les banques qui l'exigent pour pouvoir ouvrir un compte dans leur établissement.

Il en est de même pour certaines coopératives d'épargne et de crédit qui le demandent également.

Notons aussi qu'en absence de reconnaissance légale, il est difficile pour une AVEC de porter plaintes en justice. Par exemple, en cas de vols ou de conflits avec un membre.

Cette reconnaissance légale constitue sans aucun doute le pont qu'il reste à bâtir pour créer un lien durable entre les AVEC et le système financier haïtien en vue de leur garantir l'accès à des services financiers et à la gestion des risques qu'elles encourent.

Il incombe donc au MAST de s'attaquer en priorité à ce problème.

En effet, actuellement, il n'existe pas encore une structure administrative étatique permettant d'accorder un certificat de reconnaissance aux AVEC.

Pour obtenir ce certificat, elles doivent, au préalable, avoir un statut d'association et ensuite présenter une demande au MAST.

Ce certificat devra être renouvelé après deux ans, conformément à la politique en vigueur au MAST.

Certains acteurs consultés soulignent que l'informalité a permis aux AVEC d'aller vers les plus vulnérables dans la mesure qu'elles n'exigent aucun document à leurs membres, en comparaison aux autres institutions financières formelles qui obligent leurs clients à présenter des documents d'états civils, des garanties, etc.

En conséquence, selon eux, la formalisation, quoiqu'indispensable au développement des AVEC, ne doit pas freiner cette dynamique.

L'évolution vers une forme juridique plus formelle est donc nécessaire, mais cette mutation ne doit pas effriter la solidarité et la confiance qui cimentent les membres.

Les participants à la réunion de restitution ont été unanimes à reconnaître l'importance d'un processus de formalisation qui favorise le développement des groupes sans pour autant les dénaturer en les détournant de leur vocation première qui est avant tout de permettre à leurs membres d'avoir un accès facile à des crédits productifs et qui favorise leur promotion sociale.

d. Existence et respects de règlements internes

Les groupes fonctionnent suivant les principes de la méthodologie AVEC.

Ces principes sont connus et acceptés par tous les membres dès leur intégration aux groupes.

En conséquence, rares sont les AVEC qui ont des règlements internes écrits et propres à leur groupe.

e. Modalité d'épargne et de crédit

- Les services financiers et non financiers offerts

Tous les groupes utilisent les mêmes instruments de crédit : soit un fonds d'épargne, un fonds de crédit et un fonds de solidarité.

Certains groupes offrent des formations de mise à niveau de leurs membres sur la méthodologie AVEC par le biais de leurs agents villageois.

Les montants collectés sont gardés dans une caisse à trois compartiments.

Le fonds de crédit dépend du volume des épargnes collectées et le fonds de solidarité de la participation des membres aux réunions puisque chaque membre qui participe à une réunion doit verser une contribution de 10 à 15 HTG qui servira à alimenter le fonds social. Ce dernier est utilisé pour aider les membres en difficulté en cas de désastre naturel, mortalité, maladie, d'incapacité à épargner, etc. ou pour faire des activités communautaires (réhabilitation de route, etc.). C'est donc à toutes fins pratiques, la caisse d'assurance sociale du groupe.

En effet, tous les membres consultés n'ont aucune forme d'assurance. Ils espèrent, presque tous, avoir au moins une assurance-vieillesse et santé (la majorité des

membres est adulte) ou une couverture de leurs activités génératrices de revenus, compte tenu des risques patents encourus.

- Éligibilité au prêt et montant moyen alloué par crédit par membre au regard du montant de l'épargne du membre

Tous les nouveaux membres menant une activité génératrice de revenus sont éligibles aux prêts.

Dans certains groupes, l'éligibilité du membre au prêt se fait dès l'intégration du groupe.

Dans d'autres, une courte période de rodage de deux à six semaines est nécessaire.

Cette période permet aux membres d'accumuler un certain montant en épargne.

Chaque membre peut emprunter jusqu'à concurrence de trois fois le montant de son épargne. Il y a pratiquement aucune exception à cette règle.

Dans certains cas, on oblige les membres à posséder un montant d'argent en collatéral.

L'éligibilité des anciens membres est essen-

tiellement conditionnée par leur historique de crédit.

Un membre qui accuse souvent des retards dans les délais de remboursement reçoit un montant inférieur à celui reçu par d'autres membres ayant le même montant en épargne. Il peut être obligé également à fournir une somme d'argent en collatéral⁴⁴.

■ Maturité et tarification des prêts

En général, dans tous les départements concernés par l'étude, les prêts sont alloués pour une période de trois mois.

Dans la majorité des cas, les taux d'intérêt sont fixes pendant toute la durée du prêt. Le taux trimestriel de 5% est le plus pratiqué. Il n'y a pas de différence entre les taux pratiqués par les groupes créés par Kore Lavi et ceux auto-créés.

Ces taux d'intérêt de 5% sur les prêts sont très compétitifs compte tenu des taux pratiqués sur le marché financier haïtien. Le taux moyen pratiqué par les banques commerciales qui donnent les meilleurs taux (parmi les institutions financières traditionnelles) était de 17.5%/l'an en gourdes sur les prêts en novembre 2020 et de 2.75%/l'an sur les montants épargnés⁴⁵.

■ Recouvrement des créances et gestion des défauts de remboursement

Les créances sont recouvertes lors des réunions. Chaque membre apporte le montant dû au groupe, ce qui est une condition sine qua non pour avoir un nouveau prêt.

Au niveau de chaque groupe, un contrôleur et un secrétaire s'assurent du remboursement.

Lorsqu'un membre ne rembourse pas à temps, le comité de gestion visite son domicile et lui presse jusqu'à ce qu'il honore son engagement. Très peu de cas de non-remboursement ou de retard ont été enregistrés.

Toutefois, pendant les trois dernières années, la plupart des groupes ont dû rééchelonner les prêts ou accorder des moratoires à leurs membres qui étaient frappés par la crise que connaît le pays.

Il y a eu des prorogations de date ou la possibilité de payer seulement les intérêts pendant une certaine période.

Tous les groupes ont une politique rigoureuse de gestion des retards. Dans certains cas, le membre doit payer 50 HTG par jour de retard et ce montant peut aller jusqu'à 100 HTG. Un membre qui ne rembourse pas pour des raisons non justifiées est généralement exclu du groupe après le cycle de prêt.

■ Modalités de partage des bénéfices

À la fin du cycle de prêts, qui dure une année, tout le capital est remboursé ainsi que les intérêts.

Comme mentionné antérieurement, la plus grande faiblesse des comités de gestion réside dans leur incapacité à faire le partage des bénéfices sans une assistance externe. Ils se font aider par des agents villageois qui sont souvent membres d'un ou de plusieurs groupes. Ce sont souvent des gens de la communauté qui ont été formés par les ONG accompagnatrices pendant ou après Kore Lavi.

Ils constituent donc des éléments indispensables pour assurer la durabilité des groupes.

44 Ce n'est pas fixé à l'avance. C'est décidé au cas par cas.

45 BRH. <https://www.brh.ht/politique-monnaire/taux-dinteret/> Évolution des taux d'intérêt créditeurs et débiteurs sur les opérations en gourdes

Une autre faiblesse de la méthodologie AVEC réside dans le manque de fonds au démarrage d'un nouveau cycle. Chaque fin de cycle est un nouveau départ puisqu'après le paiement des dividendes, la trésorerie est remise à zéro.

Les dépôts initiaux étant plafonnés, le groupe attend généralement quatre semaines avant de démarrer une opération de crédit.

■ Aspects marketing

Sur le plan de marketing, les IMF sont souvent analysées sur la base de leur visibilité et de l'utilisation de nouvelles technologies pour démarcher les produits et les services, et leur utilisation dans la livraison des services et le suivi de leurs opérations.

Dans les cinq départements concernés, en général, les AVEC n'utilisent pas encore la finance digitale.

Dans la plupart des communes visitées, les options de finance digitale existant en Haïti comme Mon Cash, Lajan Cash, Nat Cash, Uni-

bank tout kote, Sogelzi ne sont pas encore disponibles, notamment en raison de la faible couverture des réseaux de communication téléphonique sur lesquels les applications technologiques sont incorporées.

Le dernier rapport sur le recensement de l'industrie de la micro finance indique que des efforts ont été consentis durant ces cinq dernières années pour l'adoption d'une série d'applications comptables et de logiciels informatiques, et l'utilisation d'outils technologiques modernes dans la livraison des services de micro finance en Haïti.

Selon ce rapport, vingt-sept pourcents (27%) seulement des IMF recensées utilisent le téléphone portable pour le recouvrement de créances (messages «SMS », email).

L'introduction de la finance digitale pourrait non seulement créer de nouvelles sources de revenus pour les groupes AVEC (paiement pour Mon cash, Nat cash par exemple), mais aussi favoriser une meilleure circulation de l'argent et diminuer les risques de perte des épargnes.

4.1.4. MÉCANISME DE GOUVERNANCE ET DE REDDITION DE COMPTE

La performance de toute institution financière est fonction de sa gouvernance.

Nous abordons dans cette section, l'analyse de la qualité de la gouvernance des groupes sur la base des critères suivants⁴⁶ :

■ L'existence d'organes de gestion et de contrôle

■ Le profil des dirigeants et leurs besoins en renforcement de capacités

■ L'utilisation d'outils appropriés de gestion financière

■ Les mécanismes de contrôles utilisés.

46 Critères inspirés des principes du CGAP et du Bureau international du travail (BIT) et qui sont recommandés pour analyser la performance dans cette industrie.

a. L'existence d'organes de gestion et de contrôle

Toutes les AVEC étudiées sont chapeautées par un comité de gestion de sept à huit membres.

Le comité de gestion est composé de sept à huit membres :

- 1 président
- 1 secrétaire ou archiviste
- 1 gardien de caisse ou trésorier
- 1 ou 2 compteurs d'argent

- 3 porte-clés (un pour chacune des trois clés utilisées pour verrouiller la boîte)

Ces postes sont théoriquement pourvus au début de chaque cycle par l'assemblée du groupe par élection.

Toutefois, parfois, comme souligné antérieurement, dans certains groupes, les élections ne sont pas organisées chaque année.

b. Profils et capacités des dirigeants et leurs besoins en renforcement de capacités

Les dirigeants des groupes sont sélectionnés suivant les principaux critères suivants :

- Voir été membre pendant un certain temps (deux à six semaines)
- Jouir d'une excellente réputation dans sa communauté
- Avoir la capacité de remplir la fonction (par exemple, un secrétaire doit pouvoir prendre des notes et préparer un rapport, un contrôleur doit avoir la capacité de comptabiliser les montants reçus et le président du groupe doit faire montre d'un certain leadership)
- Connaître la méthodologie AVEC

élites locales des communautés qui veulent trouver du financement quasi gratuit, en négligeant les intérêts des autres membres.

Dans le pire des cas, cela peut entraîner la perte de l'épargne des membres.

Afin de prévenir une telle situation, certaines personnes consultées estiment que les groupes doivent concevoir et mettre en place des structures de gouvernance plus solides qui ne permettent pas à l'élite de prendre le contrôle de la direction du groupe.

Le rapport du FIDA sur les leçons apprises dans l'accompagnement des Organisations financières à assise communautaire⁴⁷⁾ donne des pistes de solutions qui pourraient être exploitées par les groupes AVEC (voir encadré plus bas).

En dépit de ces critères de sélection, l'étude trouve que compte tenu du manque d'éducation de la plupart des membres, les groupes pourraient être facilement accaparés par les

Encadré : Prévention de l'accaparement des groupes par les élites

L'évaluation à mi-parcours du Projet d'agriculture irriguée dans le nord-est du Sri Lanka a révélé que les améliorations apportées aux infrastructures d'irrigation ne bénéficiaient qu'aux membres les plus aisés de la communauté, car les pauvres n'avaient pas de terres irriguées et ne cultivaient que des terres sèches en montagne, beaucoup moins productives. En outre, la guerre a multiplié le nombre de veuves, dont beaucoup n'ont aucun revenu assuré. À la suite de ces résultats, les associations féminines pour le développement rural (Women's Rural Development Societies, WRDS), qui avaient une centaine de membres, se sont réorganisées pour adopter une structure de gouvernance partant de la base.

Les membres des WRDS forment des groupes de cinq à sept membres et élisent une présidente et une trésorière. Les présidentes de ces groupes composent le comité exécutif de la WRDS et les trésorières en composent le comité de crédit. Une telle structure prévient l'accaparement par les élites, que l'on constate dans les groupes de grande taille, et permet aux plus pauvres et aux plus vulnérables

de se faire entendre, car chaque petit groupe est représenté au sein du comité exécutif et du comité de crédit.

Source : FIDA, 2017. Rapport sur les leçons apprises dans l'accompagnement des Organisations financières à assise communautaire

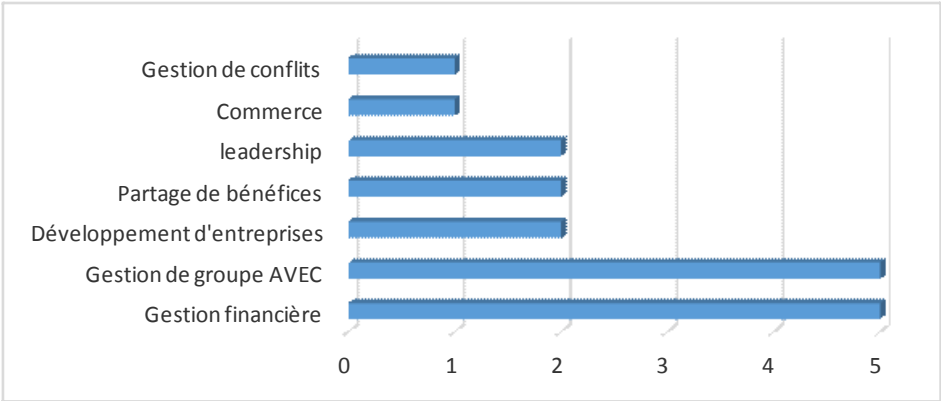
Concernant le renforcement de la capacité des dirigeants, les membres du comité reçoivent généralement un encadrement de l'agent villageois. Tous les groupes consultés admettent que leurs dirigeants seraient capables de faire leur travail, mais ont besoin d'être formés pour devenir plus performants.

Il n'y a aucun mécanisme pour former les nouveaux membres et les anciens doivent être mis à niveau périodiquement, voire recevoir de nouveaux modules de formation au regard de l'évolution de la situation. Par exemple, une formation sur la gestion des risques, la finance digitale, le leadership, l'établissement de partenariats, etc.

Les membres des groupes ont clairement exprimé des besoins en renforcement de capacités.

Ces principaux besoins sont consignés dans la figure ci-après.

Figure 17: Besoins en formations exprimés par les membres des groupes



Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021

c. Outils de gestion disponibles

Normalement, chaque groupe a reçu de l'ONG accompagnatrice une caisse verrouillable contenant les éléments ci-dessous :

- Trois cadenas de bonne qualité, chacun avec deux clés
- Un registre central pour suivre l'activité financière
- Des livrets (un pour chaque membre du groupe)
- Des cartes numérotées (une pour chaque membre du groupe)
- Un tampon en caoutchouc et un tampon encreur
- Deux stylos : l'un noir ou bleu, l'autre rouge
- Des stylos correcteurs / alternatifs comme l'encre correctrice
- Une calculatrice

- Des bols en plastique (un pour recevoir les amendes et un pour les contributions au fonds social, l'achat d'actions / l'épargne et le remboursement des prêts)
- Deux sacs en tissu (un pour le fonds social, un pour le fonds d'épargne / crédit)
- Une copie de la constitution du groupe

Les groupes auto-créés se sont procuré ces outils.

La plupart des groupes existants détiennent encore les outils de gestion reçus des ONG accompagnatrices.

Toutefois, plusieurs de ces outils sont en mauvais état à l'heure actuelle. Les groupes ne les ont pas remplacés, bien qu'ils soient capables de le faire.

Ceci traduit un manque de leadership des dirigeants de ces groupes.

d. Mécanisme de contrôle et de prévention des risques

Les membres du comité de direction sont chargés de faire le contrôle des activités.

Ils le font à chaque réunion en vérifiant les écritures passées par le ou la secrétaire.

Chaque fin de cycle, le comité doit contrôler toutes les entrées et les sorties de fonds afin de préparer l'état des résultats du groupe. Ce contrôle interne est renforcé par une vérification externe exercée par l'agent villageois.

Le portefeuille d'épargne des groupes est affecté par trois principaux risques, à savoir, la fraude, l'insécurité, et le non-remboursement.

La prévention des risques est intégrée dans la méthodologie AVEC.

Pour prévenir la fraude et l'insécurité, différentes personnes gèrent la finance et elles sont supervisées par un agent villageois.

Pour mitiger les risques de non-remboursement, les groupes exigent que chaque emprunteur mène une activité de génération de revenus. Chaque demande de crédit est soigneusement étudiée par le comité de gestion et la caution solidaire est appliquée à tous les emprunteurs.

Toutefois, compte tenu de la dynamique interne des groupes (augmentation de por-

tefeuille) et de l'évolution de leur environnement externe (insécurité, cas de vol, etc.), de l'avis de plusieurs membres consultés pendant la mission de terrain, il faudrait actualiser la politique de gestion des risques.

Ils affirment que des mesures prudentielles additionnelles s'avèrent nécessaires (forma-

tion des membres sur la gestion du crédit, diversification des activités financées, exiger un cash collatéral, augmenter les taux d'intérêt de façon à générer des provisions pour les créances douteuses, etc.) pour sécuriser l'épargne des membres et pour faire un suivi systémique des risques.

4.1.5. RELATIONS AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS

La liaison des différents maillons du système financier d'un pays est indispensable à la croissance économique.

La performance des AVEC est tributaire de son intégration dans le système financier national.

Cette section analyse les relations entretenues entre (i) les AVEC et les institutions financières opérant dans les cinq départements, (ii) une AVEC et une autre AVEC, et (iii) les AVEC et les PTF qui les soutiennent.

a. Relations entre les AVEC et les autres institutions financières

La relation banques et Institutions de micro finance (IMF) est un sujet incontournable lorsqu'on aborde la question du financement tant en milieu rural que dans les zones urbaines dans les pays en développement.

Dans le cas présent, il faudrait leur ajouter les groupes de financement solidaires qui font l'objet de la présente étude.

Ces groupes se situent à la base dans la chaîne de valeur du financement avec en haut de la pyramide, les institutions les plus formelles (les banques, caisses populaires, etc.).

Les relations entre les AVEC et les institutions de financement traditionnel (Banque commerciale, Coopératives d'épargne et de crédit, institution de micro finance non coopérative) sont quasi inexistantes.

Les groupes n'ont pas d'accès aux services bancaires parce qu'ils n'ont pas de document légal.

À la fin du cycle de prêts lorsque le montant des remboursements s'accumule et dans un souci de gestion des risques de vol, certaines AVEC mandatent un ou plusieurs de leurs membres pour déposer l'argent du groupe dans une banque sur le compte privé d'un membre.

De la même manière, les relations entre AVEC et les institutions de micro finance traditionnelles non coopératives sont inexistantes.

Les prêts offerts par ces institutions n'intéressent pas les AVEC parce que les taux d'intérêt associés à ces prêts sont jugés trop élevés par leurs membres.

Quant aux caisses populaires, certaines d'entre elles acceptent d'ouvrir un compte pour des AVEC moyennant la présentation de documents identifiant le groupe et ses membres.

Pour avoir accès aux caisses qui n'accordent pas cette possibilité, les groupes utilisent indirectement leurs services d'épargne comme elles le font pour les banques commerciales.

Il y a aussi d'autres chevauchements entre les caisses et les AVEC. En effet, des membres des AVEC sont aussi membres de caisses et vice-versa. La proximité des caisses et la similarité⁴⁸ de leur méthodologie à celle des AVEC constituent des éléments permettant de jeter des passerelles entre ces deux entités.

Cette connexion est l'une des principales stratégies préconisées par certains acteurs et experts rencontrés pour connecter les AVEC au système financier national et assurer leur viabilité.

Il faut souligner qu'il y a aussi des membres des AVEC qui ont un compte en banque.

Selon Paul (2019)⁴⁹, certains membres des ABCP, incluant les AVEC, sont bancarisés.

L'auteur rapporte que 39% des membres des ABCP ont un compte dans une coopérative d'épargne et de crédit et 32% dans une banque commerciale. Selon les dirigeants de banques et de caisses consultés par la mission, les membres des AVEC tendent à privilégier de manière générale, pour des raisons de sécurité, les services d'épargne offerts par leurs institutions.

Exceptionnellement, les AVEC utilisent le service de crédit quand ils ont besoin d'un montant élevé que les AVEC ne peuvent pas leur octroyer.

Ils sont convaincus qu'en matière de crédit, à part les contraintes liées à la modestie des montants, le service financier alternatif offert par leurs groupes est beaucoup plus efficace et moins coûteux que celui du système financier traditionnel.

L'expérience du FIDA au Mozambique, en Afrique suggère qu'un individu membre d'une AVEC vivant dans une zone reculée, n'est pas un client digne d'intérêt pour le secteur financier officiel.

Par contre une trentaine de personnes regroupées de manière organisée en vue d'épargner constituent une cible intéressante pour ces institutions, notamment les caisses populaires, IMF non coopératives, les banques dans la mesure où le groupe permet les économies d'échelle qui rendent l'offre de services financiers rentable (voir encadré plus bas).

Les AVEC intéresseraient encore plus les institutions financières formelles si elles appartiennent à un réseau (association, fédération) pouvant être traité comme client.

Pour les membres des AVEC, un rapprochement avec les institutions financières traditionnelles et formelles peut se traduire par un accès à des prêts plus importants ainsi qu'à d'autres produits et services financiers.

Encadré: Rapprochement réussi au Mozambique avec une banque commerciale grâce aux services bancaires mobiles

Au Mozambique, le Programme de services financiers ruraux (RFSP) favorise l'établissement d'associations d'accumulation d'épargne et de crédit (ASCA). Elles y sont plus de 100 000 et la plupart ont des difficultés à assurer la sécurité de l'épargne. Ces associations sont constituées en moyenne de 12 membres chacune et offrent à leurs membres des services d'épargne et de crédit sur une base hebdomadaire. L'épargne est conservée dans une boîte en bois dans la maison de l'un des responsables du groupe. Cette pratique est très risquée, notamment à cause des vols,

48 Financement communautaire ou solidaire ou de proximité, financement des pauvres, réponse à l'exclusion financière, etc.

49 Rapport sur la contribution des ABCP dans l'inclusion financière

des inondations et des incendies. Nouer un partenariat avec des banques commerciales permettrait d'assurer une certaine stabilité mais l'éloignement et le temps nécessaire pour les atteindre rendent ce projet irréalisable pour la plupart des groupes.

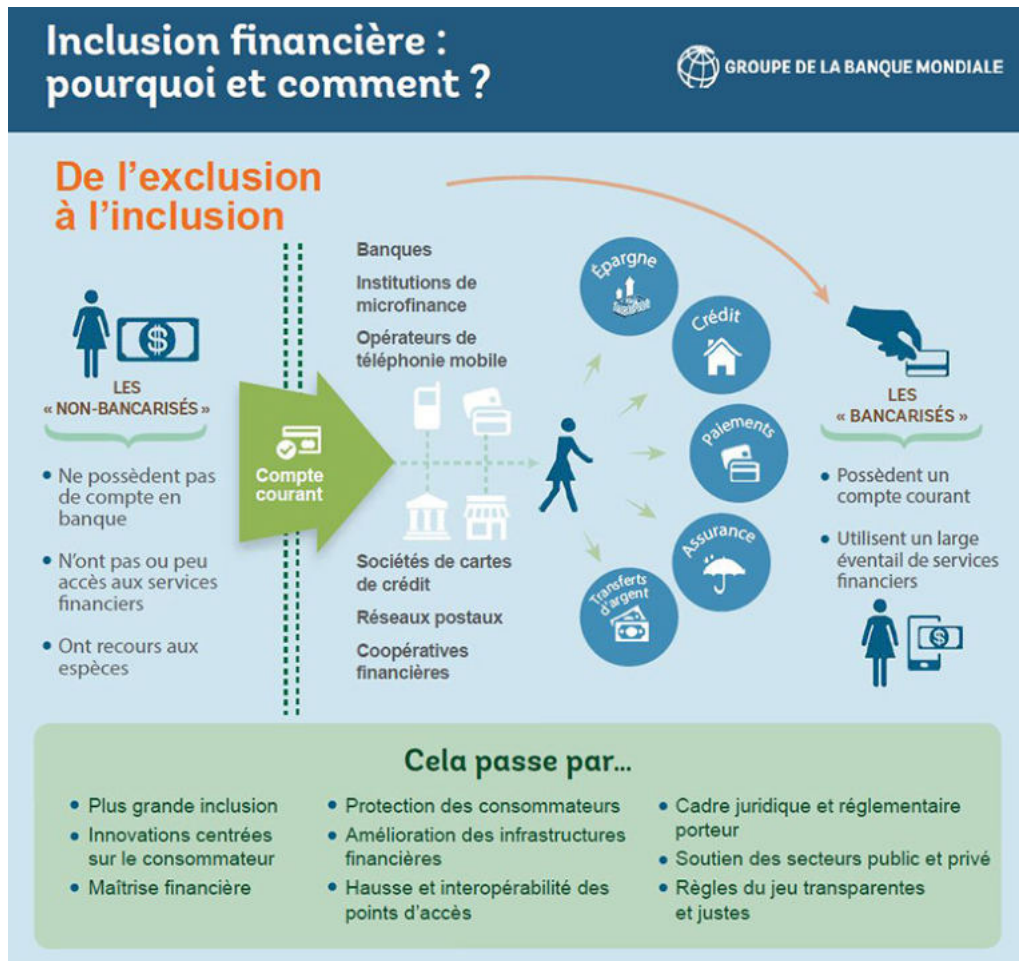
nique des services d'épargne et de crédit à leurs membres. L'argent qui était gardé dans des boîtes en bois est désormais déposé auprès d'un agent M-Kesh et transféré sur le compte du groupe, ce qui améliore grandement la sécurité des économies des membres

Source : FIDA, 2017 Rapport sur les leçons apprises dans l'accompagnement des Organisations financières à assise communautaire

Adressant le problème, la Banque du Mozambique a autorisé l'entreprise de téléphonie mobile du Mozambique Telecomunicações Móveis de Moçambique à utiliser la plateforme bancaire mobile M-Kesh. Un projet pilote a été conçu autour du RFSP, de la plateforme M-Kesh et du prestataire de services Ophavela. Les résultats préliminaires ont été positifs. Les groupes qui participent au projet pilote offrent désormais par voie électro-

Tel qu'illustré dans la figure ci-après, cette relation avec les institutions financières formelles est indispensable pour arriver à l'inclusion financière complète des membres des AVEC.

Figure 18: Schéma résumant le processus d'inclusion financière



Source : <https://www.banquemondiale.org/fr/news/infographic/2016/10/04/gateway-to-financial-inclusion>

4.1.6. RELATIONS INTRA AVEC ET ENTRE LES AVEC ET LES AUTRES INSTITUTIONS DE FINANCEMENT SOLIDAIRE

L'étude a constaté que les relations ne sont pas suffisamment développées entre les groupes AVEC d'une même communauté.

Les liens développés jusqu'à présent restent limités et concernent par exemple le partage d'un même local ou encore les échanges d'expériences entre groupes.

Quelquefois, certains groupes ont déjà mené ensemble des activités communautaires comme la réhabilitation de route, la participation à des fêtes patronales, etc.

Certains projets communautaires des AVEC

a. Relations avec les PTF

Les AVEC bénéficient de l'appui de certains PTF qui veulent renforcer la promotion de cette méthodologie en Haïti à travers les ONG accompagnatrices.

Ces PTF subventionnent la création et le renforcement des AVEC.

La mission a élaboré une cartographie de ces PTF dans la figure ci-après dans un souci de favoriser la synergie et la complémentarité des appuis.

Le graphique ci-dessous montre que le département du Sud-est bénéficie de l'appui du plus grand nombre de PTF (Banque mondiale, Coopération Suisse et USAID). Viennent ensuite l'Artibonite et le Nord-ouest où intervient le PMSAN avec un financement de l'Union européenne. L'USAID a été présente dans tous les cinq départements, notamment à travers le programme Kore Lavi.

comme l'établissement de boutique communautaire ou de centre de santé pourraient être exécutés plus facilement si les AVEC d'une même communauté entreprenaient entre elles des relations d'affaires.

La mission a constaté que chaque groupe fonctionne en silo alors que plusieurs groupes pourraient faire des ateliers de travail pour identifier les besoins de leurs communautés et exécuter des projets pour adresser ces besoins, acheter leurs matériels de travail en commun et faire ainsi des économies d'échelles.

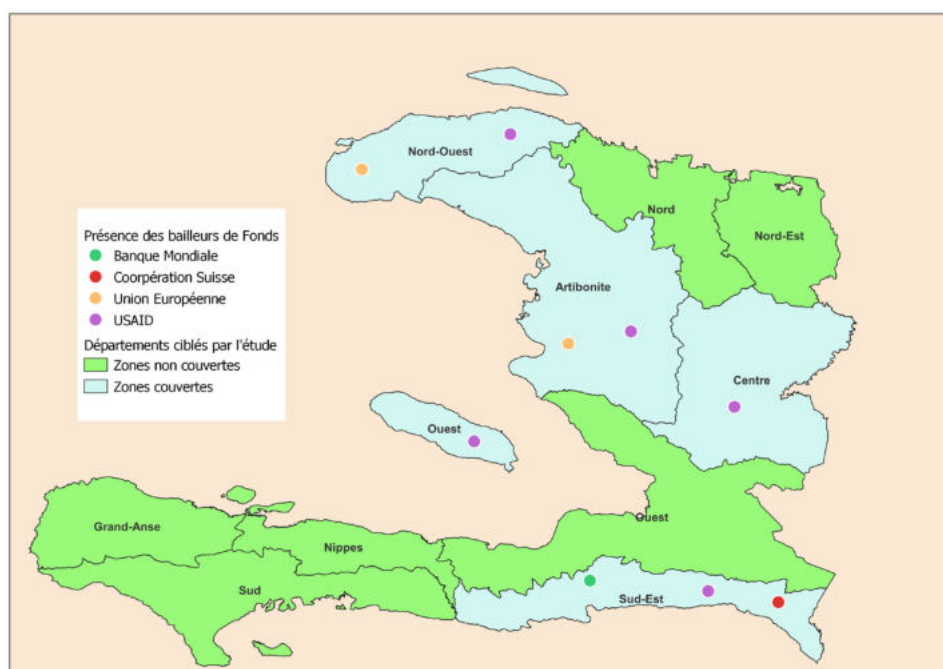
Actuellement, il y a deux programmes en cours qui appuient les AVEC dans trois des cinq départements concernés par l'étude.

Le PROMES est en cours d'exécution dans le département du Sud-est et le PMSAN dans le Nord-ouest et l'Artibonite.

Les PTF consultés (UE, Banque mondiale, et USAID) sont toujours intéressés à promouvoir les AVEC par le biais des programmes qu'ils financent.

En général, ils considèrent les AVEC comme une porte d'entrée des populations vulnérables à l'inclusion financière qui débouche sur la création de richesses et donc à une réduction durable de la pauvreté.

Ces groupes solidaires pourraient servir d'assise à d'autres activités en lien avec la Sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN).



Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021

4.1.7. PERFORMANCE DES AVEC

Cette section traite de la performance des AVEC, laquelle est la résultante de tous les facteurs déjà analysés dans le présent rapport.

Compte tenu de la mission des AVEC et au regard des directives du CGAP, trois éléments sont analysés : le bilan, la performance financière et la performance sociale.

a. Le bilan

Rappelons brièvement que dans le domaine de la micro finance, le bilan est une photographie de la situation financière de l'IMF à un moment donné dans le temps⁵⁰). Il est habituellement produit chaque mois ou chaque trimestre (au minimum chaque année), bien que les IMF dotées d'un système d'information de gestion adéquat puissent normalement produire un bilan à une fréquence quotidienne ou hebdomadaire.

Le bilan des AVEC est dressé hebdomadairement, c'est-à-dire à chaque réunion.

Toutefois, le bilan annuel se fait à la fin du cycle de prêt. Il est illustré dans le tableau suivant.

50 Tillman Bruett, Alternative Credit Technologies (ACT), 2005

Tableau 7: Bilan général des AVEC

Actifs	Passifs et avoir des membres
Intérêts reçus des membres qui empruntent	L'épargne des membres
Cotisation au fonds social	Les bénéfices découlant des parts achetés
Les outils de gestions	
Terrain et locaux	
<i>Exceptionnellement, certaines AVEC possèdent un terrain ou ont pu construire leurs locaux.</i>	

Mais, la majorité des AVEC n'a pas d'actif supplémentaire pouvant servir de collatéral, ce qui limite leur capacité à avoir accès à des services financiers dans les institutions financières traditionnelles.

b. L'intermédiation financière

Pour l'année 2020, le volume d'épargne total mobilisé par 43 des 48 AVEC enquêtées dans les cinq départements est de 20,063,139 HTG comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

On y remarque que le montant moyen de l'épargne collectée et gérée par les AVEC des 5 départements s'élève à 466,585 HTG.

Tableau 8: Volume d'épargne mobilisé par 43 des 48 AVEC enquêtées en 2020.

Départements	Nombre de groupes	Montant portefeuille d'épargne en HTG	Montant moyen portefeuille d'épargne en HTG
Artibonite	6	2 254 500.00	375 750
Nord-ouest	13	3 979 729.00	306 133
Sud-est	10	4 955 760.00	495 576
Centre	10	6 203 150	620 315
Ouest/Île de la Gonâve	4	2 670 000	667 500
Total	43	20 063 139	466 585

On peut constater qu'il y a des écarts importants entre les différents départements.

Le montant moyen d'épargne collectée est plus élevé à l'Île de la Gonâve. Le département du Centre vient en deuxième position et le Sud-est en troisième lieu.

L'une des principales raisons est la similarité des 20 communes de ces départements au regard du niveau de vulnérabilité des membres des AVEC.

Une autre raison réside dans la stagnation de la politique d'épargne des AVEC de ces communes.

Les parts n'ont pas été augmentées comparées à celles du département du Centre où les parts atteignent jusqu'à 1 000 HTG.

On remarque également, tel qu'indiqué dans le tableau ci-après, qu'il y a des écarts dans

les montants de portefeuille entre les communes d'un même département.

Dans certaines communes, le montant moyen collecté est largement inférieur à celui du département.

C'est le cas de Baie de Henne, Jean-Rabel, Bombardopolis et Bassin Bleu dans le Nord-ouest ; Thomonde et Cerca Lassource dans le Centre.

Dans ce dernier département, le montant moyen rapporté pour la commune de Hinche est largement plus élevé que le montant moyen pour toutes les autres communes qui ont fourni les informations.

Tableau 9: Montant moyen mobilisé pour le crédit pendant l'année 2020

Départements	Nombre de groupes	Montant en HTG
Artibonite		
Gonaïves	2	760 000.00
Gros morne	1	400 000.00
Anse Rouge	2	780 940.00
Terre Neuve	1	313 560.00
Total	6	2 254 500
Moyenne		375 750
Nord-ouest		
Port-de-Paix	2	762 000.00
Baie de Henne	2	380 000.00
Jean Rabel	2	298 675.00
Bassin Bleu	2	404 704.00
Bombardopolis	1	229 500.00
Moles Saint Nicolas	2	784 850.00
Chansolme	2	1 120 000.00
Total/moyenne	13	3 979 729
		306 133
Sud-est		
Belle Anse	2	846 160.00
Grand Gosier	2	1 260 800.00
La Vallée	2	1 126 800.00
Cayes Jacmel	2	840 000.00

Départements	Nombre de groupes	Montant en HTG
Anse A Pitre	2	882 000.00
Total/moyenne	10	4 955 760
Moyenne		495 576
Centre		
Hinche	2	1 482 000.00
Cerca La source	2	1 560 000.00
Thomonde	2	826 000.00
Thomassique	2	1 395 800.00
Cerca Cavajal	2	939 350.00
Total/moyenne	10	6 203 150
		620 315
Ouest/ Île de la Gonâve		
Anse à Galet	2	9 700 00
Pointe à Raquette	2	1 700 000
Total/moyenne	4	2 670 000
Moyenne		667 500
Moyenne générale	43	20 063 139

Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021

En général, les portefeuilles élevés correspondent aux AVEC qui ont augmenté le montant des parts.

Il semblerait qu'il y a une corrélation positive, d'un côté, entre l'âge des groupes et le montant des parts, et d'un autre côté, entre le niveau de vulnérabilité et le montant des parts.

On remarque que plus les groupes sont âgés, plus ils ont tendance à augmenter les parts. Selon une logique inverse, plus les membres sont vulnérables, moins élevé est le montant des parts.

La mission n'a pas observé de grands écarts entre les portefeuilles des AVEC créées par Kore Lavi et celles auto-crées ou créées après Kore Lavi.

En moyenne, le portefeuille des 20 AVEC créées par Kore Lavi dans les cinq départements est de 501 769 HTG alors qu'il est de 452 300 HTG pour celles créées après Kore Lavi comme on peut le remarquer dans le tableau 10 ci-dessous.

L'une des principales raisons pouvant expliquer cette différence est le montant des parts qui varie entre les groupes.

Tableau 10: Comparaison des montants moyens mobilisés pour le crédit en 2020 par les AVEC-Kore Lavi et après Kore Lavi.

Départements	Montant moyen mobilisé pour le crédit en 2020 en HTG	
	Kore Lavi	Après Kore Lavi
Artibonite	401 187	350 313
Nord-ouest	283 354	332 708
Sud-est	532 832	458 320
Centre	581 470	495 160
Ouest/La Gonâve	710 000	625 000
Total	2 508 843	2,261 502
Moyenne	501 769	452 300

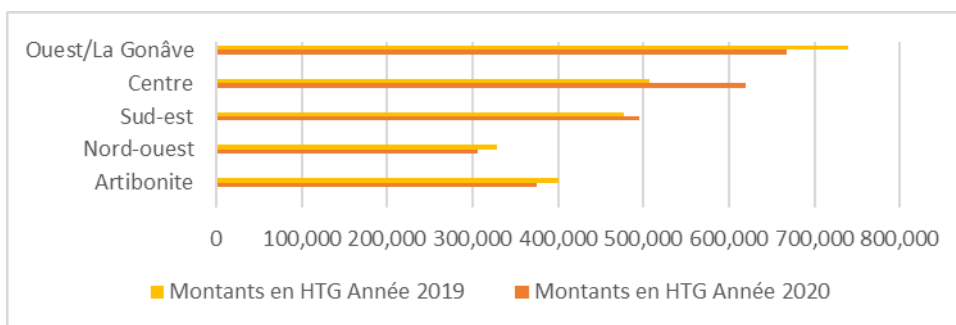
Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021

Par contre, l'étude a révélé des différences entre les montants de l'épargne collectée en 2019 et ceux en 2020, sauf pour les départements du Sud-est et du Centre. Alors que les montants collectés en 2019 ont augmenté en 2020 pour ces deux derniers départements, ils ont diminué pour les trois autres (Voir figure 19).

Selon les personnes interrogées à ce sujet, la cause principale de la baisse du portefeuille dans les trois départements réside dans les trois mois de l'opération « Pays lock » qui a paralysé les activités de toutes les AVEC, c'est entre autres, pourquoi leur portefeuille a légèrement augmenté en 2020.

Toutefois, les AVEC des départements du Centre et du Sud-est qui sont localisées dans la zone frontalière Haitiano-dominicaine ont été moins frappées parce que leurs membres ont pu faire le commerce frontalier pendant la période de paralysie.

Figure 19: Évolution du portefeuille d'épargne moyen de 2019 à 2020



Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021

Au chapitre des bénéficiaires, on remarque que ceux engrangés par les 39 AVEC qui ont fourni les informations pour l'année 2020 étaient de 398 720 HTG pour un portefeuille de 9 781 935 HTG, ce qui donne un retour moyen de 4.08% sur les épargnes.

Les pourcentages de bénéfice varient de 3.33% pour le Sud-est à 4.96% pour La Gonâve.

Le tableau ci-dessous présente les pourcentages de bénéfice obtenus en 2020 par département.

Tableau 11: Pourcentage de bénéfices obtenus en 2020

Départements	Portefeuille en HTG	Bénéfices en HTG	Pourcentage du portefeuille
Artibonite	1 669 500.00	71 940.60	4.31%
Nord-ouest	2 010 675.00	87 575.00	4.36%
Sud-est	3 066 960.00	102 275.00	3.33%
Centre	2 064 800.00	88 829	4.30%
Ouest/La Gonâve	970 000.00	48 100.00	4.96%
Total	9 781 935.00	398 720.00	4.08%

Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021

Ces chiffres indiquent que les AVEC sont productives.

Elles ont une grande efficacité opérationnelle et un coût par emprunteur très faible en comparaison avec les institutions financières traditionnelles. Il s'agit d'une bonne perfor-

mance, étant donné que les groupes n'ont aucune charge opérationnelle dans leur état des résultats.

Dans la mesure où les marges de revenus qu'elles réalisent sont nettes de charges, elles constituent donc des profits nets.

Malheureusement, l'entièreté des profits est partagée avec les actionnaires des groupes, empêchant ainsi une croissance organique.

Les membres des AVEC consultés lors de la mission de terrain estiment que le financement reçu de leurs groupes est insuffisant pour répondre à leurs besoins de crédit.

Selon la majorité d'entre eux, ce financement ne satisfait leurs besoins qu'à hauteur de 50% environ.

Néanmoins, ils estiment qu'avec leur groupe ils sont partiellement inclus financièrement compte tenu de leur accès au crédit à des conditions qu'ils/elles jugent acceptables.

Afin de faire face au problème du manque de fonds pour financer les activités des membres, certains groupes augmentent après certaines années⁵¹⁾ le plafond de parts de 50% jusqu'à 200%.

Toutefois, cela ne résout pas souvent le problème.

Le recours à des fonds externes pour financer les demandes de crédit n'est pas préconisé par le modèle d'affaire des AVEC en raison des effets pervers qu'il peut avoir sur le fonctionnement des groupes, notamment l'augmentation des taux d'impayés.

En outre, l'acquisition de fonds externes sur le marché financier haïtien aura un coût trop élevé pour les AVEC, même si les coûts de gestion de ces fonds seront pratiquement nuls.

En conséquence, *en cas d'acquisition de fonds externe sur le marché financier, les AVEC devront pratiquer des taux d'intérêt supérieurs aux coûts d'acquisition des fonds externes* (financements provenant d'autres institutions comme les banques commerciales ou caisses populaires).

En outre, si elles décident d'entrer dans cette dynamique, elles se doivent de réviser leurs politiques de crédit afin de traiter les fonds externes différemment des fonds internes⁵²⁾ de façon à pouvoir rembourser les premiers et dégager un certain profit indispensable à leur viabilisation financière. Cela requiert donc un nouveau modèle d'affaire reposant sur une comptabilité plus sophistiquée et un personnel réduit payé pour gérer les groupes, suivant les modèles standards de gestion d'une institution de micro finance.

Les agents villageois pourraient bien jouer ce rôle compte tenu de leur niveau avancé d'étude et leur maîtrise de la méthodologie AVEC.

c. La performance sociale

La solidarité est une obligation et une valeur intrinsèque au modèle des AVEC.

Cela se traduit par l'obligation faite aux membres de contribuer au fonds de solidarité durant chaque réunion.

51 Dépendant de leur maturité et des objectifs qu'ils cherchent à atteindre.

52 Les fonds externes peuvent être utilisés soit (i) uniquement pour alimenter le fonds social (ii) pour augmenter le portefeuille de crédit ; (iii) pour alimenter le fonds social et le portefeuille de crédit. Dans les deux derniers cas, des conditions spécifiques peuvent être définies pour avoir accès aux fonds externes. Par exemple, un membre peut avoir un montant comportant 50% de fonds interne et 50% de fonds externe avec un taux d'intérêt de 5% sur les fonds internes et 10% sur les fonds externes et une maturité plus longue pour le remboursement des fonds externes.

Les membres sont aussi encouragés à conseiller leurs pairs sur leur stratégie d'affaire parce que toute faillite d'une entreprise/activité économique d'un membre se répercute sur les opérations de l'ensemble du groupe.

Le tableau 12 ci-après présente les fonds de solidarité mobilisés par département en 2020.

Tableau 12: Montant moyen mobilisé pour la solidarité en 2020

Départements	Nombre de groupes	Montant Fonds social en HTG	Montant moyen Fonds social en HTG
Artibonite	6	89 940	14 990
Nord-ouest	12	132 150	11 013
Sud-est	9	130 022	14 445
Centre	8	112 000	14 000
Ouest/La Gonâve	4	83 000	20 750
Total	39	547 112	14 029

Source : Auteurs de l'Étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021

Il importe de souligner qu'il n'y a aucun lien entre les bénéficiaires du groupe et le fonds social.

Cela s'explique par le fait que l'obligation faite à chaque membre de contribuer à ce fonds est moins stricte que celle d'acheter des parts.

Ce dernier est directement lié au nombre de membres du groupe, puisque chaque membre doit verser 10 à 15 HTG à chaque réunion comme contribution au fonds social.

On note ainsi que la contribution des membres à cette caisse demeure un des défis majeurs pour la plupart des AVEC rencontrées.

Notons que certains groupes n'ont pas de fonds de solidarité ; mais c'est relativement rare. Ces différents paramètres expliquent les variations entre les montants par département.

Par ailleurs, la présente étude a révélé qu'il n'y a aucune forme d'assurance dans les 24 communes étudiées.

L'enquête réalisée par Paul (2019) a révélé que 23% des membres des AVEC avaient déjà bénéficié du fonds de solidarité. Les données recueillies lors des groupes de discussion animés par la mission montrent qu'un membre peut généralement recevoir entre 250 à 2 000 HTG.

Aucun des membres des AVEC ne possède une couverture d'assurance.

Le fonds de solidarité est faiblement alimenté (de 7 500 HTG à 25 000 HTG environ par groupe).

C'est d'ailleurs pour cette raison que le fonds de solidarité est assimilé à un fonds d'assurance. Il est utilisé pour aider les membres en difficulté. Par exemple, il est octroyé à ceux ou celles ayant un accident, une perte de stock ou de récoltes ou un cas de mortalité inattendu. Il est également utilisé pour entreprendre des activités sociales comme les fêtes de fin d'année et la célébration de jours spéciaux.

Il constitue ainsi un vecteur important de cohésion sociale.

Lors de la réunion de restitution, le représentant du MAST a souligné que l'octroi de police d'assurance aux membres des groupes est envisageable.

Toutefois, les groupes doivent être formalisés au préalable pour pouvoir être éligibles aux deux organes du ministère qui s'occupe de la question d'assurance :

- L'Office national d'assurance vieillesse (ONA)
- L'Office d'Assurance Accident du Travail, Maladie et Maternité (OFATMA)

En ce qui concerne l'assurance des activités agricoles, les participants à la restitution ont recommandé de tenir compte de l'expérience des actions passées comme le programme de Système de Financement et d'Assurances Agri-

coles en Haïti -SYFAAH et les Caisses rurales d'épargne et de prêts (CREP) mises en place par le FAES avec l'appui du FIDA afin d'en tirer des leçons.

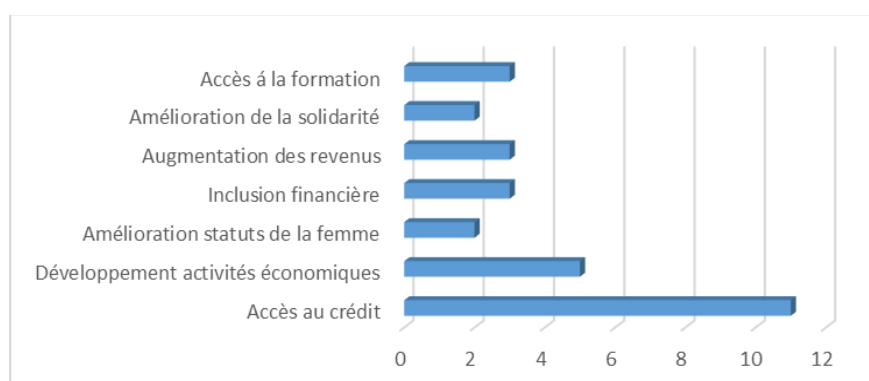
Les acquis de ces programmes peuvent être capitalisés dans la conception de tout programme d'assurance visant le développement rural.

Lors des rencontres sur le terrain, la mission a pu constater l'importance de l'impact socio-économique du financement des AVEC sur les conditions de vie des membres.

Les membres des groupes consultés affirment que l'appartenance à un groupe procure un ensemble de bénéfices, notamment l'accès au crédit qui leur permet de mieux développer leurs activités économiques et d'augmenter leurs revenus.

Le schéma ci-après fait état des principaux impacts rapportés par les membres des AVEC.

Figure 20: Principaux impacts des groupes sur leurs membres



Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021

Grâce au crédit reçu par le biais de l'AVEC, certains membres affirment avoir pu générer, voire accumuler de la richesse.

D'autres ont pu acquérir un lopin de terre dans un premier temps et entamer par la suite la construction progressive de leur maison.

Par exemple, certains affirment qu'ils sont passés de l'élevage de poulets à celui de caprins et ensuite à l'élevage de bovins.

Les agents villageois pensent que les groupes ont un impact positif sur leurs membres.

Comme l'exprimait spontanément, un agent villageois de la commune de Môle Saint-Nicolas, dans le Nord-ouest :

« Les gens pensent que *Ti pa ti pa*⁵³⁾ (AVEC) est venu trop tard. Ils ont pu accumuler des revenus. C'est le premier projet de l'état qui est bénéfique aux gens. Les membres qui empruntent font généralement du commerce. Ils empruntent, puis graduellement, ils ne vont plus demander des prêts aux banques, coopératives, et aux institutions de micro finance traditionnelle. Ils utilisent seulement leurs groupes. C'est le meilleur programme que nous avons eu dans notre département, parce que cela dure, ça continue ».

Cette perception d'amélioration des conditions de vie va bien au-delà de la situation économique.

Elle concerne également la perception d'une élévation de statut social au niveau de la communauté et de la famille, notamment pour les femmes.

Selon Paul (précédemment cité), la majorité des femmes membres estiment que le fait de

participer dans les groupes valorise mieux leur statut de femmes, souvent reconnues comme « *Poto mitan*⁵⁴⁾ » dans leur famille.

En fait, elles expliquent cette valorisation à travers une plus grande autonomie financière et le moins de recours à d'autres personnes (maris ou proches) pour satisfaire certains besoins financiers.

D'autres estiment que le fait d'aller dans les réunions du groupe, de faire partie d'un comité les valorise comme femmes.

Pour les hommes, être membre d'une AVEC accroît l'estime de soi et brise cette solitude liée à la situation d'extrême pauvreté.

Cette autoévaluation de la situation socioéconomique des membres, démontre que dans le temps une amélioration a eu lieu grâce à leur participation aux groupes.

Globalement, la situation s'est améliorée pour toutes les AVEC visitées.

L'évolution est la même dans les cinq départements lorsque l'analyse est menée par commune.

53 *Ti pa ti pa* veut dire AVEC en créole

54 *Poto mitan* est une expression créole signifiant que les femmes sont au centre du foyer, la personne autour duquel tout s'organise et s'appuie.

4.1.8. LES AVEC : PNPPS ET PROMOTION SOCIALE



L'un des objectifs de cette étude est de déterminer dans quelle mesure les AVEC peuvent être utilisées comme levier dans la mise en œuvre des volets de promotion et protection sociales de la PNPPS.

En conséquence, cette partie du rapport analyse les relations entre les AVEC et la PNPPS, notamment le rôle qu'elles peuvent jouer dans la promotion sociale.

Trois aspects sont abordés : les relations entre le MAST et les AVEC, le niveau de connaissance de la PNPPS par les AVEC et les rôles qu'elles envisagent dans sa mise en œuvre.

a. Relations passées et présentes avec le MAST

Les relations entre le MAST et les groupes sont mitigées.

Ceux créés par Kore Lavi attestent que le MAST avait participé à leur création et continue à entretenir des relations avec eux à travers les visites des cadres de ses bureaux départementaux.

Toutefois, ils affirment ne pas avoir bénéficié d'autres appuis du MAST depuis leur création.

Quant aux groupes auto-créés, ils affirment qu'ils n'ont aucune relation avec le MAST.

Si les groupes créés par Kore Lavi déplorent la faiblesse de leurs relations avec le MAST, la plupart des autres groupes ne cherchent pas à développer de relation avec ce ministère.

Par ailleurs, tous les groupes insistent sur le fait que le MAST ne leur a pas encore procuré de certificat de reconnaissance légale.

Comme souligné précédemment ce document est indispensable aux AVEC afin, entre autres, de :

- Ouvrir leur compte en banque ou dans une coopérative
- Faire des partenariats avec d'autres institutions
- Initier leur projet de transformation en de nouvelles entités (Fédération, association, CEC, etc.)
- Créer leurs propres entreprises communautaires
- Asseoir leur légitimité dans leurs communautés
- Signer des contrats de subventions d'ONG pour lancer des microprojets

b. Connaissance des AVEC de la PNPPS et rôles qu'elles envisagent dans sa mise en œuvre

La quasi-totalité des membres des groupes ne connaissent pas l'existence de la PNPPS.

Toutefois, après en avoir entendu parler lors de la mission, tous les membres affirment que c'est une excellente politique qui pourrait avoir des impacts majeurs sur la réduction de la pauvreté si des mesures sont prises pour sa mise en œuvre.

Interrogés en groupes de discussion sur le rôle qu'ils pourraient jouer dans la mise en œuvre de la PNPPS, les AVEC ont formulé les activités suivantes:

- Identifier les plus vulnérables
- Sensibiliser les gens à créer des activités génératrices de revenu

- Distribuer de l'aide aux plus vulnérables
- Faire le suivi de la situation des plus vulnérables de leurs communautés

Tous les groupes attestent qu'ils n'ont jamais participé à la distribution de l'aide d'urgence.

Toutefois, ils affirment qu'ils ont la capacité de le faire compte tenu de leur expérience dans l'animation communautaire.

Certaines AVEC ont des membres qui font partie des comités de protection civile ou qui ont déjà participé à la distribution de l'aide d'urgence dans le cadre de projets mis en œuvre par des ONG.

4.1.9. CONCLUSIONS SUR LA PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉTUDE : PERFORMANCE DES AVEC

Pour l'année 2020, le volume d'épargne total mobilisé par 43 des 48 AVEC enquêtées dans les cinq départements est de 20 063 139 HTG.

Le montant moyen de l'épargne collectée et gérée par les AVEC des cinq départements s'élève à 466 585 HTG.

Les AVEC ont réalisé un retour moyen de 4% sur les épargnes. Les pourcentages de bénéfice varient de 3.33% pour le Sud-est à 4.96% pour l'île de la Gonâve.

Il s'agit donc d'une grande performance financière.

La performance sociale a été également au rendez-vous.

Les AVEC ont mobilisé 547 112 HTG qui ont été utilisées pour aider les membres en détresse.

Le nombre des AVEC a augmenté à un rythme important dans tous les cinq départements étudiés.

Dans la plupart des communes, pour chaque AVEC créée par Kore Lavi, au moins une autre AVEC s'est auto-crée.

Cela signifie que le nombre des AVEC a au moins doublé de 2019 à 2021 seulement.

Leur nombre a augmenté, soit par fragmentation soit par duplication. Toutefois, leurs portefeuilles d'épargne se sont dégradés par les effets combinés des troubles politico-so-

ciaux, de la pandémie du COVID-19 et de l'insécurité qui sévit dans le pays, notamment à Port-au-Prince où sont concentrés la plupart des services indispensables à leurs opérations.

Les groupes ont fait montre d'une grande résilience en maintenant leur fonctionnement tout en mettant en œuvre des stratégies de continuation de leurs activités et de protection des plus vulnérables.

Si elles devraient poursuivre leur croissance sur ce rythme, il est fort probable qu'elles puissent continuer à se développer et favoriser l'inclusion financière complète de leurs membres.

Ce développement devra passer par l'augmentation de leur nombre et de leur membership, ce qui devrait induire une augmentation de leur portefeuille d'épargne et de crédit.

Par la même occasion, les membres devraient avoir davantage de capacités à supporter les activités sociales, ce qui renforcerait d'autant

la performance sociale des AVEC.

Les groupes envisagent de renforcer leurs actifs en acquérant des biens collectifs comme des locaux, des magasins communautaires pour la vente de produits alimentaires, de matériaux de construction ou d'intrants agricoles.

Certains groupes planifient même de mettre en œuvre des projets communautaires comme la réhabilitation de route, la construction d'écoles et de centres de santé.

Du point de vue organisationnel, ils projettent de se regrouper en association, en fédération ou en caisses populaires de façon à pouvoir octroyer des prêts de montants plus élevés et accompagner davantage les plus vulnérables.

Pour atteindre cet objectif, les groupes attendent avec impatience une attestation de reconnaissance du MAST, tout comme une assistance technique et financière de l'état et de ses partenaires techniques et financiers.

DEUXIÈME PARTIE DE L'ÉTUDE

L'inclusion financière dans le Nord-Ouest et le Haut Artibonite (NOHA)

4.2. STRATÉGIES D'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LE NORD-OUEST ET LE HAUT ARTIBONITE (NOHA)

La deuxième partie du rapport concerne l'analyse des modalités d'inclusion financière dans le NOHA. Elle passe en revue les autres structures de financement solidaire existant dans le NOHA, analyse leur performance ainsi que l'approche préconisée pour l'inclusion financière des vulnérables.

4.2.1. LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES DE PROXIMITÉ EXISTANT DANS LE NOHA

Pour bien camper les modalités d'inclusion financière existant dans le NOHA et l'approche pratiquée pour l'inclusion financière des vulnérables, cette section analyse dans un premier temps, le profil des autres⁵⁵⁾ institutions financières solidaires existant dans ladite région : leur nombre, leur historique, leur regroupement et leur résilience.

4.2.1.1. INVENTAIRE DES MODALITÉS D'INCLUSION FINANCIÈRE

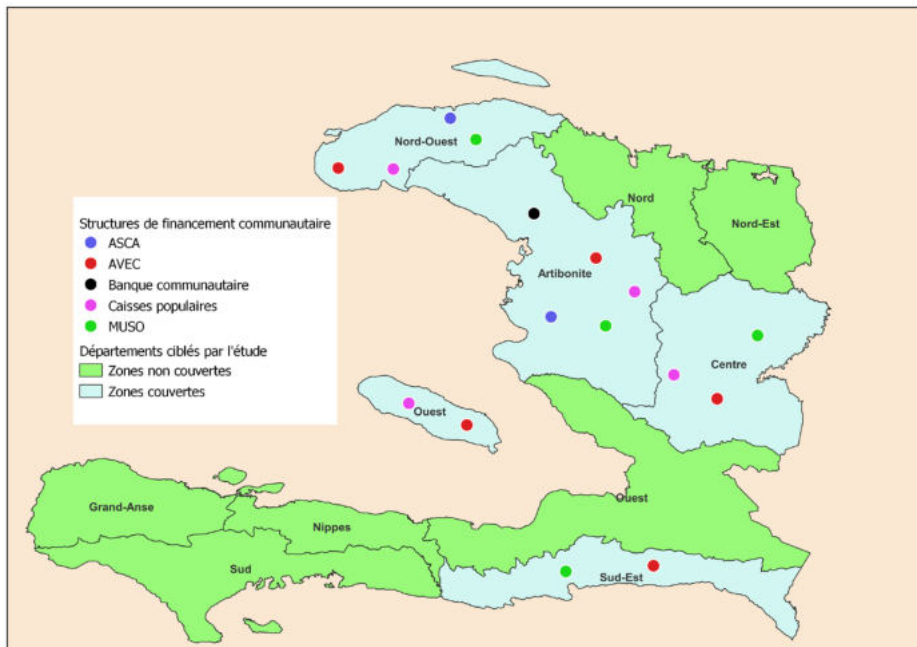
Les données recueillies indiquent qu'il existe cinq modalités⁵⁶⁾ d'inclusion financière dans le NOHA : AVEC, MUSO, ASCA, Banque communautaire, et CEC).

La figure ci-après présente la distribution géographique de ces structures de financements communautaires dans le NOHA.

55 Nous avons déjà étudié les AVEC.

56 Les Banques communautaires ne sont pas considérées ici, faute de données.

Figure 21: Distribution géographiques des groupes de financement solidaires dans le NOHA



Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021

L'inventaire réalisé dans le NOHA, dans le cadre de l'étude n'avait pas pour but de déterminer de manière exhaustive tous les groupes existant pour chaque type de structures de financement. Toutefois, il a clairement démontré l'importance numérique de chaque groupe.

En effet, un total de 955 groupes desservant 322 793 membres a été inventorié. Au nombre de 414, les AVEC sont numériquement les plus importantes. Elles représentent 43% des 955 groupes inventoriés dans le NOHA. Comme indiqué dans le tableau ci-après, elles sont plus nombreuses dans les sept communes étudiées du département du Nord-ouest que dans les quatre communes de l'Artibonite.

Les MUSO viennent en seconde position avec 320 groupes, soit 34% dans les deux départements.

Les ASCA occupent la troisième place avec 210 groupes, soit 22% du total, ensuite viennent les caisses populaires qui sont au nombre de 11 seulement dont 7 dans le Nord-ouest et 4 dans l'Artibonite.

Enfin, une seule banque communautaire⁵⁷⁾ a été identifiée dans le département de l'Artibonite.

Le tableau suivant présente le nombre de structures inventoriées pour chacune des 11 communes du NOHA.

57 Pour faciliter la présentation des données, la Banque communautaire n'est pas ajoutée au tableau.

Tableau 13: Nombre de structures de financement inventoriées dans les 11 communes du NOHA

Communes	Groupes					Membres				
	AVEC	MUSO	ASCA	CEC	Total	AVEC	MUSO	ASCA	CEC	Total
Artibonite										
Gonaïves	25	43		1	69	1058	1738		92380	95176
Gros morne	40			1	41	1515			41627	43142
Anse-rouge	22	43	115	1	181	713	1253	2231	13752	17949
Terre-neuve	10	13	95	1	119	322	437	1892	27104	29755
Sous-total Artibonite	97	99	210	4	410	3608	3428	4123	174863	186022
Nord-ouest										
Port de Paix	75	157		1	233	2530	4373		12024	18927
Jean Rabel	0	23		1	24	287	755		12024	13066
Baie de Henne	34	10		1	45	1029	324		6950	8303
Chansolme	20	8		1	29	946	242		26888	28076
Bassin bleu	65	10		1	76	1748	288		6950	8986
Môle-St-Nicolas	68	13		1	82	3468	406		26888	30762
Bombardopolis	55			1	56	1763			26888	28651
Sous-total Nord-ouest	317	221		7	545	11771	6388		118612	136771
Total Art+ NO	414	320	210	11	955	15379	9816	4123	293475	322793
%	43%	34%	22%	1%	100%	5%	3%	1%	91%	100%

Source : AVEC : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021 et informations provenant de AMURT (ASCA), KOFIP (MUSO), Le Levier et ANACAPH (CEC)

Cet inventaire n'est pas exhaustif.

Il existe certainement davantage d'AVEC, de MUSO, et d'ASCA dans le NOHA.

L'étude a jeté la lumière sur l'ensemble des quatre autres groupes (MUSO, ASCA, Banque communautaire et caisse populaire) d'une part et sur chaque groupe de manière séparée afin de faire des comparaisons sur la performance socio-économique des AVEC et tirer des conclusions à la fois générales et spécifiques.

a. Les MUSO

Les informations fournies par l'ONG KOFIP permettent de répertorier 320 MUSO existant dans le NOHA dont 99 dans les trois communes du haut Artibonite et 221 dans six du Nord-ouest. Ces MUSO desservent environ 9 816 membres.

Contrairement aux AVEC où les femmes sont supérieures à 75%, elles ne représentent que 52% à 57% des membres des MUSO. Le nombre moyen de membres est presque identique à celui des AVEC. Il varie de 28 à 41. Le tableau ci-après présente cet inventaire.

Tableau 14: Inventaire des MUSO et nombre moyen de membre par groupe

Communes	Nombre de groupes	Femmes	Hommes	Total de membres	% femmes	Nombre moyen de membres par groupe
Artibonite						
Gonaïves	43	926	812	1738	53.28%	40.42
Anse rouge	43	721	532	1253	57.54%	29.14
Terre neuve	13	248	189	437	56.75%	33.62
Sous-total Artibonite	99	1895	1533	3428	55.28%	34.63
Nord-ouest						
Port de Paix	157	2331	2042	4373	53.30%	27.85
Jean Rabel	23	409	346	755	54.17%	32.83
Baie de Henne	10	177	147	324	54.63%	32.40
Chansolme	8	127	115	242	52.48%	30.25
Bassin bleu	10	153	135	288	53.13%	28.80
Môle-St-Nicolas	13	229	177	406	56.40%	31.23
Sous-total Nord-ouest	221	3426	2962	6388	53.63%	28.90
Total Art+ NO	320	5321	4495	9816	54.21%	30.68

Source : KOFIP, Septembre 2021

Il existe quelques MUSO non encadrées par KOFIP dans le NOHA, notamment à Gros-morne où le KNFP encadre certaines.

Ainsi, il est permis de conclure qu'il existe au moins 320 MUSO qui opèrent dans le NOHA. Elles desservent 4 495 membres.

La caisse SOCOLAVIM encadre plus d'une centaine de MUSO. Elle appuie ces groupes depuis

2009 dans le cadre du projet HIFIVE financé par l'USAID.

Toutefois, elle ne travaille pas avec les AVEC.

Selon le directeur général de SOCOLAVIM la principale leçon qu'ils retiennent après des années d'accompagnement des MUSO est la suivante « pour atteindre les pauvres en Haïti on doit promouvoir la solidarité, sinon l'inclusion financière devient trop chère ».

b. ASCA ou groupes d'entraide/Self Help Group (SHG)

L'ONG AMURT, qui encadre les ASCA/ (SHG) a dressé un inventaire en juin 2021 dans les communes d'Anse-Rouge et de Terre-Neuve où elle intervient.

Cet inventaire a révélé l'existence de 210 ASCA dans le département de l'Artibonite dont 115 à

Anse-rouge et 95 à Terre-Neuve comme indiqué dans le tableau suivant.

Ces groupes composés en moyenne de 20 personnes desservent 4,123 membres dont 3,038 femmes, soit 74% du total

Tableau 15: Inventaire des ASCA et nombre moyen de membre par groupe

Commune	Nbre de groupes	Nbre de membres Femmes	Nbre de membres Hommes	Nbre total de membres	Nbre moyen de membres par groupe	Pourcentage de femmes
Anse-Rouge	115	1 751	480	2 231	19.40	75%
Terre-Neuve	95	1 287	605	1 892	20.00	68%
Total	210	3 038	1 085	4 123	20.00	74%

Source : Inventaire AMURT, juin 2021

Il convient de souligner que les groupes sont actuellement unisexes. Dans le passé, AMURT avait mis en place des groupes composés de femmes et d'hommes. Bien que les hommes étaient en minorité, ils prenaient le contrôle des groupes.

En conséquence, pour mieux promouvoir le leadership féminin, AMURT a décidé de créer des groupes ASCA exclusivement composés de femmes et d'autres uniquement d'hommes.

Il existe probablement d'autres groupes ASCA dans le NOHA, mais la quasi-totalité se trouve dans les communes d'Anse Rouge et de Terre Neuve qui sont couvertes par AMURT puisque c'est cette ONG qui crée et encadre ces groupes.

En conséquence, selon les données collectées, il est donc raisonnable d'affirmer qu'il existe au moins 210 groupes ASCA desservant 4 123 membres dans le NOHA.

c. Les caisses populaires ou coopératives d'épargne et de crédit (CEC)

Les caisses populaires n'ont pas été inventoriées puisque leurs réseaux disposent des informations fiables sur leur nombre et leurs opérations. Les informations fournies par l'ANACAPH et la fédération Le Levier ont permis de dénombrer sept caisses opérant dans les 11 communes du NOHA desservant 273 321 sociétaires.

Contrairement aux autres groupes, les caisses ont une latitude de pouvoir étendre leurs opérations sur plusieurs communes. Cette capacité leur confère une grande compétitivité par

rapport aux autres groupes et les positionne comme de potentiels partenaires.

Quatre des caisses opèrent dans le haut Artibonite desservant 174 863 et sept dans le Nord-ouest fournissant des services à 118 612 membres comme indiqué dans le tableau suivant. La liste des 11 caisses est présentée en annexe 5.

Tableau 16: Inventaire des caisses et nombre de membre par caisse

Nom de la caisse	Nbre de caisses/comptoirs de caisses	Nbre de Membres
Artibonite		
Gonaïves	1	92 380
Gros-Morne	1	41 627
Anse-Rouge	1	13 752
Terre Neuve	1	27 104
Sous-total	4	174 863
Moyenne		38 677
Nord-ouest		
Mole St Nicolas	1	12 024
Bombardopolis	1	12 024
Jean-Rabel	1	6 950
Port-de-Paix	1	26 888
Baie-de-Henne	1	6 950
Chansolme	1	26 888
Bassin bleu	1	26 888
Sous-total	3	118 612
Moyenne		16 945
Grand total	7	273 321

Source : Fédération Le Levier et l'ANACAPH, Octobre 2021

4.2.1.2. HISTORIQUE DES AUTRES GROUPES DE FINANCEMENT SOLIDAIRE

Les autres groupes (MUSO, ASCA, banques communautaires et les caisses populaires) ont été créés dans le même but que les AVEC.

La finalité était de mettre en place un fonds de crédit permettant aux membres de financer leurs projets sans avoir recours à l'usure et aux institutions de financement traditionnel.

À l'exception des caisses, ils fonctionnent pratiquement suivant la même méthodologie que les AVEC, mais avec certaines nuances majeures. Sur la base des informations recueillies auprès des institutions d'encadrement et des dirigeants des groupes, un parallèle a été établi entre les différents groupes tel que présenté dans le tableau suivant.

Tableau 17: Comparaison des groupes de financement solidaire selon neuf éléments de différenciation

Principaux éléments de différenciation	AVEC	MUSO	ASCA	Banques comm.	Caisses populaires
Épargne	oui	oui	oui	oui	oui
Crédit	oui	oui	oui	oui	oui
Cycle de prêts	Annuel	Continue	Continue	Annuel	Continue
Maturité des prêts ⁵⁸⁾	Très court terme	Court terme	Court terme	Court terme	Court et moyen terme

58 Très court terme : 3 mois ; Court Terme : 1 année ; Moyen et long terme : > 1 année

Fonds de solidarité	oui	oui	oui	oui	
Formation des membres		oui	oui	oui	
Formalisation	non	non	non	non	oui
Démocratie	oui	oui	oui	oui	oui
Proximité des membres	Grande	Grande	Grande	Grande	Limitée

Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021.

Ces groupes ont été mis en place dans les mêmes circonstances que les AVEC, c'est-à-dire à travers des projets de développement. D'autres ont vu le jour à la suite de la fragmentation et duplication de groupes existants.

Certaines organisations sont renommées leaders pour des groupes spécifiques. Par exemple, KNFP et son partenaire KOFIP sont réputés leaders des MUSO. De la même manière, AMURT, l'église méthodiste Baptiste d'Haïti (EMBH) sont respectivement reconnues comme promotrices des ASCA, et les Banques communautaires.

Certains groupes limitent leurs activités dans une région d'intervention géographique spécifique. C'est notamment le cas des ASCA qui sont confinées dans le haut Artibonite. Les banques communautaires qui étaient très populaires pendant les années 90 dans la plupart des départements du pays sont en voie de disparition dans les cinq départements concernés par l'étude. Elles ont été remplacées par les autres groupes.

4.2.1.3. REGROUPEMENT ET RÉSILIENCE

Contrairement aux AVEC, les autres structures de financement solidaires se sont regroupées en associations ou fédérations dans le but de constituer des institutions de financement ou d'accompagnement de second niveau. Les caisses populaires intègrent la fédération Le Levier et/ou l'ANACAPH. Le regroupement est intrinsèque à la méthodologie ASCA. Il constitue une étape obligée dans le cycle de vie de ces groupes.

Quant aux MUSO, elles ont adopté différentes formes de regroupements. Certaines d'entre elles se sont transformées soit en association de MUSO, en fédération de MUSO ou en Co-

pératives de crédit et d'épargne (CEC), mais en introduisant certaines innovations dans le modèle des CEC.

Le KNFP distingue actuellement deux types de MUSO. Celles qui se sont regroupées qu'on appelle bloc de mutuelles ou mutuelle mitan.

Le KOFIP, qui fait la promotion du regroupement en bloc, est en train de créer un réseau de caisses populaires mutualistes ou MUSO mitan, en capitalisant sur les blocs existants. Dans le NOHA, les caisses mutuelles ou MUSO mitan opèrent déjà (voir tableau 18).

Tableau 18. Distribution des MUSO regroupées dans le NOHA

Communes	Nombre de bloc de MUSO	
	Déjà créé et en service	En création
Nord-ouest		
Port-de-Paix	2	
Bassin Bleu		1
Jean-Rabel		1
Artibonite		
Anse-Rouge	1	
Gonaïves		1
Total	3	3

Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021

Tout comme les AVEC, les autres structures de financement communautaire ont été affectées par la crise que connaît le pays. Cela s'est traduit par une diminution de leur portefeuille d'épargne.

Toutefois, elles se sont adaptées et continuent à fournir des services à leurs membres tout en appliquant des mesures prudentielles et de protection de leurs membres.

4.2.2. GESTION DES GROUPES, MODALITÉS D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

a. Organisation

Hormis les caisses qui sont hautement organisées, les autres structures de financement communautaire fonctionnent presque de la même façon que les AVEC.

Elles se réunissent régulièrement chaque semaine ou chaque mois. Elles ont une

assemblée générale et un comité de gestion composé de 5 à 9 membres. Ils fonctionnent suivant les principes démocratiques, notamment l'alternance des dirigeants et intègrent toutes les couches sociales, particulièrement les plus vulnérables.

b. Fonctionnement administratif

Les caisses populaires ont une architecture administrative sophistiquée qui n'a rien à envier à celle de n'importe quelle organisation.

Leur administration s'apparente de plus en plus à celles des banques.

À l'instar des AVEC, les autres groupes ont un fonctionnement administratif léger et une bureaucratie réduite à sa plus simple expression.

À part quelques rares groupes issus d'organisations locales ayant déjà une permanence pour se réunir, elles organisent leurs

rencontres dans une école ou une église ou encore chez un membre. Aussi, elles n'ont pas un bureau physique. L'administration est

assurée par un comité bénévole allant de 5 jusqu'à 8 membres.

c. Modalité d'épargne et de crédit

Comme indiqué plus haut, l'épargne et le crédit sont les principaux services offerts par les groupes.

Dans le NOHA, les caisses offrent les crédits les plus importants en termes de montant, nombre de personnes desservies et la durée des prêts.

L'épargne est présentée sous différentes appellations : cotisation, parts, épargne, dépendamment du groupe. En plus de l'épargne et le crédit, certaines caisses populaires offrent des services de transferts d'argent.

Elles ont aussi une gamme plus variée de produits financiers.

Aucun groupe n'offre des services d'assurance et des produits financiers adaptés au milieu rural.

Les groupes diffèrent également en matière de montant moyen de leur portefeuille qui reste un indicateur important en matière de capacité d'inclusion financière.

Après les activités de commerce, l'agriculture est la plus pratiquée par les membres des groupes en milieu rural.

Cela détermine leur capacité à satisfaire les besoins en services financiers. Il est établi que la faiblesse d'un portefeuille moyen indique que le groupe n'a pas assez de liquidités pour satisfaire les demandes de crédit.

Compte tenu des risques inhérents aux activités agricoles, l'absence d'assurance limite le financement de ce secteur. La courte maturité des prêts (trois à neuf mois pour les AVEC, MUSO, ASCA, et Banques communautaires) est également un frein au financement de l'agriculture.

Afin de mieux appréhender les différents groupes présents dans le NOHA, une comparaison de leur modèle d'affaire s'avère nécessaire.

Les montants moyens des crédits alloués varient largement d'un groupe à l'autre.

Le tableau ci-après compare les quatre groupes les plus populaires (AVEC, MUSO, ASCA, et Caisses populaires) sur la base de cinq indicateurs (critères).

Tableau 19: Comparaison des quatre groupes les plus populaires sur la base de cinq indicateurs pour l'année 2020

Indicateurs	AVEC	MUSO	ASCA	Caisses
Crédit moyen par membre/ année en HTG	15 949	21 987	8 264	9 373
Fourchette de prêts en HTG	1 000-50 000		1 000-80 000	10 375-6 160 714
Taux d'intérêt	5%	1% à 5%	4%	3%

Maturité des prêts	3 mois	1 à 12 mois	1 à 6 mois	Jusqu'à 5 ans
Principales activités financées	Commerce, agriculture, élevage	Commerce, agriculture, élevage	Commerce, agriculture, élevage	Commerce, agriculture, élevage, transport, consommation, éducation

Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021

Les conditions d'accès au crédit sont presque les mêmes pour tous les groupes. Toutefois, les caisses populaires diffèrent des autres groupes surtout sur la question du « cash collatéral » qui est une condition sine qua non pour avoir un prêt.

Ce cash doit représenter un tiers du montant du prêt qui est bloqué jusqu'à l'échéance dans le cas de prêt fixe. Tous les autres groupes n'exigent pas de cash collatéral⁵⁹.

Tableau 20: Résumé des principales conditions d'accès au crédit dans les quatre groupes étudiés.

Exigences	AVEC	MUSO	ASCA	Caisses
Être membre du groupe	oui	oui	oui	oui
Avoir épargné dans le groupe	oui	oui	oui	oui
Mener une activité de génération de revenus ou avoir un emploi	oui	oui	oui	oui
Avoir un cash collatéral ou un avaliseur	non	non	non	oui
Avoir une bonne historique de crédit	oui	oui	oui	oui
Démontrer sa capacité de gestion financière	oui	oui	oui	oui

Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021

4.2.3. PERFORMANCE DES GROUPES DANS LE SYSTÈME FINANCIER COMMUNAUTAIRE HAÏTIEN

Il est presque unanimement reconnu que la viabilité financière est un critère essentiel de la réussite des institutions de micro finance (IMF).

En effet, si les IMF peuvent couvrir leurs coûts, elles peuvent aussi se développer et servir un nombre croissant de clients.

Au niveau mondial, le secteur dans son ensemble se développe rapidement⁶⁰. Cette croissance est due, dans une large mesure, à

l'importance d'atteindre la viabilité financière. *Mais, pour la plupart des praticiens de la micro finance et des PTF, il est important aussi d'atteindre les pauvres et les très pauvres, de fournir des services de qualité et, surtout d'améliorer le niveau de vie des clients.*

En d'autres termes, ce qui compte, c'est à la fois la performance financière et la performance sociale, c'est-à-dire la capacité de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des utilisateurs des produits.

59 C'est exceptionnel chez les AVEC. Ce n'est pas une règle

60 CGAP, Mai 2007. Notes focus

Comme pour les AVEC, la performance financière et la performance sociale seront analysées dans ce chapitre.

a. Performance financière

Dans le cadre de cette étude, pour apprécier la performance financière des groupes étudiés et dans un souci de comparaison des quatre groupes considérés, les indicateurs clés suivants ont été utilisés : le portefeuille de crédit et le prêt moyen par membre pour les deux groupes (CEC et MUSO) pour lesquels nous disposons ces données.

Tel qu'indiqué dans le tableau ci-après, les caisses disposent d'un portefeuille qui est supérieur à la somme de celui des MUSO.

Par ailleurs, le crédit moyen par client est plus élevé chez les MUSO. Il est de 21 987 HTG contre 9 127 HTG chez les CEC.

Les deux groupes (MUSO et CEC) ont fourni un total de 2 894 153 525 HTG en 2020⁶¹.

Tableau 21: Comparaison de la performance financière (portefeuille de crédit et crédit moyen par membre) des MUSO et CEC

Communes	Nombre de membres en 2020		Portefeuille de crédit en HTG en 2020		Crédit moyen par membre en HTG	
	MUSO	CEC	MUSO	CEC	MUSO	CEC
Artibonite						
Gonaïves	1738	92380	58226276	504402849	33501.8849	5460.0871
Gros morne		41627		720467600		17307.699
Anse-Rouge	1253	13752	47964701	83115163	38279.8891	6043.86
Terre Neuve	437	27104	4015713	175704725	9189.2746	6482.6123
Sous-total Artibonite	3 428	174 863	110 206 690	1 483 690 337	32 149	8 485
Nord-ouest						
Port de Paix	4373	26888	81349426	303661039	18602.659	11293.552
Jean Rabel	755	6950	11432998	59264912	15143.044	8527.3255
Baie de Henne	324	6950	2103260	59264912	6491.5432	8527.3255
Chansolme	242	26888	2100762	303661039	8680.8347	11293.552
Bassin bleu	288	26888	3654700	303661039	12689.931	11293.552
Môle Saint-Nicolas	406	12024	4971725	82565343	12245.628	6866.7118
Bombardopolis		12024		82565343		6866.7118

Sous-total Nord-ouest	6 388	118 612	105 612 871	1 194 643 627	16 533	10 072
Total Art+ NO	9 816	293 475	215 819 561	2 678 333 964	21 987	9 127

Selon Paul⁶²⁾, en matière d'offre de services financiers aux membres, les groupes sont beaucoup plus efficaces que les IMF traditionnelles.

Près de 95% des demandes de crédit a été honoré par les ABCP, selon les données de l'échantillon qu'il a observé.

Même si les montants sont nettement plus petits, il est clair qu'un tel taux n'est pas enregistré dans le système financier traditionnel formé par les IMF et les banques.

À l'exception des caisses populaires, l'accès au crédit est rapide au niveau de tous les

groupes même si les montants sont petits et parfois insuffisants pour certains membres qui en voudraient un peu plus.

L'accès est facilité en raison des conditions qui sont allégées au maximum (pas de dossier compliqué à monter).

De la même manière, le délai est réduit à une semaine ou une rencontre du groupe et les conditions d'utilisation du crédit ne sont pas prohibitives. *Dans la plupart des groupes, la condition concernant le montant maximum qu'un membre peut emprunter est fixée au triple de l'épargne déjà accumulée, incitant ainsi les membres à épargner davantage.*

b. Performance sociale

La plupart des gouvernements ont pris conscience que l'accès aux services financiers formels et leur utilisation a non seulement un impact positif direct sur les clients et les ménages, mais pouvait également avoir un impact plus large sur le développement économique au niveau national, un objectif de développement que partagent la plupart des partenaires techniques financiers⁶³⁾.

L'analyse de la performance sociale des groupes est abordée sous cet angle.

Les groupes étudiés affichent une grande performance sociale.

Faute de données complètes, il n'a pas été possible de mesurer pleinement de manière quantitative cette performance.

Toutefois, les informations recueillies par la mission auprès des institutions ont permis d'effectuer une appréciation globale de cette performance telle que présentée dans le tableau ci-après.

62 Ibid

63 CGAP. Consensus guidelines. (Karpowicz 2014 ; Dabla-Norris, et al. 2015 ; Turegano et Garcia-Herrero 2015)

Tableau 22: Comparaison de la performance sociale des groupes

Indicateurs	AVEC	MUSO	ASCA	CAISSES POPULAIRES
Niveau de vulnérabilité de la majorité des membres	Très vulnérable à vulnérable	Très vulnérable à vulnérable	Très vulnérable à vulnérable	Vulnérable à moins vulnérable
Existence de fonds de solidarité	Oui	Oui	Oui	Non
Réalisation ou financement d'activités communautaires	Oui	Oui	Oui	Oui
Fourchette ⁶⁴⁾ de prêts permettant de toucher le plus pauvres (en HTG)	1 000-50 000		1 000- 60 000	10 375-6 160 714

Source : Auteurs de l'étude de la performance des AVEC et des modalités d'inclusion financière, Sept. 2021

Les témoignages de certaines personnes consultées lors des groupes de discussions confirment cette performance.

Comme le soulignait un Agent villageois dans le département de l'Artibonite :

« J'ai eu la chance de participer à des activités des AVEC.

Elles ont affirmé qu'elles ont progressé économiquement. Elles sont dynamiques. Leur situation économique se développe rapidement. Elles jouent un rôle social important dans leur communauté.

Dans certains groupes, certaines personnes qui étaient dans le loyer sont devenues propriétaires, ils ont pu construire leurs propres maisons. Certains ont pu acheter des caprins et bovins. Certains ont pu commencer ou agrandir leur commerce ».

Selon Paul⁶⁵⁾, les groupes favorisent l'inclusion financière des pauvres, mais pas nécessairement des ultra-pauvres.

Divisant les catégories socioéconomiques en pauvres, extrêmes pauvres et ultra-pauvres, il conclut que ces derniers qui vivent dans une situation d'indigence (ultra-pauvres), ne sauraient pouvoir répondre aux exigences – notamment financière – des diverses catégories de groupes.

Selon l'auteur, les ultra-pauvres sont en général dans une situation sociale d'auto-exclusion qui ne leur permettrait pas de répondre au minimal social (chaussures, vêtements, etc.) nécessaire pour s'insérer dans un groupe social.

Cette catégorie sociale ne peut pas fournir la cotisation mensuelle ou hebdomadaire obligatoire (comme l'achat de parts, la cotisation pour alimenter le fonds de solidarité, etc.).

Ce qui l'amène à conclure que même si les ABCP touchent une catégorie socioéconomique globalement plus pauvre que les IMF traditionnelles, les ultra-pauvres ne sont pas réellement inclus financièrement par cette stratégie financière.

En conséquence, pour les ultra-pauvres, la stratégie d'inclusion financière doit être précédée d'un transfert d'actifs comme cela

se fait par le projet Chimen Lavi Miyo (CLM) exécuté par Fonkoze dans le département du Centre et le projet PROMES dans le Sud-est.

Ainsi, « avant de demander aux indigents et ultra-pauvres de venir cotiser ou même de recevoir un prêt, il faut commencer par leur offrir des dons pouvant leur permettre de s'intégrer minimalement à la société ».

Les groupes MUSO, ASCA/SHG, et Caisses populaires ont les mêmes impacts que les AVEC sur leurs membres. Tout comme ces dernières, ils représentent des institutions financières de proximité, favorisant l'inclusion financière des exclus du système financier. Ils permettent à leurs membres de créer de la richesse tout en constituant un filet de sécurité social sur lequel ils peuvent compter. En ce sens, ils se positionnent également comme des éléments essentiels du système d'assurance (protection sociale) des plus vulnérables.

Les consultations et les observations directes effectuées dans le cadre de l'étude montrent clairement que *la finance inclusive joue un rôle important dans l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages.*

L'appartenance aux groupes de financement solidaire améliore l'accès économique à l'alimentation tant du point de vue quantitatif que qualitatif.

Les impacts les plus importants des groupes ASCA/SHG sont énumérés dans l'encadré ci-dessous.

Encadré: Impacts des groupes d'entraide/ ASCA

Accumulation d'épargne au niveau des groupes

L'audit des livres des SHG a montré un niveau élevé des économies (comparé à la moyenne

des groupes d'épargnes et de crédit similaires dans le pays). Au total les économies sont estimées à 25 millions HTG (300 000 USD) pour 4 882 membres.

Augmentation des montants de crédit

Les SHG montrent une échéance des montants des crédits prêtés à leurs membres au fil du temps. Commencant initialement à 5 000 HTG en moyenne, les crédits ont atteint en moyenne 60 000 HTG dans des groupes qui sont plus de 6 ans.

De haut niveau de solidarité entre les membres

On note une forte expression de soutien aux initiatives de leurs pairs, y compris la réponse aux besoins urgents des membres comme les funérailles, les maladies, etc. La majorité des SHG partagent les exemples d'interventions passées et de décisions prises par les membres pour s'entraider en période de crise personnelle, en utilisant leurs fonds pour avoir un impact positif sur la vie des membres.

Amélioration des conditions de vie des membres

L'impact des microcrédits a été extrêmement positif sur les membres des groupes. La majorité des membres expriment une forte appréciation des prêts, non seulement parce qu'ils les aident à développer leurs activités de génération de revenus, mais aussi à se recapitaliser en période de contrainte. L'impact s'est matérialisé à travers une augmentation de leur capacité à faire du commerce, à acheter des semences ou d'autres intrants agricoles ou de subsistance, ou prendre en charge les coûts d'urgence liés à la santé et l'éduca-

tion. Les prêts proposés en 2018 notamment semblent avoir à répondre à un besoin réel des membres du SHG de se recapitaliser suite au passage de l'ouragan Mathieu.

Source : AMURT. SHG évaluation report, juin 2021

Ces groupes (AVEC, MUSO, ASCA/SHG, Banque communautaire), qui constituent l'écosystème financier en milieu rural et dans les poches semi-urbaines, sont complémentaires et sont liés⁶⁶ à travers leurs membres.

Selon la plupart des experts consultés par la mission, compte tenu de l'absence d'un cadre légal spécifique pour les méthodologies AVEC, MUSO, ASCA/SHG, banque communautaire, l'intégration et la viabilisation des structures de financement de proximité passent par leur connexion aux caisses populaires ou leur transformation en caisse populaire, ce qui est l'objectif de la plupart des groupes.

En plus des impacts cités plus hauts, *d'autres effets ont été constatés sur les bénéficiaires de tous les groupes :*

L'accès à des formations.

La plupart des membres consultés rapportent avoir déjà suivi des séances de formation, qu'il s'agit de partage d'informations régulières sur des techniques de gestion ou sur le fonctionnement de groupes ou encore des formations plus formalisées en provenance des opérateurs (KOFIP/KNFP en majorité).

Support assuranciel et de solidarité.

Les groupes représentent la seule source d'assurance pour leurs membres. Selon Paul⁶⁷, 29% des membres des MUSO, 23% des membres des AVEC, ont déjà bénéficié d'un support financier à travers le fonds de solidarité. Ce support est généralement insuffisant (250 à 1000 gourdes) parce que les montants du fonds de solidarité sont très faibles (de 1000 gourdes à 31 000 gourdes environ)⁶⁸.

Amélioration du statut social.

La participation aux groupes améliore le statut social des membres, notamment des femmes en raison de l'augmentation de leurs revenus et de l'amélioration de leur leadership.

Les membres associent, entre autres, ce changement au corpus de règles véhiculées par les groupes comme la ponctualité et le respect des délais.

Discipline financière.

La discipline financière est exigée par tous les groupes solidaires.

Les membres des groupes doivent fournir hebdomadairement ou mensuellement leur contribution à leurs groupes.

Cela exige une rigueur dans la gestion financière.

Cette discipline financière se matérialise par :

- Une épargne régulière
- Le financement de la solidarité
- Le rembourser à temps.

66 Ils sont liés de manière solidaire

67 Ibid

68 Paul, 2019

Les résultats de cette discipline sont immédiats et concrets au sein même des ABCP⁶⁹.

Tout d'abord, le nombre de membres ne décroît pas, au contraire on constate que plu-

sieurs groupes se fragmentent. Ensuite, d'un point de vue financier, le taux de délinquance est pratiquement nul lorsque l'on considère le pourcentage de crédit non remboursé.

4.2.4. ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES DES STRUCTURES DE FINANCEMENT SOLIDAIRES (AVEC, MUSO, ASCA)

Les données collectées par la mission ont permis de faire une analyse FFOM des structures de financement solidaires (AVEC, MUSO, ASCA) qui sont les plus semblables.

Cette analyse est présentée dans la matrice ci-après.

Matrice d'analyse FFOM des structures de financement communautaire (AVEC, ASCA, MUSO)

	<i>ables</i>
	<i>Grande proximité et connaissance des plus vulnérables</i>
	<i>Points faibles</i>
	<i>Manque de fonds pour répondre aux besoins de crédits des membres</i>
<i>Points forts</i>	<i>Incapacité des dirigeants de gérer leurs groupes, en raison d'une absence d'éducation financière et d'un niveau d'éducation faible</i>
<i>L'appartenance aux groupes constitue un bon début d'inclusion financière des membres : accès rapide au crédit à de meilleures conditions</i>	<i>Manque de fonds pour couvrir les besoins de solidarité des membres en situation d'urgence (accident, maladie, décès)</i>
<i>La solidarité entre les membres constitue une certaine assurance pour les plus vulnérables</i>	<i>Incapacité à financer des projets sociaux ou organisationnels locaux pouvant avoir un impact sur leurs opérations</i>
<i>Développement de l'esprit d'entreprise et d'une discipline financière des membres</i>	<i>Croissance limitée par une méthodologie trop statique adoptée alors que l'environnement interne et externe des groupes évoluent rapidement</i>
<i>Développement d'activités économiques des membres grâce aux financements reçus des groupes</i>	<i>Manque d'intégration dans le système financier traditionnel, limitant leurs choix de produits financiers et leur capacité à satisfaire</i>
<i>Les groupes représentent une base pour le développement communautaire, la protection et la promotion sociale des plus vulnérables</i>	

les besoins de leurs membres

La plupart des groupes fonctionnent de manière informelle, limitant leur possibilité d'établir des partenariats ou de faire affaire avec des organisations formelles.

Faiblesse du mécanisme de gestion des risques de vol de l'épargne en fin de cycle

Non-existence d'une méthodologie standard et diversification de la nomenclature des groupes utilisant la même méthodologie.

Matrice d'analyse FFOM des structures de financement communautaire (AVEC, ASCA, MUSO)

Opportunités

Possibilités d'intégrer le système financier traditionnel en établissant des partenariats avec les caisses populaires

Se transformer en se regroupant en d'autres entités (caisses populaires, fédérations, associations) capables de mobiliser et mieux gérer les fonds

Intérêt de certains PTF, notamment l'UE, pour intégrer les groupes dans les programmes qu'ils financent ou de financer des programmes spécifiquement conçus pour promouvoir l'inclusion financière

Travailler avec le MAST comme principal partenaire dans la mise en œuvre de la PNPPS

Se positionner comme organisation phare pour la distribution d'aide en situation d'urgence.

Menaces

L'épargne des membres est menacée par le vol pour les AVEC, MUSO et ASCA

Fort exode rural et la migration des membres des groupes vers l'étranger, notamment les jeunes qui abandonnent le secteur agricole, base de l'économie rurale.

Difficulté d'utiliser la technologie de finance digitale pour faire circuler l'argent en raison du manque de couverture téléphonique et de connexions internet en dehors de grandes villes en Haïti.

Matrice d'analyse FFOM des structures de financement communautaire (AVEC, ASCA, MUSO)

4.2.5. APPROCHE PROPOSÉE POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE DES VULNÉRABLES

Cette section présente l'approche proposée par les acteurs consultés pour l'inclusion financière des vulnérables au regard de la problématique de l'inclusion financière des vulnérables dans le NOHA.

a. Problématique de l'inclusion financière dans le NOHA

Le gouvernement Haïtien a décidé de promouvoir l'inclusion financière en Haïti.

munautés vulnérables des produits et services financiers adaptés à leurs besoins.

En 2013, il a lancé la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) avec pour objectif d'accroître l'accès aux services financiers responsables. La stratégie est actuellement en cours d'exécution.

La problématique peut se résumer autour des points suivants :

Selon le SNIF, alors que pratiquement plus de la moitié de la population haïtienne est actuellement engagée dans une forme de prêt, seuls 10 pourcents des adultes ont obtenu un prêt contracté auprès d'un prestataire de services financiers formels.

Le manque de confiance des groupes dans les services des prestataires financiers formels. En Haïti, comme ailleurs, la plupart des personnes pauvres et à faibles revenus sont intimidées par le décorum et caractère formel des installations des banques commerciales.

L'accès aux services financier a tendance à être plus difficile pour les populations les plus vulnérables et les moins nanties. Les ménages des zones rurales, à faible niveau d'éducation et de revenu sont les moins susceptibles d'utiliser des produits et services financiers formels.

Parfois, le personnel est intimidant et les traite en parents pauvres. Selon la Banque mondiale, une relation financière se base sur la confiance et celle-ci est difficile à établir si les clients perçoivent un énorme fossé entre elles et le prestataire⁷⁰.

Ils sont donc plus enclins à l'exclusion financière.

Les conditions exigées pour ouvrir un compte dans une institution bancaire ou coopérative. Les institutions financières traditionnelles exigent des groupes un ensemble de documents pour ouvrir un compte dans leur établissement.

Le problème d'accès au crédit est la principale cause entraînant une insuffisance marquée de l'inclusion financière dans le NOHA.

Les institutions financières traditionnelles présentes n'arrivent pas à fournir aux com-

L'un de ces documents est le certificat de reconnaissance légale délivré par le MAST ou une autre autorité étatique. Presque tous les groupes n'ont pas encore reçu ce certificat en dépit des efforts qu'ils ont déployés.

70 CGAP, focus note.

Un faible niveau d'éducation financière des groupes. La majorité des membres des groupes étudiés a complété ses études primaires et n'a pas fait d'autres études. Ils n'ont reçu aucune éducation financière. De plus ils ont un faible niveau d'exposition à la technologie de finance digitale disponible en Haïti.

Outre ces facteurs, une compréhension limitée des droits, obligations et avantages des clients rendent ces derniers (en particulier les femmes, les illettrés et les pauvres des zones rurales) plus vulnérables aux pratiques abusives des institutions financières formelles, mais aussi à certains dirigeants plus éclairés de leurs groupes.

Une proposition de valeur qui ne touche pas les membres des groupes. Il est évident que tout agent économique a besoin d'une gamme variée de services financiers. Cela est d'autant plus vrai pour les personnes pauvres et à faibles revenus qui sont en majorité les membres des groupes étudiés.

Dans la plupart des cas, bien que les institutions formelles offrent plusieurs types de produits financiers, ces derniers ne répondent pas aux besoins des membres des groupes puisqu'ils sont conçus pour des clients bénéficiant de sources de revenus stables (revenus mensuels fixes).

Par conséquent, les pauvres utilisent les services financiers informels de leurs groupes, le bétail comme forme d'épargne ; et les espèces comme unique forme de paiement.

Des circuits de distribution peu développés. La plupart des groupes faisant l'objet de la présente étude vivent dans des zones rurales qui comptent peu de points d'accès aux services financiers et où les contraintes de mobilité induite par des infrastructures routières

rudimentaires rendent difficiles et coûteux les déplacements vers le point d'accès le plus proche.

Les prestataires de services financiers présents dans le NOHA opèrent à travers des réseaux de succursales classiques situés principalement dans les grandes villes.

Il est trop coûteux pour eux de les étendre jusqu'aux zones rurales ou semi-rurales.

Une compréhension limitée des opportunités offertes par le financement solidaire. Malgré le développement du financement solidaire durant les dix dernières années, notamment avec la multiplication des AVEC, MUSO et ASCA dans le NOHA, la plupart des institutions financières traditionnelles ne le considèrent pas comme un segment de marché à desservir.

Les rencontres que la mission a eues avec plusieurs dirigeants de banques et de caisses populaires ont révélé que ces institutions n'ont pas inclus ces groupes-là dans leurs études de marché et en conséquence ne les connaissent que très peu. Seules les caisses populaires, en raison de leur proximité géographique et le chevauchement de leurs membres avec ceux des groupes, ont une certaine connaissance des groupes.

Les institutions financières traditionnelles continuent à desservir des segments de clientèle classiques. Par conséquent, elles ne cherchent pas à élargir leurs activités aux groupes étudiés.

Les projets financés par l'UE ont pour but de contribuer au développement socio-économique des communautés pauvres.



Sur le plan méso, étant donné que les groupes sont des acteurs de ces communautés, certaines personnes consultées pensent que l'UE peut encourager les agences d'exécution à faire des partenariats innovants avec les groupes en vue de renforcer l'efficacité et la durabilité de leur intervention sur le terrain.

À cet effet, elle peut inclure dans ses programmes des composantes spécifiques pour promouvoir le financement solidaire.

Au niveau macro, les PTF publics s'engagent de plus en plus auprès du gouvernement haïtien dans le développement de politiques publiques comme le SNIF— notamment, la PNPPS, et les aides budgétaires.

L'UE, étant l'un des PTF les plus impliqués dans cette dynamique, peut mettre en avant l'accès aux services financier à l'intérieur de ces cadres plus larges.

b. Approche utilisée pour promouvoir l'inclusion financière des personnes vulnérables dans le NOHA

Dans le passé, la seule alternative à l'inclusion financière était l'usure.

Dans les années 80, la micro finance a commencé à se développer d'abord avec les caisses populaires et ensuite avec des institutions de micro finance non coopératives.

Insatisfaits des produits de crédits offerts par ces institutions, sous l'impulsion d'ONG nationales et internationales, des institutions financières de proximité, comme celles décrites plus haut, ont vu le jour et fonctionnent comme des groupes d'entraide.

Ces groupes sont les principaux acteurs de l'inclusion financière en milieu rural et dans les zones semi-urbaines du NOHA. Ils permettent notamment l'inclusion financière des plus vulnérables comme les femmes et les jeunes.

L'approche préconisée pour l'inclusion des plus vulnérables par ces groupes et les acteurs consultés lors de la mission terrain peut être assimilée au triangle du CGAP qui est présenté ci-après.

Source : CGAP⁷¹⁾



71 [https://www.cgap.org/Une approche systémique de l'inclusion financière : Guide à destination des PTF](https://www.cgap.org/Une%20approche%20syst%C3%A9mique%20de%20l%27inclusion%20financ%C3%A9re%20%3A%20Guide%20%C3%A0%20destination%20des%20PTF)

Promotion de l'accès aux services financiers.

Historiquement, l'incapacité des institutions financières traditionnelles à offrir des services financiers est vue comme le principal frein à l'accès à la finance pour les pauvres en Haïti.

Les groupes faisant l'objet de la présente étude ont été créés par des ONG prestataires de services et ont perduré voire même multipliés après leur création.

Ainsi, l'accès à une gamme très limitée de services financiers (crédit, épargne et une forme de micro-assurance/solidarité) a pratiquement été assuré.

Promotion de l'utilisation et la qualité des services. *Selon le CGAP⁷²⁾, si cette approche de renforcement des institutions axée sur les prestataires a contribué à favoriser l'inclusion financière, elle a toutefois ignoré certains problèmes sous-jacents.*

Selon cette organisation, les PTF n'ont pas suffisamment cherché à comprendre les besoins des clients, à promouvoir des environnements réglementaires favorables (cadre légal, formalisation, etc.) et à renforcer l'infrastructure des marchés, autant de mesures nécessaires pour créer les conditions, les outils et les mécanismes de contrôle appropriés pour développer des marchés de services financiers diversifiés, innovants et transparents.

En effet, comme souligné précédemment, dans la plupart des cas, à l'exception des programmes récemment financés (PMSAN dans le NOHA et PROMES dans le département du Sud-est et les projets de World Vision à la Gonâve), il n'y a pas eu de suivi des groupes créés pour s'assurer de la qualité de leurs services.

Ainsi, dans la majorité des institutions financières traditionnelles, le manque de capacité ou l'éducation financière limitée de leurs clients, ne leur permet pas d'offrir des services financiers adéquats.

c. Analyse des possibilités d'utilisation des groupes de financement solidaire dans la mise en œuvre des actions de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le NOHA.

Il y a un manque d'implication des projets/programmes intervenant dans le NOHA et des institutions étatiques dans l'inclusion financière.

Actuellement, un ensemble de projets interviennent dans le développement socio-économique dans le NOHA.

Certains d'entre eux appuient les groupes pendant leur exécution.

Toutefois, d'aucuns estiment qu'ils peuvent faire mieux, notamment en considérant les groupes comme fournisseurs de services (main-d'œuvre, vente d'intrants, etc..) afin de leur permettre de générer des revenus, permettant entre autres d'améliorer la sécurité alimentaire de leurs membres.

En outre, les institutions étatiques n'ont pas encore appuyé les groupes. L'intégration des groupes comme bénéficiaires des projets/programmes des agences d'exécution et des institutions étatiques dans une logique de

partenariat, d'achats de services pourraient largement contribuer non seulement à une meilleure promotion sociale, mais aussi au développement socio-économique des communautés.

La mission a constaté que dans le cadre de la mise en œuvre du mécanisme d'octroi de coupons pour l'acquisition de produits agro-alimentaires qu'il n'y a presque pas de groupes de financement solidaire qui sont vendeurs du PMSAN.

L'utilisation des groupes comme prestataires de services apparaît comme l'une des meilleures stratégies permettant de faire en sorte que les actions de protection sociale du PMSAN débouchent sur la promotion sociale et l'inclusion financière.

Par exemple, le PMSAN peut utiliser les services des groupes pour fournir son appui aux filières agricoles et d'élevage.

Pour sélectionner les vendeurs d'aliments frais et de base participants, Kore Lavi applique les critères de sélection suivants :

(1) capacité à livrer une variété d'aliments frais et engagement à facturer des prix stables et équitables,

(2) accord de ne vendre que des produits locaux approuvés par le projet, et,

(3) accord d'être enregistré sur une base régulière sur le marché dans lequel ils font des affaires.

Kore Lavi a également dispensé une formation aux vendeurs en matière d'hygiène, de comptabilité de base et d'autres compétences de base sur le marché.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa deuxième composante, Kore Lavi promeut et facilite la participation aux AVEC en accordant des bons d'achat à des membres des AVEC.

Le rapport d'évaluation indique que la combinaison des bons et la promotion des AVEC constituait une approche synergique.

Les bons ont permis même aux plus pauvres de participer à des AVEC, dont ils auraient autrement pu être exclus, en raison du manque de revenu disponible à consacrer à l'épargne.

Quant à l'amélioration de la nutrition, l'un des indicateurs suivis par Kore Lavi était intitulé : Pourcentage de groupes AVEC intégrant la nutrition dans leurs activités régulières. Ainsi, les AVEC étaient encouragées à promouvoir la sécurité nutritionnelle.

4.2.6. CONCLUSIONS SUR LA DEUXIÈME PARTIE DE L'ÉTUDE : L'INCLUSION FINANCIÈRE DES PERSONNES VULNÉRABLES DANS LE NOHA

Les données compilées par la mission indiquent qu'il existe cinq modalités d'inclusion financière dans le NOHA (AVEC, MUSO, ASCA, Banque communautaire, et CEC).

À l'exception des caisses populaires qui ont une architecture organisationnelle sophistiquée, les autres structures qui ont été créées

dans le cadre de différents projets par des ONG ou auto-crées, affichent un fonctionnement similaires et simplifié.

Ce modèle d'affaire simplifié leur confère une performance financière plus grande que les banques et les caisses populaires.

Toutefois, il limite considérablement leur capacité à se développer, notamment à capter des ressources financières sur le marché financier ou à établir des partenariats d'affaire.

Les caisses, de par leur capacité à s'étendre sur plusieurs communes à l'échelle départementale, sont très compétitives.

Leur capacité à octroyer des prêts avec des montants plus élevés et sur une plus longue durée ainsi que les relations qu'elles ont tissées avec les autres groupes, les positionnent comme les principaux vecteurs qui permettrait l'intégration rapide des autres groupes au système financier national.

Les groupes ont une bonne performance sociale par rapport à leurs membres, mais celle-ci demeure très limitée en raison des faibles montants collectés pour supporter leurs membres en difficulté.

Les membres des structures de financement solidaire affirment que les crédits reçus de leurs groupes, bien qu'insuffisant pour répondre à tous leurs besoins en financement, ont permis d'améliorer leurs conditions de vie.

Selon les différentes sources de données consultées, le modèle d'inclusion financière des vulnérables prônées dans le NOHA repose essentiellement sur l'accès aux services financiers.

Une inclusion financière complète et effective dans le NOHA, implique une diversification et une meilleure utilisation des services ainsi qu'une amélioration de leur qualité en tentant de résoudre les problèmes décrits plus (éducation financière, formalisation, regroupement, intégration dans le système financier national, etc.).

Les consultations et les observations directes effectuées dans le cadre de l'étude montrent

clairement que la finance inclusive joue un rôle important dans l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages.

Les groupes contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages dans la mesure où ils permettent d'augmenter les revenus de leurs membres.

Les institutions étatiques n'ont pas encore véritablement appuyé les groupes.

L'intégration des groupes comme bénéficiaires des projets/programmes des agences d'exécution et des institutions étatiques dans une logique de partenariat, d'achats de services pourraient largement contribuer non seulement à une meilleure promotion sociale, mais aussi du développement socio-économique des communautés.

Le MAST et ses partenaires, dont le PMSAN, peuvent renforcer cette contribution, en considérant les groupes comme partenaires à travers les approches suivantes :

Subvention des activités agricoles pilotées par les groupes ou promues par les groupes.

Compte tenu des risques liés aux activités agricoles et d'élevage qui constituent la base de la sécurité alimentaire, PMSAN peut subventionner à 50% les prêts octroyés aux membres voulant se lancer dans les filières agricoles jugées stratégiques pour la sécurité alimentaire de la population ainsi que les projets agricoles communautaires innovants des groupes (transformation de produits et commercialisation, stockage, vente d'intrants, etc.).

Vendeurs prioritaires des opérateurs des projets en exécution et sélectionnés sur base de critères pro-sécurité alimentaire :

- capacité à livrer une variété d'aliments frais et engagement à facturer des prix stables et équitables,

- accord pour ne vendre que des produits locaux approuvés par le PMSAN, et
- accord pour fournir des informations régulières sur la production de ses membres et sur leur mode de nutrition ;
- 4) accord pour fournir un panier alimentaire (filet de sécurité alimentaire) aux membres invalides à partir des profits générés.

Les données recueillies lors de la mission sur le terrain ont permis de constater qu'il y a un bon début d'inclusion financière des personnes vulnérables dans le NOHA.

En revanche cet élan est freiné par les éléments suivants :

Existence d'une gamme réduite de produits financiers. Les services financiers sont limités à la micro-épargne et au microcrédit.

Mis à part certaines caisses qui délivrent des transferts, ce service n'existe pas au niveau des autres groupes, alors que la plupart des membres des groupes dépendent des transferts envoyés par leurs parents ou amis vivant à l'étranger ou encore dans les grandes villes.

La finance digitale qui est pratiquée en Haïti depuis environ une dizaine d'années n'a pas encore pénétré les groupes, à l'exception des MUSO qui commencent à adopter la finance mobile avec le KNFP.

Manque de connexion des groupes. Certains des groupes collaborent entre eux.

Par exemple, le modèle des SHG/ASCA est basé sur la collaboration de plusieurs groupes. Les caisses populaires opèrent sous le parapluie des fédérations Le Levier et Le Sociétaire.

Les MUSO commencent à se regrouper en fédération ou associations.

Toutefois, les AVEC ne se sont pas encore engagés dans cette mouvance de regroupement. Et il n'y a pas encore de mécanisme d'interconnexion des groupes.

Il va de soi que cette interconnexion est indispensable pour faciliter la circulation de la monnaie, favoriser les affaires entre les différents groupes et susciter l'intégration de tous les groupes dans le système financier national.

L'interconnexion des groupes pourrait notamment favoriser des campagnes d'influence pour le financement inclusif en milieu rural dans le NOHA, objectif poursuivi entre autres, par le PMSAN.

Manque de formalisation des groupes. À l'exception des caisses populaires, l'étude a révélé que la plupart des autres groupes n'ont pas obtenu de reconnaissance légale en dépit des efforts qu'ils ont déployés.

Risque de perte des épargnes en fin de cycle de prêts. Mis à part les caisses populaires, les groupes épargnent de l'argent dans une caisse qui est gardée chez un membre. En fin de cycle de prêts, il y a souvent de grosses sommes d'argent dans cette caisse et cela peut susciter la convoitise de certains membres des communautés.

Bien qu'ils soient rares, des cas de vols de caisses ont été signalés dans plusieurs communes.

Certains groupes ont demandé à un ou plusieurs de leurs membres d'ouvrir un compte dans une caisse populaire pour déposer l'argent du groupe, ce qui diminue le risque sans toutefois l'éliminer complètement.

Un cadre légal qui ne tient pas nécessairement compte des institutions financières de proximité (AVEC, MUSO, ASCA, Banque communautaire).

La nouvelle loi de micro finance ne fait pas référence à ces petites entités fournissant des services de micro finance.

Certains considèrent que les montants qu'elles recueillent sont des épargnes comme celles mobilisées par les banques et les caisses populaires et de ce fait, elles devraient être supervisées par une entité de régulation.

D'autres pensent qu'étant donné qu'il n'y a pas de loi spécifique qui considère l'existence de ces structures et que les montants collectés ne sont pas déposés comme c'est le cas pour les banques et les caisses, il n'est pas nécessaire de recourir à une supervision.

Ces groupes mentionnent que la BRH n'a pas les moyens pour gérer les groupes de financement solidaire compte tenu de leur nombre et de leur grande dispersion géographique.

Ils estiment que l'intervention de la BRH pourrait même faire disparaître l'essence du mouvement.

Ils jaugent également que ce rôle de supervision ne devrait pas non plus incomber au MAST dans la mesure où la mission première de cette institution n'est pas financière. Ils recommandent d'engager un débat pour trouver la meilleure formule pour la formalisation et la viabilisation des groupes solidaires.

Toutefois, tout le monde s'accorde sur la nécessité de mieux formaliser les groupes et de mettre en place un mécanisme formel permettant de diminuer les risques de perte de l'épargne.

En outre, dans le cas des plus vulnérables qui font l'objet d'une «perte et réduction des accès à l'alimentation et aux services sociaux, perte et réduction des moyens d'existence de base», les résultats présentés préalablement plaident pour une approche spécifique

de graduation qui commencera par des dons pouvant les aider à garantir le Premium Vivera couplés à un mentorat visant à créer la capacité à participer aux activités des groupes.

Cette approche doit tenir compte de tous les niveaux de vulnérabilité mentionnés dans le rapport, en mettant l'accent sur les plus vulnérables.

Comme le prévoit la PNPPS, il faudrait mettre en branle des mécanismes existant de protection et promotion sociales : Transferts sociaux monétaires ou en nature sur une base structurelle et conjoncturelle, subventions et transferts d'actifs productifs (appui à la recapitalisation) avec conditionnalités.

Ces mécanismes impliqueront en priorité les intrants de base, les semences, le bétail, les outils et équipements agricoles/de pêche. Les subventions aux intrants agricoles peuvent être octroyées par le biais d'un système de bons.

Quand les membres atteindront la capacité financière minimale, ils pourront intégrer les groupes.

Enfin, ces transferts et/ou subventions devront être conditionnées à des formations (offertes gratuitement ou quasi gratuitement) et à des services de vulgarisation adaptés, notamment dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage.

Nonobstant tous ces obstacles qui freinent l'inclusion financière, la mission est d'avis que les relations développées entre les groupes et les caisses, et l'utilisation de ce dernier modèle sont très encourageantes.

Il existe en effet des opportunités d'affaires gagnant-gagnant pour les caisses populaires et les autres groupes (possibilité d'augmenta-

tion de l'épargne des caisses, sécurisation de l'épargne des groupes, etc.).

Si la plupart des caisses n'ont pas encore évalué ces opportunités, la caisse SOCOLAVIM et la fondation Fonkoze, avec l'appui de PTF, se sont engagées dans cette voie en intégrant respectivement les MUSO et les AVEC dans leurs modèles d'affaires.

Il est attendu que les PTF favorisent non seulement le down-scaling des caisses, mais aussi l'effort d'up-scaling (regroupement pour pouvoir offrir de nouveaux produits et services financiers) des MUSO et des ASCA qui aura certainement un effet d'entraînement sur les AVEC.



5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

La présente étude financée par l'Union européenne dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Multisectoriel de Sécurité alimentaire et nutritionnel (PMSAN), s'est focalisée sur la performance des AVEC opérant dans cinq départements : Sud-est, Centre, Artibonite, Ouest, et le Nord-ouest ainsi que des modalités d'inclusion financière dans le Nord-ouest et le Haut Artibonite (NOHA).

Les résultats présentés dans ce rapport renouvellent l'importance capitale du financement solidaire dans le développement socio-économique d'Haïti.

Il y a au moins 955 groupes fournissant des services financiers dans les 11 communes du NOHA dont 414 AVEC, 320 MUSO, 210 ASCA et 7 CEC opérant à travers 11 succursales. Ces groupes desservent au moins 322 793 membres. Les CEC et les MUSO ont fourni 2 894 153 525 HTG en 2020.

La pérennité du système de financement solidaire dépend de la viabilité financière de chacun des groupes, c'est-à-dire de sa capacité à assurer la permanence de ses opérations financières de façon rentable.

Ainsi, il est indispensable de les accompagner dans leur croissance, notamment ceux qui

n'ont pas suffisamment de ressources pour se développer.

Il y a un besoin d'encourager les groupes à se fédérer ou à se regrouper en associations afin d'être plus aptes à être intégrés dans le système financier national et capter du financement externe.

La finance solidaire est bien ancrée en dehors et même dans certaines grandes villes des cinq départements.

Elle se structure face aux différentes manifestations de l'exclusion financière.

Les données recueillies concernant l'évolution et la performance des structures montrent bien un mouvement financier populaire qui, s'il continue à ce rythme, aura un impact considérable sur l'inclusion financière des personnes vulnérables, mais aussi du développement durable.

Les membres des groupes solidaires qui, auparavant n'avaient pas eu accès à suffisamment d'épargne, commencent à la mobiliser de plus en plus notamment grâce aux groupes dont ils sont membres.

Les AVEC vont évoluer soit vers des fédérations/Associations ou des caisses populaires après avoir atteint un certain niveau économique.

Les MUSO quant à elles ont commencé à se transformer en caisses populaires. Elles vont continuer sur cette lancée.

Les ASCA se transforment également en fédération et se voient aller encore plus loin sur le chemin du changement en institutions financières formelles.

Il est important de suivre l'évolution des groupes pour deux raisons.

D'une part pour apporter davantage de transparence et responsabilisation aux parties prenantes (pour démontrer que les interventions produisent les impacts attendus sur les membres ciblés).

D'autre part, il faudrait promouvoir une meilleure performance des programmes d'appui et de meilleurs résultats (améliorer les interventions en cours) en soutenant des prises de décisions basées sur des données concrètes.

Toutefois, cette croissance du système financier solidaire le rend plus risqué.

Par exemple, les fonds collectés par les AVEC en fin de cycle doivent être placés dans un lieu plus sécurisé.

En conséquence, le secteur nécessite une surveillance indirecte de la part des autorités de régulation, en l'occurrence la BRH, respon-

sable de la protection des avoirs des épargnants, du contrôle des opérations de crédit sur le territoire et de l'intégrité du système financier.

Le MAST pourrait également développer un mécanisme direct pour assurer le suivi et le renforcement des groupes.

De par leur connaissance et de leur proximité avec les personnes vulnérables, les groupes de financement solidaires constituent de véritables alliés pour la mise en œuvre de la PNPPS.

Elles contribuent à la promotion sociale des ménages vulnérables, à travers des activités de génération de revenus et de création de richesses durables.

Comme le disait Kofi Annan, Secrétaire général des Nations unies, 2003

« La dure réalité, c'est que la plupart des personnes pauvres dans le monde n'ont toujours pas accès à des services financiers pérennes, que ce soit d'épargne, de crédit ou d'assurance. Le grand défi qui se pose à nous est de lever les contraintes qui excluent les pauvres d'une pleine participation au secteur financier... Ensemble, nous avons le pouvoir et le devoir de bâtir des secteurs financiers qui aident les gens à améliorer leurs conditions de vie⁷³».

La matrice qui suit, résume les conclusions générales et les recommandations de l'étude. (Tableau 23)

Tableau 23: Matrice des conclusions générales et recommandations

Conclusions	Recommandations	Cibles	Priorités (CT, MT, LT)*
<p>1. Les structures de financements communautaires sont nombreuses. Il existe au moins 955 groupes fournissant des services financiers dans les 11 communes du NOHA dont 414 AVEC, 320 MUSO, 210 ASCA et 7 CEC. Ces groupes desservent au moins 322 793 membres. Il y a beaucoup plus de groupes dans les trois autres départements concernés par l'étude. Ces structures jouent un rôle primordial dans l'inclusion financière, notamment en milieu rural. Toutefois, il n'y a aucun système de suivi national pour suivre leur évolution et leur développement. Dans le secteur agricole, l'observatoire de la sécurité alimentaire créé au sein de la CNSA a valablement permis de suivre l'évolution de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau national.</p>	<p>1. Encourager la mise en place de l'Observatoire de Suivi et Évaluation (OSE) prévu dans la PNPPS et qui aura pour but d'institutionnaliser les fonctions de suivi-évaluation des structures de financements communautaires. Cet observatoire permettra de suivre l'évolution des structures de financements communautaires et leur contribution à l'inclusion financière, la promotion et la protection sociale. Il doit impliquer les organisations d'accompagnement de ces structures, qui se chargeront de collecter les données auprès des groupes. Il conviendrait de définir des indicateurs clés qui permettront de mieux suivre l'évolution des structures comme le nombre de membres, le montant de l'épargne collectée chaque mois, la nature des activités financées et des bénéficiaires du crédit, etc.</p>	<p>Maître d'ouvrage MAST, avec l'appui de l'Unité d'inclusion financière de la BRH et des PTF</p> <p>Maître d'œuvre : Consultants à engager</p>	<p>Moyen terme</p>
<p>2. Les groupes de financement solidaires ont un grand besoin de renforcer leurs capacités internes pour pouvoir mieux contribuer à l'inclusion financière et renforcer leur résilience.</p>	<p>2. Mettre en œuvre un programme de renforcement de capacités des AVEC et des agents villageois qui les accompagnent en dispensant des formations continues pour accroître les capacités entrepreneuriales et de gestion des membres en :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gestion financière ; Méthodologie AVEC ; Gestion de crédit et gestion du risque ; Protection sociale des personnes les plus vulnérables ; Leadership ; Étude de marché et développement de petites et micro entreprises ; Gestion de groupes et de conflits ; Éducation financière (épargne et crédit). 	<p>Maître d'ouvrage : L'Unité d'inclusion financière de la BRH avec l'appui des PTF</p> <p>Maître d'œuvre : ONG accompagnatrice.</p>	<p>Moyen terme</p>

Conclusions	Recommandations	Cibles	Priorités (CT, MT, LT)*
<p>3. La plupart des prêts accordés par les groupes de financement solidaire concernent les activités de commerce. Les principales activités des groupes, agriculture et élevage, sont reléguées au second plan, en raison des risques inhérents à ces activités dans un contexte d'absence d'assurance agricole.</p>	<p>3. Inciter les groupes à accorder des prêts aux secteurs de la production qui génèrent beaucoup plus de valeur ajoutée à l'économie nationale que ne le fait le commerce. À cet effet, les PTF peuvent encourager le développement de politiques publiques au niveau macro, piloter des programmes d'incitation et de renforcement de capacités au niveau méso à travers des lignes de subvention à l'intention des organisations de la société civile accompagnant les groupes de financement solidaire.</p>	<p>UE en partenariat avec d'autres PTF</p> <p>Maître d'ouvrage MARNDR, avec l'appui du programme pro croissance de la BRH et d'ONG</p>	<p>Court terme et Moyen Terme</p>
<p>4. La plupart des groupes de financement solidaire fonctionnent sans aucun document légal. Ils ne disposent d'aucun système moderne de gestion standard leur permettant de préparer leurs rapports financiers (manuels de procédures, livre ou logiciel comptable, etc.).</p>	<p>4. Accompagner les groupes dans leurs efforts de formalisation en : (i) les aidant à se transformer en association, caisses populaires, ou fédération de façon à se conformer au cadre légal existant en Haïti pour le fonctionnement des institutions financières solidaires ; (ii) préparer les documents exigés par les autorités étatiques (MAST et BRH) pour leur reconnaissance légale et à déposer ces documents au MAST ou à la BRH ; (iii) les dotant d'outils administratifs modernes leur permettant de mieux suivre leurs activités et rapporter aux autorités compétentes</p>	<p>Maître d'ouvrage : MAST</p> <p>Maître d'œuvre : ONG appuyées par des PTF</p>	<p>Court terme</p>
<p>5. Certains groupes de financement solidaire appliquent la même méthodologie, mais fonctionnent sous des appellations différentes, rendant ainsi difficile un suivi systémique de leurs activités. Il n'y a pas encore une méthodologie standard en matière d'accompagnement des groupes. En outre, un groupe solidaire peut être désigné différemment dépendant de l'organisation qui l'accompagne, faute de définition officielle et de nomenclature des groupes.</p>	<p>5. Organiser un atelier réunissant les principaux acteurs concernés (le MAST, les représentants des groupes, les institutions financières, les institutions qui accompagnent les groupes, les agents villageois, les partenaires financiers, etc.) pour définir une méthodologie standard pour la création et l'encadrement des groupes de financement solidaire. Elle s'appliquera à tous les projets et inclura une nomenclature et un manuel pour chaque groupe (AVEC, MUSO, ASCA, etc.). L'atelier peut être organisé avec l'appui du PMSAN ou financé directement par l'UE.</p>	<p>Maître d'ouvrage : MAST</p> <p>Maître d'œuvre : ONG appuyées par des PTF de fonds</p>	
<p>6. À l'exception des caisses populaires, les fonds collectés par les groupes ne leur permettent pas de satisfaire de manière adéquate les demandes de crédit de la part de leurs membres. Les fonds sociaux collectés sont insuffisants pour mettre en œuvre les activités de protection sociales.</p>	<p>6. Accorder aux groupes de financement solidaires davantage de fonds de capitalisation pour augmenter : Leur portefeuille de crédit afin qu'ils puissent mieux satisfaire les demandes de crédit de leurs membres ; et, Leurs fonds sociaux afin qu'ils puissent mieux assister les plus vulnérables.</p>	<p>PTF : UE en collaboration avec d'autres PTF</p>	<p>Moyen terme</p>

Conclusions	Recommandations	Cibles	Priorités (CT, MT, LT)*
7. À l'exception des caisses populaires, les groupes disposent de très peu de moyens pour mettre en œuvre des projets communautaires susceptibles d'avoir un impact significatif sur leurs communautés.	7. Renforcer la performance sociale des groupes en encourageant les opérateurs du FED à lancer des appels à propositions à l'endroit des groupes pour mettre en œuvre des projets communautaires comme l'établissement de magasins, de boutiques d'intrants, de centrales d'achat, de transport collectif de récoltes pour atteindre les marchés urbains, etc.	Maître d'ouvrage MARNDR Maître d'œuvre : Bureaux agricoles communaux et ONG appuyées par des PTF	Moyen terme
8. La finance digitale se développe de plus en plus en Haïti. Elle joue un rôle primordial dans l'inclusion financière des vulnérables. Elle peut aider les groupes à mieux faire circuler l'argent, à faire des économies en limitant leurs déplacements et à prévenir des cas de perte d'argent et de vol.	7. Promouvoir l'introduction de la finance digitale au niveau des groupes pour faciliter la circulation de l'argent à travers les solutions existant en Haïti (Mon cash, NatCash, etc.). Cela passera aussi par des formations adaptées.	Maître d'ouvrage : L'unité d'inclusion financière de la BRH avec l'appui des PTF. Maître d'œuvre : ONG et IMF accompagnatrices	Moyen terme
9. Les groupes sont faiblement connectés aux institutions financières plus formelles, notamment les caisses populaires qui sont plus proches d'eux et dont ils apprécient le modèle d'affaire.	9. Favoriser l'intégration des groupes dans le système financier haïtien à travers leurs regroupements, la multiplication des échanges, et l'établissement de partenariats d'affaire gagnant gagnant en utilisant les caisses populaires comme point de départ et comme levier stratégique.	Maître d'ouvrage : L'Unité d'inclusion financière de la BRH avec l'appui des PTF Maître d'œuvre : ANACAPH et KNFP	Moyen terme à Long terme
10. Les membres des groupes de financement solidaires n'ont aucune forme d'assurance. Ils sollicitent l'intervention de l'État haïtien pour leur en faciliter l'accès. La PNPPS prévoit de fournir une protection à tous les travailleurs et les travailleuses contre le risque de dépendance économique lié à la vieillesse. Il est notamment prévu de consolider et d'étendre la couverture des régimes contributifs d'assurance vieillesse obligatoire aux personnes non encore couvertes et en faveur de nouveaux groupes de travailleurs (ONA, Direction de la pension civile, etc.). Toutefois, ce mécanisme concerne seulement les secteurs publics et privés.	10. Encourager l'Office national d'assurance vieillesse (ONA) à développer, dans le cadre de la mise en œuvre de la PNPPS, une police d'assurance spécifique pour les membres des groupes de financement solidaires. Cette assurance concernera la protection des moyens d'existence au regard du volet « appui financier à la résilience » du mécanisme « appui à la petite entreprise/ exploitation agricole et à la préservation des moyens d'existence » de la PNPPS. L'assurance aura vocation à couvrir les bénéficiaires en cas de choc (désastres naturels, graves accidents, etc.). Elle couvrira aussi le risque de dépendance économique lié à la vieillesse.	Maître d'ouvrage : MAST avec l'appui des PTF Maître d'œuvre : ONA	Moyen terme

Conclusions	Recommandations	Cibles	Priorités (CT, MT, LT)*
<p>11. La finance inclusive joue un rôle important dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages. Les groupes de financement solidaire contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages dans la mesure où ils permettent d'augmenter les revenus de leurs membres.</p>	<p>11. Le MARNDR et ses partenaires, dont le PMSAN dans sa zone d'intervention, doivent renforcer la contribution des groupes de financement solidaire à la sécurité alimentaire et nutritionnelle avec comme objectif d'accroître les revenus des membres à travers les approches suivantes : Subvention des activités agricoles pilotées par les groupes ou promues par les groupes. Vendeurs prioritaires des opérateurs du PMSAN et sélectionnés sur base de critères pro-sécurité alimentaire. D'une manière générale, ils peuvent, comme le prévoit la PNPPS, fournir des appuis aux petites exploitations agricoles et à la préservation des moyens d'existence à travers les actions suivantes : Assistance technique: services de conseil ou formations (techniques de production, recherche d'économies d'échelle, diversification des activités, et stratégies adaptées de réponse aux chocs climatiques). · Financement: Dotation ou transfert d'actifs; transferts monétaires; crédit à taux d'intérêt bonifié (inférieur au taux du marché); et promotion de mécanismes solidaires d'épargne et de crédit. Intégration dans les filières et accès aux marchés: Micro-parcs et centres de collecte et de tri, marchés constitués par les filières ou chaînes de valeur, ou ouverts par la protection sociale (cantines scolaires). Appui financier à la résilience: subventions d'assurances portant sur les moyens d'existence (calibrés selon les moyens d'existence et les types de chocs observés).</p>	<p>Maître d'ouvrage : MARNDR avec l'appui des PTF</p> <p>Maître d'œuvre : ONG accompagnatrices</p>	<p>Court terme</p>

*CT : Court terme ; MT : Moyen terme ; LT : Long terme







6. ANALYSE DE LA FAISABILITE DES RECOMMANDATIONS

6.1. CONTEXTE

Après la remise de l'étude sur la performance des associations villageoises d'épargne et de crédit et les modalités d'inclusion financière dans le Nord-Ouest et le Haut Artibonite et sa restitution fin décembre 2021, il a été convenu d'en faire une plus large diffusion afin de pouvoir recueillir les commentaires des partenaires techniques et financiers et collaborateurs du MAST et ce, dans les cinq départements couverts : Centre, Sud-est, Artibonite, Nord-Ouest et l'Ouest.

Ce travail a fait l'objet d'une mission d'accompagnement supplémentaire au MAST avec la mobilisation de l'expert Jemspy FILS AIME.

Nous reprenons ci-après la synthèse de cette mission qui constitue un élément documentant l'élaboration du plan d'action de la PNPPS.

6.2. OBJECTIFS DE LA MISSION ET LIVRABLES ATTENDUS

Les objectifs généraux des séances de valorisation et de restitution étaient :

a. D'assurer une large diffusion des résultats de l'étude sur les AVEC et l'inclusion financière des ménages vulnérables et ;

De recueillir des idées sur la faisabilité de la mise en œuvre des recommandations de l'étude.

b. Spécifiquement, la mission avait pour mandat :

D'assurer la restitution des résultats du rapport sur les AVEC et l'inclusion financière des ménages vulnérables auprès des :

- partenaires techniques et financiers internationaux du MAST, PAM, banque mondiale, Ambassade du Suisse;
 - institutions financières et de micro finance haïtiennes, BRH, Fonkoze, Le Levier, etc.;
 - ministères impliqués dans le PMSAN au niveau national (Ministre, DG, directions techniques) services déconcentrés de l'État Haïtien dans les cinq départements de l'étude à savoir les Directions départementales du MPCE, du MAST, du MARNDR, du MSPP ;
 - acteurs de mise en œuvre du PMSAN du Nord-Ouest et du Haut Artibonite.
- ? Si oui quelle serait-elle ? A quoi pourrait-elle servir en lien avec la promotion sociale?
- La Caisse rouge des groupes d'épargne et de crédit est peu « productive ». Comment pourrait-on concrètement lier cette caisse à un mécanisme plus large d'assurance santé et invalidité ?

Recueillir pour le MAST auprès des participants, des suggestions, conseils sur la faisabilité et la mise en œuvre des recommandations de l'étude et les moyens requis;

Recueillir auprès des participants des orientations sur les mécanismes d'une plus grande implication des AVEC et autres structures communautaires en faveur de la PNPPS. Les questions suivantes ont guidé les discussions :

- Les AVEC peuvent-elles être à l'heure actuelle un outil opérationnel de la protection sociale? Si oui comment ? Si non pourquoi ?
- Les AVEC ne sont pas toutes de même ampleur. Une catégorisation serait-elle utile

Faire des résultats de ce rapport une base de planification pour les programmes futurs du PMSAN et du MAST et des recommandations claires pour l'élaboration du plan d'action de la PNPPS.

Les livrables attendus de la mission sont:

La liste de présence des participants aux restitutions;

Un compte rendu synthétique de chacune des séances de restitution mettant en exergue les points clés soulevés par les participants et suggestions/recommandations;

Un addendum au rapport final reprenant l'ensemble des recommandations et suggestions recueillies et venant compléter/amender celles déjà formulées. Cet addendum fera l'objet d'une présentation au CST et sera largement diffusé par le MAST à toutes les personnes invitées à ces restitutions.

6.3. MÉTHODOLOGIE

Un calendrier de travail a été préparé et transmis au point focal du MAST et l'expert en protection et promotion sociale du consortium AGRER. Les sessions de restitutions ont été organisées par ces derniers dans quatre des cinq départements concernés par l'étude⁷⁵.

Les ateliers de restitution ont réuni, en présentiel et en distanciel⁷⁶, les principales institutions ayant participé à l'étude :

- Partenaires techniques et financiers internationaux du MAST;
- Institutions financières et de micro finance haïtiennes, etc.;
- Ministères impliqués dans le PMSAN au niveau national (Ministre, DG, directions techniques) services déconcentrés de l'État Haïtien dans les cinq départements de l'étude à savoir les Directions départementales du MPCE, du MAST, du MARNDR, du FAES ;
- Acteurs de mise en œuvre du PMSAN du Nord-Ouest et du Haut Artibonite.

Les ateliers ont été animés suivant une méthode participative qui a permis à chaque participant d'exprimer son point de vue.

L'agenda de chaque atelier incluait les points suivants :

- Ouverture de l'atelier par le représentant du MAST;
- Présentation des participants: Tour de table facilité par l'AT du PMSAN;
- Mot de représentation de l'assistance technique au PMSAN;
- Présentation et discussions des résultats de l'étude;
- Ateliers de travail sur les recommandations;
- Fermeture de l'atelier.

Les participants devraient réfléchir sur les recommandations faites suite à l'étude à destination des différentes institutions suivantes :

MAST

Encourager la mise en place de l'Observatoire prévu dans la PNPPS et qui aura pour but d'institutionnaliser les fonctions de suivi-évaluation des structures de financements communautaires. Cet observatoire permettra de suivre l'évolution des structures de financements communautaires et leur contribution à l'inclusion financière, la protection et la promotion sociale;

Accompagner les groupes dans leurs efforts de formalisation;

⁷⁵ Il était prévu de faire une restitution en présentielle dans chacun des cinq départements touchés par l'étude. Toutefois, la restitution en présentielle n'a pas eu lieu dans le département du Nord-ouest, en dépit de l'arrivée du représentant du MAST, de l'assistance technique du PMSAN et de notre présence. Alternativement, une restitution en ligne a été programmée. Elle n'a pas eu lieu parce que deux personnes seulement ont répondu à l'appel. Toutefois, le rapport de l'étude et les questions de l'atelier de restitution ont été envoyés aux représentants des institutions du Nord-ouest afin qu'ils puissent réagir. En outre des échanges ont eu lieu avec des représentants d'institutions lors de la visite du Nord-ouest.

⁷⁶ Le dernier atelier de restitution a été organisé en présentiel et en distanciel de façon à permettre à ceux et celles ne pouvant pas faire le déplacement d'y participer.

Organiser un atelier pour définir une méthodologie standard pour la création et l'encadrement des groupes de financement solidaire;

l'ageois qui les accompagnent en dispensant des formations continues pour accroître les capacités entrepreneuriales et de gestion des membres ;

Encourager l'Office nationale d'assurance vieillesse (ONA) à développer une police d'assurance spécifique (groupe ou collective)8 pour les membres des groupes de financement solidaire.

Promouvoir l'introduction de la finance digitale au niveau des groupes pour faciliter la circulation de l'argent à travers les plateformes existant en Haïti (Mon cash, Nat Cash, Lajan Cash, etc.);

La BRH et le MAST

Mettre en œuvre un programme de renforcement de capacités des AVEC et des agents vil-

Favoriser l'intégration des groupes, les plus avancés, dans le système financier formel haïtien

MARNDR

Capitaliser sur l'expérience du PMSAN en cours, (création et appui de groupes de finan-

cement solidaire, octroie de coupons pour l'acquisition d'aliments) pour lier davantage la sécurité alimentaire et nutritionnelle aux efforts d'inclusion financière.

L'UE avec l'appui d'autres PTF

Inciter les groupes à accorder des prêts aux secteurs de la production qui génèrent beaucoup plus de valeur ajoutée à l'économie nationale que ne le fait le commerce ;

Encourager la performance sociale des groupes en incitant les opérateurs du FED à lancer des appels à propositions à l'endroit des groupes pour mettre en œuvre des projets communautaires.

Accorder davantage aux groupes de financement solidaires des fonds de capitalisation ;

Les participants aux ateliers devraient répondre aux questions de l'annexe 7.

6.4. RÉSULTATS DE LA MISSION

Cette section présente un compte rendu synthétique de chacune des séances de restitution mettant en exergue les points clés soulevés par les participants et les suggestions/recommandations qu'ils ont formulées.

6.4.1. COMPTE RENDU GÉNÉRAL

D'une manière générale, les résultats de l'étude ont été bien accueillis par les participants. Ils ont posé des questions permettant de mieux comprendre les résultats, conclu-

sions et recommandations. Ils ont également fait des recommandations additionnelles. Les principaux points à retenir des ateliers de travail et des discussions sont décrits ci-après.

Photo 1 : Atelier de restitution aux Gonaïves



6.4.1.1. POINT DE VUE GÉNÉRAL SUR LES RÉSULTATS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.

Globalement, il n'y a pas d'objection aux résultats, conclusions et recommandations. Les participants pensent que les résultats reflètent la réalité. Toutefois, ils ont fait certaines précisions et mises en garde.

Les principales précisions et recommandations apportées concernent :

La dénomination AVEC.

- Dans la plupart des ateliers de restitution, le nom AVEC a été remis en question. Les participants ont argué qu'il faudrait changer ce nom parce que "Haïti n'a pas de village". Compte tenu du fait que l'appellation Tipa Tipa⁷⁷ est la plus populaire en Haïti, ce nom est plus approprié à Haïti.

Il reviendra au MAST de statuer sur cette question.

La formalisation des groupes de financement solidaire.

- C'est un élément indispensable au développement du financement solidaire. Cela permettra, entre autres, de diminuer les risques associés à la gestion des fonds, surtout en fin de cycle de prêts des AVEC ;
- Les participants aux ateliers estiment que l'État haïtien devrait mettre en place un mécanisme, avec un cadre légal spécifique, qui facilite cette formalisation. Par exemple, il faudrait permettre aux groupes de faire leur demande de formalisation au niveau des communes. D'après

77 Nom créole donné aux AVEC qui signifie en français, peu à peu. Cela traduit aussi le mode opératoire des AVEC qui consiste à épargner un certain montant ou acheter des parts à chaque réunion.

les participants, il faudrait éviter d'aller vers des structures trop formelles parce que les membres des groupes n'ont pas la capacité de les gérer et ces structures engendrent des coûts opérationnels. Il y a même risque de dénaturer la philosophie des groupes en les faisant passer d'une logique de solidarité à celle du mercantilisme ;

- Les groupes formels pourront faire des demandes de financement pour mettre en œuvre des projets de développement communautaire ;
- Participant à l'atelier de restitution organisé à Port-au-Prince, le Ministre des Affaires sociales et du travail (MAST) a informé que son ministère est en train de travailler avec la BRH et le MPCE en vue de faciliter la formalisation des AVEC ;
- Considérant que le décret du 20 août 2020 portant organisation et fonctionnement des institutions de micro finance est entrée en vigueur depuis l'année 2021 sous la supervision de la BRH, les participants à l'atelier de restitution organisé à Port-au-Prince souhaitent que le MAST travaille de concert avec la BRH pour pouvoir trouver la meilleure stratégie permettant de formaliser les groupes de financement solidaire.

Le suivi des groupes à travers l'observatoire proposé.

- Il devrait avoir un recensement des groupes dans tout le pays afin d'avoir des informations plus détaillées sur leurs membres. Pour assurer un suivi effectif, le MAST devrait utiliser les agents villageois qui ont une connaissance avérée des groupes de financement solidaire. Il importe aussi d'utiliser les autorités locales, notamment pour éviter des abus ou minimiser les risques de fraude.

Implication des groupes dans la mise en œuvre de la PNPPS.

- Cela doit passer par une campagne de promotion de la PNPPS, ensuite par des formations pour les groupes pour qu'ils maîtrisent cette politique (PNPPS) ;
- On doit tenir compte de la situation de chaque groupe pour pouvoir mieux les encadrer. Par exemple, on peut faire des dons aux groupes qui sont les plus vulnérables et faire des partenariats avec les groupes qui ont plus de moyens ;
- Il y a un besoin de mieux positionner les AVEC dans les programmes de développement et au niveau des institutions étatiques qui peuvent les encadrer comme le MAST, le MARNDR, le MPCE.

L'assurance des membres des groupes par l'ONA.

- Les opinions sont divergentes par rapport à la possibilité que l'ONA puisse accorder une assurance aux membres des groupes de financement solidaire. Selon certains participants aux ateliers, pour que cela puisse être une réalité, il faudrait d'abord établir un climat de confiance entre les groupes et l'ONA ;
- Il faudrait aussi créer un département spécial au niveau de l'ONA pour gérer cette assurance. Les participants à l'atelier de Port-au-Prince pensent qu'il faudrait s'inspirer des produits récemment développés par l'ONA comme ONA Diaspora et ONA femmes afin de concevoir un produit similaire pour les groupes de financement solidaire.

Concernant les recommandations au MARNDR

- Des subventions peuvent être accordées aux groupes, mais surtout en nature sous forme d'équipements simples ou plus sophistiqués selon les capacités d'apprentissage des groupes. Il faudrait d'abord

bien identifier tous les groupes. Les cadres communaux du MAST, du MARNDR mais aussi pourquoi pas du MSPP, peuvent être mobilisés à cet effet et de manière intersectorielle. Il convient de faire la promotion des groupes auprès du MARNDR et ONG qui implémentent des projets de développement ;

- Il faudrait, selon des critères bien définis, envisager l'injection de moyens de production (semences, boutures, animaux, silos ou hangar de stockage) ou des biens commercialisables intéressant la SAN (produits bio fortifiés, sels iodés, compléments vitaminiques et alimentaires, etc.) au sein des groupes d'épargne et de crédit communautaire (GECC) pré-identifiés ;
- Le crédit de stockage (« warrantage » en anglais) devrait être « testé » au sein de groupes AVEC, car cela peut appuyer la SAN au niveau local ;
- Les groupes (en contexte de grande vulnérabilité) pourraient être touchés de ma-

nière préférentielle par la technique « CEP », Champ écoles paysans, pour la diffusion de tous types d'innovations.

- Compte tenu du rôle de premier plan que la Banque nationale de développement agricole (BNDA) doit jouer dans le financement des acteurs du secteur agricole en vue d'assurer, entre autres, la sécurité alimentaire en Haïti, le MARNDR est vivement encouragé à travailler avec la BNDA pour concevoir des produits financiers adaptés aux besoins de crédit agricole des groupes de financement solidaire.
- Notons que l'ONG GRET est en train de faire une expérience sur la création d'AVEC spécialisés dans la valorisation de biens productifs agricoles (cabris notamment) dans le département de l'Artibonite. Ces AVEC ne financent que des activités en lien avec l'agriculture. Il est important de faire le suivi de ces initiatives et d'en faire une capitalisation d'expériences.

6.4.1.2. MOYENS NÉCESSAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

Pour la mise en œuvre des recommandations, les participants proposent de :

Mobiliser des ressources humaines au niveau des institutions clés comme le MAST, la BRH, le MARNDR pour faire le suivi des recommandations ;

Dégager des ressources financières pour permettre aux institutions étatiques de mettre en œuvre les recommandations, étant donné que celles-ci nécessitent certains changements organisationnels et/ou la création de nouvelles structures et/ou le recrutement de cadres pour porter le dossier des groupes de financement solidaire ;

Recruter des consultants pour aider à organiser certaines activités comme: la standardisation des méthodes de création et d'accompagnement des groupes, la conception du mécanisme de suivi des groupes à travers l'observatoire prévu dans la PNPPS, la conception et la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités des groupes, etc. ;

Financer des projets pilotes pour tester les mécanismes d'intégration des groupements solidaires dans les programmes de développement, notamment dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement communautaire.

6.4.1.3. CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Dans l'ensemble, les participants n'ont pas donné une date pour la mise en œuvre de chaque recommandation.

Cependant, ils ont globalement souligné que l'implémentation des recommandations doit se faire à court et moyen termes.

Ils pensent que les recommandations suivantes doivent être exécutées dans le court terme :

MAST

Accompagner les groupes dans leurs efforts de formalisation ;

Organiser un atelier pour définir une méthodologie standard pour la création et l'encadrement des groupes de financement solidaire.

La BRH et le MAST

Mettre en œuvre un programme de renforce-

ment de capacités des AVEC et des agents villageois qui les accompagnent, en dispensant des formations continues pour accroître les capacités entrepreneuriales et de gestion des membres ;

Favoriser l'intégration des groupes les plus avancés dans le système financier formel haïtien.

MARNDR

Capitaliser sur l'expérience du PMSAN en cours (création et appui de groupes de financement solidaire, octroi de coupons pour l'acquisition d'aliments) pour lier davantage la sécurité alimentaire et nutritionnelle aux efforts d'inclusion financière.

Selon les participants aux ateliers, les autres recommandations peuvent être implémentées à moyen et long termes.

6.4.1.4. SYNTHÈSE DES ATELIERS ORGANISÉS DANS LES QUATRE DÉPARTEMENTS

Les pages suivantes présentent une synthèse des ateliers organisés dans chacun des quatre départements touchés par les restitutions.

La restitution prévue dans le NO n'a pu être organisée pour des raisons indépendantes de notre volonté.

6.4.1.5. DÉPARTEMENT DU CENTRE

Commentaires par rapport aux recommandations faites au MAST :

- L'observatoire est un outil très important dans le cadre de la mise en œuvre de la PNPPS.
- Il facilitera le suivi des groupes de financement solidaire. Toutefois, il doit être mis en place dans tous les départements ciblés et bien intégré dans les collectivités territoriales ;
- La formalisation est indispensable au développement des groupes de financement solidaire ;
- Il est important pour le MAST d'établir une méthodologie standard pour la création et l'encadrement des groupes de financement solidaire ;
- L'assurance est importante dans le cadre de la prévention et de la couverture des risques encourus par les groupes de financement solidaire ;
- Pour que les groupes appuient la mise en œuvre de la PNPPS, il faudrait :
 - Dispenser une formation à tous les membres des groupes pour qu'ils puissent bien comprendre la PNPPS ;
 - Que les groupes soient intégrés dans la prise de décision de l'État en relation avec la mise en œuvre de la PNPPS ;
 - Créer une structure intermédiaire qui facilitera la communication entre l'État et les groupes, tenant compte de l'ensemble de leurs revendications.

Les moyens nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations :

- Appui logique pour le suivi des groupes ;
- Des ressources humaines qualifiées.

Photo 2 : Atelier de restitution à Hinche



Commentaires par rapport aux recommandations à la BRH

- L'encadrement de la BRH est nécessaire, mais il y a certaines limites à respecter.
- Par exemple, les AVEC doivent pouvoir garder leur autonomie en matière de gestion de leurs propres fonds. L'implication de la BRH ne doit pas faire disparaître la solidarité qui cimenter les relations entre les membres des groupes ;
- Parmi les risques encourus, les groupes vont devoir respecter des procédures administratives très longues qui limitent l'accès de leurs membres au financement ;
- Toutefois, des garde-fous doivent être placés pour empêcher toute dérive dans le fonctionnement des AVEC.

Commentaires sur les recommandations au MARNDR et aux bailleurs de fonds

- Les recommandations sont pertinentes et méritent un suivi institutionnel.
- En général, les trois recommandations sont intéressantes, mais pour les mettre en œuvre, les investissements dans le sec-

teur doivent se faire en fonction de la réalité de chaque département ;

- Pour impliquer les groupes de financement solidaire dans les programmes du MAST, du MARNDR et d'autres acteurs intervenant dans la sécurité alimentaire il doit y avoir:
 - un point focal MAST dans chaque commune qui facilite un accompagnement réel et de proximité avec les acteurs et le MARNDR ;
 - un assouplissement du processus de formalisation des groupes de façon à leur permettre d'obtenir les documents légaux les habilitant à faire affaire avec des organisations formelles.
- Pour les organismes qui fournissent de l'aide :
 - L'État doit créer les conditions pour encourager les bailleurs de fonds à investir davantage dans les secteurs de production en prônant la transparence, la reddition de compte, l'obligation de produire des résultats ;
 - Encourager le renforcement de la capacité des groupements afin qu'ils participent aux appels d'offres.

6.4.1.6. DÉPARTEMENT DE L'ARTIBONITE

Par rapport aux recommandations au MAST

- La mise en place de l'observatoire est une recommandation appropriée. Pour le mettre en œuvre le MAST doit :
- Former deux agents dans chaque commune pour pouvoir assurer le suivi des groupes ;
- Préparer et doter les groupes d'outils de suivi ;

- Utiliser les points focaux locaux du MAST et les autorités locales pour obtenir des données sur ces groupes ;
- Organiser un suivi régulier des groupes.
- La formalisation est indispensable au développement des groupes. Pour réussir ce pari, le MAST devrait :
- Faciliter les demandes de formalisation en habilitant les bureaux communaux à recevoir les demandes et à délivrer les documents légaux ;

- Travailler de concert avec la BRH pour que les aspects financiers soient bien pris en compte dans la formalisation ;
- Fournir des moyens logistiques et financiers pour faciliter le suivi des groupes.
- La définition d'une méthodologie standard aidera à mieux gérer et accompagner les groupes. Toutefois, elle doit être définie en termes de plafonds que chaque groupe peut gérer, avec ses propres documents administratifs. À cet effet, il faudrait:
 - organiser des ateliers de travail avec toutes les parties prenantes ;
 - accorder une enveloppe pour organiser les ateliers, incluant le paiement de consultants.
 - L'assurance est nécessaire aux groupes, mais elle doit être mise en place à travers un processus évolutif de façon à permettre aux gens de gagner la confiance de l'ONA. En outre, il est recommandé de créer un département à l'ONA pour gérer ce dossier.

Photo 3 : Atelier de restitution aux Gonaïves



Par rapport aux recommandations à la BRH et au MARNDR

- Il sera difficile pour la BRH d'encadrer les groupes parce que ces derniers sont trop dispersés. Les moyens de communication à utiliser par la BRH pour travailler avec ces groupes sont également inadéquats (la plupart des groupes n'ont pas d'accès à l'internet et la couverture des réseaux téléphoniques est très faibles dans les zones où se trouvent les groupes) ;
- Le MARNDR peut rendre les groupes plus compétitifs, mais il doit chercher à les aider à maintenir leur autonomie ;
- Pour impliquer les groupes dans la mise en œuvre de la PNPPS, il faudrait offrir à leurs membres les plus faibles économiquement des coupons alimentaires pour leur permettre de se procurer de la nourriture pour eux-mêmes et leurs familles ;
- Il faudrait utiliser les compétences de tous les groupes dans divers travaux communautaires comme les petits projets à haute intensité de main-d'œuvre.

Concernant les recommandations aux bailleurs de fonds

À travers leur financement, les bailleurs de fonds peuvent promouvoir :

- le renforcement de la capacité de gestion des membres des groupes ;
- la formalisation des groupes.

6.4.1.7. DÉPARTEMENT DU SUD-EST

Par rapport aux recommandations au MAST

- Pour pouvoir faciliter la formalisation des groupes, il faudrait :
 - faire un recensement des groupes dans les départements concernés ;
 - préparer un format de statuts que chaque groupe aura à remplir pour demander sa reconnaissance.
- Un fonds doit être disponible pour :
 - Renforcer la capacité des membres des groupes et des agents villageois qui les accompagnent ;
- Réaliser le recensement des groupes ;
- Gérer le processus de formalisation.
- Dans le cadre de l'implication des AVEC dans la PNPPS, le MAST doit organiser des rencontres avec les autorités locales d'une part et les communautés d'autre part pour informer la communauté de la PNPPS.

Comme plan d'actions, il est proposé de mettre en œuvre les recommandations sur une période de 18 mois et de mettre en place un mécanisme continu de suivi.

Photo 4 : Atelier de restitution à Jacmel



Recommandations à la BRH

- Les recommandations sont pertinentes et réalistes.
- Il faudrait mobiliser des moyens financiers pour les mettre en œuvre ;
- Comme plan d'actions, il est recommandé d'initier la mise en œuvre des actions cette année 2022 et de mettre en place des mécanismes de suivi.
- Les recommandations formulées peuvent être mises en œuvre. Pour cela, le MARNDR doit :
 - Créer une banque agricole ;
 - Donner aux paysans des outils et des intrants ;
 - Subventionner la mise en place de magasins communautaires pouvant faciliter l'accès aux intrants agricoles.

Recommandations au MARNDR et aux bailleurs de fonds

- Comme plan d'actions, il est recommandé de mettre en œuvre les recommandations sur une période de 1 à 3 ans.

6.4.1.8. DÉPARTEMENT DE L'OUEST

Le premier juillet dernier, sous l'auspice du Ministère des Affaires sociales et du Travail (MAST) et de la Délégation de l'Union européenne en Haïti, le Programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PMSAN) a restitué, à Port-au-Prince, les résultats du rapport sur la performance des Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) et les modalités d'inclusion financière dans le Nord-Ouest et le Haut Artibonite.

Une vingtaine d'institutions ont participé à cet atelier qui a été ouvert par le ministre des Affaires sociales et du Travail (MAST), M. Pierre Ricot Odney.

Lors de l'ouverture de l'atelier, le ministre a souligné l'importance des AVEC et des autres groupes de financement solidaire pour le gouvernement Haïti.

Le Ministre a informé que son ministère est en train de travailler avec la BRH et le MPCE en vue de permettre la formalisation des AVEC.

Concernant les recommandations adressées au MAST

- La mise en place de l'observatoire est faisable, puisque c'est déjà prévu dans la PNPPS.

Il reste au MAST de l'institutionnaliser.

Selon les représentants du MAST, une révision de la loi organique est en cours et permettra d'intégrer cette recommandation.

Toutefois, les ressources financières doivent être mobilisées pour satisfaire aux besoins (paiement des ressources humaines et besoins de fonctionnement).

Néanmoins, dans le cadre global de la SAN, l'expérience montre que l'observatoire de la CNSA ne fonctionne pas.

En conséquence, il est conseillé de mutualiser les ressources disponibles au niveau communal (BAC, ASCP, et agents existants du MAST) pour faire le suivi des groupes de financement solidaire ;

- La reconnaissance légale est possible. Cependant, elle doit bénéficier d'incitatifs sans devenir obligatoire pour éviter de dénaturer la nature communautaire des groupes.

Le coût de cette reconnaissance légale au niveau du MAST devra être adapté à la situation des groupes. L'avantage de cette reconnaissance est que les groupes vont pouvoir porter plainte en justice en cas de vol, car, pour l'instant, ils n'ont pas de possibilité de recours juridique.

Les représentants du MAST ont souligné que le chantier de la formalisation a déjà démarré au MAST.

Il est prévu de mobiliser des agents pour doter les groupes d'outils administratifs, d'adopter une loi sur les organisations sociales de la société civile.

La Direction du travail va accorder le bénéfice de l'urgence aux AVEC qui font une demande de reconnaissance légale.

- Le MAST planifie de créer un groupe de travail pour le renforcement des directions départementales pour qu'elles puissent encadrer les AVEC dans le montage de leurs dossiers de demande de formalisation ;

Il est possible de développer une méthodologie standard pour l'encadrement des groupes de financement solidaire.

À cet effet, le MAST prévoit de travailler conjointement avec la BRH et le Conseil national des coopératives (CNC).

La standardisation des approches et de l'encadrement est souhaitable. Déjà ces méthodologies ont fait l'objet de publications.

Il conviendra d'adapter le terme AVEC au créole haïtien Tipa Tipa. Un atelier sur le détail de ces différentes approches pourraient être encouragé avec un appui à la rédaction d'un document de référence en créole de la formation et de l'encadrement standard de ces groupes ainsi qu'une large vulgarisation des méthodologies au niveau universitaire;

Le MAST prévoit de renforcer le service à la promotion communautaire pour pouvoir faire la vulgarisation de la PNPPS.

Ce service qui existe seulement au niveau central sera décentralisé au niveau départemental pour encadrer les AVEC en termes de formation ;

- La mise en place d'une police d'assurance est jugée non faisable par certains participants. Les groupes étant des entreprises économiques sociales et solidaires, une police d'assurance paraît trop formelle.

Une formalisation "trop formelle" pourrait les détourner de leurs objectifs et dénaturer leur philosophie orientée vers la solidarité.

En outre, les fonds de solidarité n'ont pas de caractère permanent. Il revient à l'État de mettre en place une assurance pour les plus vulnérables.

Par contre, il faudrait voir comment associer l'ONA dans la procédure de valorisation des fonds de solidarité des groupes.

Par exemple, les produits ONA Femme et ONA Diaspora pourraient être informés de ces possibilités d'aides à l'investissement social auprès de ces groupes ;

Les groupes doivent être avant tout répertoriés et cartographiés avec les cadres du MAST et le CNIGS. Ceux qui sont localisés en zones de vulnérabilité majeure (cf. étude ligne de base Distilo pour le Nord-Ouest et le Haut Artibonite) doivent être diagnostiqués (tranches d'âge, sexes, statut de vulnérabilité, etc. ; lien avec le SIMAST) pour tester, entre autres, leur capacité à gérer des fonds (cash ou nature) d'urgence en cas de besoin ;

- Les groupes peuvent jouer un rôle « re-lai » dans l'identification des ménages vulnérables avec enfants MAM. Ils peuvent aussi servir d'ancrage à des actions de formation privilégiée pour favoriser la promotion sociale (création d'activités de génération de revenu par exemple). Ils pourraient servir d'ancrage aux actions de sensibilisation SAN.

La planification de l'exécution de certaines des recommandations est déjà initiée (formalisation, observatoire). Les premières actions peuvent commencer au dernier trimestre de cette année.

Concernant les recommandations adressées à la BRH :

- En ce qui concerne le renforcement des capacités des AVEC, le représentant de la BRH a souligné que son institution travaille avec des institutions formelles. Donc, les AVEC doivent avoir la reconnaissance légale pour que la BRH puisse les encadrer. Il faut un document cadre qui facilite la demande de reconnaissance. La BRH pourra assurer la formation des

groupes en finance inclusive et éducation financière. Elle pourra aussi proposer des outils pour assurer un suivi plus spécifiques.

Comme action préalable, le MAST devrait faire un recensement des AVEC, inventorier leurs ressources humaines, ainsi que leurs besoins en renforcement de capacités.

La formation peut être dispensée par des formateurs via :

- les caisses populaires ou universités spécialisées en gestion et économie (gestion financière, gestion de crédit et du risque, éducation financière) ;
- les agents du MAST (méthodologie AVEC standardisée, protection et promotion sociale) ;
- la Faculté d'agronomie et de médecine vétérinaire (FAMV) ou l'Université Quisqueya (section économie rurale) ou le privé (FINTECH, études de marché, développement de petites et moyennes entreprises) ;
- Le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) (gestion de conflits, leadership féminin).

Cela impliquera la signature de protocoles d'accord avec les institutions impliquées.

- La promotion de la Finance digitale au niveau des groupes de financement communautaire est faisable, moyennant un accompagnement (tutorial, émissions radio, TV, etc. ; effort sur la communication).

Les options de finance digitale sont déjà présentes dans la plupart des coins les plus reculés du pays (Mon Cash, Nat cash, etc.).

Néanmoins, il faudra que l'accès à l'internet s'améliore et que les coûts d'utilisation de ces options diminuent;

Par rapport à la transformation des groupes en de nouvelles institutions, dès qu'il y a des liquidités, ça devient une tentation.

Les fonds doivent donc être mieux sécurisés. Compte tenu de la philosophie des AVEC, ce sera difficile de les faire changer de culture.

Par contre, on peut introduire des innovations au fur et à mesure. Cela dépendra de l'objectif des AVEC et de leurs membres.

Tout passe par une reconnaissance légale. L'intégration des groupes dans l'économie formelle doit être « libre ». Il faudrait encourager la mise en réseau mais non forcément l'intégration formelle des groupes;

- Il y a un problème de pérennisation des AVEC. À la fin de chaque année, les fonds collectés sont partagés entre les membres et les groupes doivent commencer un nouveau cycle de prêts. Cela pose un problème de viabilité des groupes. L'espérance de vie doit être plus longue ;

Les AVEC peuvent être un outil de protection sociale. Les fonds de la caisse de solidarité peuvent être utilisés à cet effet.

On peut faire fructifier ces fonds à travers des placements dans des institutions financières, par exemple un DAT. Mais avant tout, les groupes doivent être formalisés ;

Un recensement doit être réalisé pour permettre de voir la nature des AVEC, les encadrements qu'elles reçoivent.

Considérant que le décret du 20 août 2020 portant organisation et fonctionnement des institutions de micro finance est entrée en vigueur depuis l'année 2021 sous la supervision de la BRH, les participants à l'atelier de restitution organisé à Port-au-Prince souhaitent que le MAST travaille de concert avec la BRH pour pouvoir trouver la meilleure stratégie permet-

tant de formaliser les groupes de financement solidaire.

Précisions du MAST:

- Les groupes AVEC ne sont pas dissouts chaque année. Mais, le partage des bénéfices se fait en fin d'année et un nouveau cycle de prêt commence au début de chaque année. Chaque groupe a sa philosophie. Mais, on peut apporter un renforcement à un certain niveau.

On ne doit pas sortir de la philosophie. Ils ont besoin d'un renforcement institutionnel, mais pas de changement organisationnel.

Précisions du BONFED

- Il importe aussi considérer le fait que les groupes servent parfois aux membres de commencer à avoir des services financiers et ensuite pour aller à d'autres structures plus formelles ;

Il est important de permettre aux groupes d'évoluer. Les groupes doivent mobiliser plus de fonds, mais tout en tenant compte de leur philosophie.

Les groupes vont certainement évoluer. Il faudrait mettre les conditions minimales pour que cela ne les paralyse pas.

Le FAES a essayé de créer de grandes caisses d'épargne et de crédit, mais n'a pas réussi parce que la communauté où elles étaient n'était pas préparée pour embrasser cette innovation.

Concernant les recommandations au MARNDR, à l'UE et aux bailleurs de fonds

Pour le MARNDR :

- Des subventions peuvent être accordées aux groupes, mais surtout en nature sous

forme d'équipements comme les moulins. Chaque groupe doit être capable de formuler une demande correspondant à son besoin ;

Il faudrait d'abord bien identifier tous les groupes. Les cadres communaux peuvent être mobilisés à cet effet et de manière intersectorielle. Il va falloir construire sur l'existant, par exemple, supporter un groupe de producteurs de semences déjà créé à devenir une AVEC ou une MUSO.

Il en est de même des organisations de base. Dans le département du Sud, le RESEPAG a recensé plus de 980 groupes de producteurs. Il y a aussi des associations d'irrigants, les Groupes de santé animale, etc.

Ces groupes sont déjà reconnus par le MARNDR. On doit les mettre en contact avec les groupes de financement. Par exemple, les groupes de financement peuvent acheter et revendre des semences, produits bio-fortifiés, sels iodés ;

La BNDA, qui a été relancée récemment, étant une nouvelle structure de financement pour l'agriculture, est une opportunité pour que les groupes trouvent du financement.

Par exemple, on pourrait demander à la BNDA de s'associer à plusieurs groupes de crédit pour garantir les stockages ;

Compte tenu du rôle de premier plan que la Banque nationale de développement agricole (BNDA) doit jouer dans le financement des acteurs du secteur agricole en vue d'assurer, entre autres, la sécurité alimentaire en Haïti, le MARNDR est vivement encouragé à travailler avec la BNDA pour concevoir des produits financiers adaptés aux besoins de crédit agricole des groupes de financement solidaire.

Concernant l'assurance santé invalidité, pendant la période cyclonique, les fonds de soli-

darité pourraient être conservés en bien alimentaire, comme assurance. On pourrait aussi créer une assurance au niveau des caisses populaires pour faire face aux imprévues ;

Il convient de faire la promotion des groupes auprès du MARNDR et des ONG qui implémentent des projets de développement ;

L'injection de moyens de production (semences, boutures, animaux, silos ou hangar de stockage) ou des biens commercialisables intéressant la SAN (produits bio fortifiés, sels iodés, compléments vitaminiques et alimentaires, etc.) au sein des groupes d'épargne et de crédit communautaire (GECC) pré-identifiés selon des critères bien défini peut être viable et profitable ;

Le crédit de stockage devrait être « testé » au sein de groupes AVEC, car cela peut appuyer la SAN au niveau local ;

Les groupes (en contexte de grande vulnérabilité) pourraient être touchés de manière préférentielle par la technique « CEP » Champ

écoles paysans pour la diffusion d'innovations en tout genre.

Pour les bailleurs de fonds :

- Les participants ont souligné que les bailleurs de fonds peuvent implémenter les recommandations formulées. Toutefois, il faudrait faire :
- attention parce que trop de subventions peuvent « tuer » l'esprit communautaire. Il vaudrait mieux investir dans des formations et des biens communautaires ou mécanismes de crédit solidaire ;
- la promotion des groupes auprès des agences d'exécution pour qu'elles intègrent les groupes dans leurs projets, fassent la formation pour les groupes sur l'agriculture, l'élevage, le stockage, le séchage de poissons ;
- Faire des actions pilotes pour voir comment ça marche. Par exemple, cela peut être rapidement fait dans le cadre des nouveaux programmes, notamment PSA-RA/BM et PMSANII.

7. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE

■ RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A

ACT, 2005 : Mesurer la performance des institutions de micro finance

AMURT, 2014. The Self Help Group Approach Manual, 2014, By Mary Mbhamali, Sukumani Bomake

B

BRH, 2014. Stratégie Nationale d’Inclusion Financière – Haïti

BRH (2018) : Document d’information sur la micro finance

BRH, 2014. Stratégie nationale d’inclusion financière (SNIF)

BM, 2019. Capacité et inclusion financière en Haïti. Résultats d’une enquête portant sur le volet de la demande

BIT, 2008. Assurer le fonctionnement de la micro finance, par Craig Churchill et Cheryl Frankiewicz Tillman Bruett, 2005. Alternative Credit Technologies (ACT)

C

CGAP. Consensus guidelines (2014-2015): Karpowicz 2014 ; Dabla-Norris, et al. 2015 ; Turegano et Garcia-Herrero 2015/ <https://www.cgap.org/>

CGAP, March 2011-Focus-Note-Reaching-the-Poorest-Lessons-from-the-Graduation-Model-Mar-2011-French.

CPALC, 2005. La micro finance et son rôle potentiel dans l’allègement de la pauvreté et le développement en Haïti

D

DESPRI-Haiti and World Centric, June 202. Self-Help Group Program in Rural Haiti, Evaluation report

F

FIDA, Septembre 2016. Rapport sur les leçons apprises dans l'accompagnement des Organisations financières à assise communautaire

FinScope. Haïti 2018 : Enquête Consommateur ; Les Tendances.

I

IDS and Fonkoze. March 2019. Pathways to sustained exit from extreme poverty: evidence from fonkoze's extreme poverty 'graduation' programme

M

MAST, 2020. Politique nationale de protection et de promotion sociales(PNPPS)

MPCE/ONPES, 2015. Haïti, Investir dans l'humain pour combattre la pauvreté, ONPES, MPCE. <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr>

U

USAID/Tulane University, 2020. Final Performance Evaluation of the Kore Lavi Development Food Assistance Program in Haiti

USAID/DAI/Bénédictine Paul, 2019. Étude sur la contribution des ABCP dans l'inclusion financière

USAID/DAI/SIKSE, 2019. Rapport du recensement sur l'industrie de la micro finance 2017-2018

T

Tillman Bruett, 2005. Alternative Credit Technologies (ACT)

■ WEBOGRAPHIE

[https://www.cgap.org/Une approche systémique de l'inclusion financière : Guide à destination des PTF](https://www.cgap.org/Une%20approche%20syst%C3%A9mique%20de%20l'inclusion%20financi%C3%A8re%20:%20Guide%20%C3%A0%20destination%20des%20PTF) <https://www.mpphaiti.org/BIWO-SERE-POU-CHOFE-SPC.html>

<https://www.care.org/our-work/education-and-work/microsavings/>

CARE, 2017 : Micro épargne et développement économique

BRH. <https://www.brh.ht/politique-monetaire/taux-dinteret/> Évolution des taux d'intérêt créditeurs et débiteurs sur les opérations en gourdes

<https://www.imf.org/fr/About/Factsheets/Financial-System-Soundness>

<https://publications.iadb.org/publications/french/document/Estimation-et-prevision-de-la-pauvrete-et-des-inegalites-de-revenus-en-Haiti-en-utilisant-limagerie-satellite-et-les-donnees-du-telephone-mobile.pdf>

8. ANNEXES

Annexe 1. Liste des enquêteurs

Annexe 2. Calendrier de déroulement de la mission

Annexe 3. Les outils de collecte des données

Annexe 4. Liste des personnes consultées

Annexe 5. Liste de caisses populaires opérant dans le NOHA

Annexe 6. Définitions pratiques de certains concepts clés de l'étude

Annexe 7. Questions à répondre par les participants dans les ateliers de travail.

■ ANNEXE 1. LISTE DES ENQUÊTEURS

Ouest/ Île de la Gonâve		
1-	Jean Jimmy Kenson JULES	Anse a Galet
2-	Nicholson Myer PHILISTIN	Pointe a Raquette
Artibonite		
1.	Dorvilma JEAN	Gonaïves
2.	Marcqueline AUGUSTIN	Anse -Rouge
Nord 'Ouest		
2-	Irene FRANCOIS	Moles Saint Nicolas
3-	Enel ORILUS	Baie de Henne
4-	Jean Philippe AMELUS	Bombardopolis
5-	Cherlanda PIERRE	Port de Paix
Centre		
2-	Fidji JEAN	Cerca -Carvajal
3-	Heureuse VERTILUS	Thomassique
4-	Virchelle APOLON	Cerca-La source
5-	Michel-Ange PIERR	Boucan- Carre
Sud 'Est		
2-	Jean Philippe EDZAR	Anse a Pitre
3-	Benson ALCIDE	Grand -Gosier
4-	Begory JEAN FRANCOIS	Belle-Anse
5.	Amonia MARCELIN	Cayes-Jacmel

ANNEXE 2. CALENDRIER DE DÉROULEMENT DE LA MISSION

Année	2020												2021																																									
	Mois		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Déc.																									
	N°	semaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52
Phase I. Préparation																																																						
Reunions de cadrage																																																						
Revue des termes de référence de la mission																																																						
Collecte, revue exhaustive et analyse de la documentation disponible																																																						
Préparation et validation d'une note de cadrage																																																						
Recrutement et formation des Agents du MAST/Enquêteurs et superviseurs																																																						
Planification des activités de terrain.																																																						
Phase II : Collecte des données sur le terrain																																																						
Conduite des entretiens concernant le diagnostic des AVEC et des institutions financières de type communautaire																																																						
Conduite de Groupes de discussions (GD) avec les AVEC et d'autres structures de financement communautaire																																																						
Conduite d'observations in situ																																																						
Inventory des institutions financières de proximité existantes dans le NOCHA																																																						
Phase III. Traitement et analyse des données																																																						
Saisie des données																																																						
Analyse et élaboration des données																																																						
Phase IV. Restitution des résultats et élaboration de rapports																																																						
Production d'un rapport préliminaire																																																						
Restitutions et validation du rapport																																																						
Présentation du rapport final et clôture de la mission																																																						

■ ANNEXE 3. LES OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES

Guide d'entrevue

GUIDE D'ENTREVUE AUPRES DES INFORMATEURS CLÉS-SUR LES STRUCTURES DE FINANCEMENT COMMUNAUTAIRE DESTINATAIRES: CADRES DU MAST ET AUTRES INSTITUTIONS ÉTATIQUES, D'ONG, DE RÉSEAUX D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES	
	Date de l'entrevue :
Identification	Localisation
Nom du répondant:	Département :
Titre du répondant: Professeur et consultant	Commune :
Institution :	Section communale
Email du répondant :	
Tel du répondant :	
Personne ayant conduit l'entrevue :	
1. HISTORIQUE ET ÉVOLUTION / EXTENSION	
Pouvez-vous décrire brièvement l'historique de la création des structures de financement?	
Ont-elles été appuyées pour leur création et par qui (État, PTF. Etc.)?	
Quelles sont les problématiques socio-économiques auxquelles elles font face dans votre région ? (choisissez la meilleure réponse)	
- Aléas climatiques	
- Vulnérabilités aux marchés	
-- Précarité des emplois	
-Manque d'accès aux services sociaux de base	
Autres (préciser)	
Comment elles évoluent dans le temps (graduation)?	
Est-ce qu'elles font partie d'un réseau ou d'une fédération?	
Font-elles partie d'autres structures de financement ?	
Comment ont-elles vécu les moments difficiles des 10 dernières années (résilience)?	
2. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES MEMBRES ET LEURS ACTIVITÉS	
Quel est le niveau d'éducation des membres?	
Quel est le profil économique des membres selon les critères de vulnérabilité (moyen, vulnérable, très vulnérable – à définir)?	

Quelles sont les activités principales des membres :	
(agriculture, élevage, pêche, commerce, artisanat, salariat, etc.)	
Ont-ils des activités secondaires ?	
À combien s'élève le revenu moyen des membres?	

3. ORGANISATION ET MODALITÉS D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT	
Organisation	
Comment le groupe fonctionne ? (nombre de réunion par année, nombre de membres comité de direction, nombre de femmes et d'hommes, existence de règlements internes)	
Est-ce que le groupe a une reconnaissance légale ? où ?	
Modalité d'épargne et de crédit	
Quelles sont les activités que le groupe finance ?	
Quel est le niveau d'épargne pour chaque membre qui doit être atteint pour pouvoir bénéficier d'un crédit de la part des structures ? ou combien de fois la valeur de son épargne un membre a-t-il le droit d'emprunter ?	
Dispose-t-elles d'une caisse de solidarité au cas où un des membres se retrouve en situation de détresse ?	
Est-ce que le groupe a un fonds social pour supporter ses membres en difficulté ? si oui quel est le montant ?	
Quelles sont les modalités des prêts pour chaque structure ?	
- Combien dure un cycle de prêt ?	
Quel est le montant minimum?	
Quel est le montant maximum?	
À quelle fréquence le groupe se réunit pour accorder des prêts ?	
Qui peut avoir accès au montant maximum?	
- Quel est le délais maximum pour rembourser un prêt ?	
- Quel est le taux d'intérêt appliqué ?	
- Est-ce qu'en général les membres remboursent dans les délais convenus par le Comité ?	
- Existe-t-il un système d'amendes prévues pour les délinquants ?	
Quel rôle jouent les structures de financement en matière d'inclusion financière et dans votre communauté ?	

Comment ces structures assurent l'inclusion financière des groupes vulnérables comme les femmes et les personnes handicapées dans le NOHA?	
Dans quelle mesures ces structures fournissent des mécanismes d'appui au développement des services bancaires adaptés au milieu rural (micro-crédits, transferts d'argent, micro-épargne, micro-assurance, etc.?)	
Dans quelle mesures ces structures fournissent des mécanismes d'incitation et d'orientation des ménages ruraux pour leur inclusion financière et la recherche de la résilience	
Dans quelle mesure ces structures fournissent des proposent une campagne d'influence pour le financement inclusif en milieu rural et spécifiquement dans le NOHA?	
Quelles sont les institutions financières présentes dans votre communauté et quels services chacune d'elle fournit ? (les services pour chaque type institutions)	
4. MÉCANISME DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE REDDITION DE COMPTE	
Qu'est-ce que vous pensez de la capacité des dirigeants du groupe pour faire leur travail ?	
Quels sont les outils de gestion dont disposent les structures?	
Comment se fait le contrôle »	
Interne?	
Externe?	
5. RELATIONS ENTRE ELLES ET AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES EXISTANTES	
Quelle est la nature des interconnexions financières entre les structures et les institutions financières dans votre région ? Ont-elles des relations entre-elles?	
Quelles sont les institutions financières avec lesquelles elles ont des relations par ordre de priorité? Que pensez-vous de la qualité de cette relation en matière de bénéfice pour les structures ?	
Est-ce que les produits offerts par les institutions financières sont adaptés aux besoins des structures?	
Y a-t-il une complémentarité entre les produits offerts par les institutions financières et les services financiers rendus par les structures à leurs membres ?	
Est-ce que les structures contractent des prêts auprès d'institutions pour pouvoir mener leurs opérations de crédit?	
Est-ce que les structures reçoivent un appui financier ou non financier de la part de l'État, d'ONG ou de PTF ? Si oui quel type d'appui?	
Est-ce que votre groupe fait partie d'un réseau, fédération ou regroupement ?	
6. PERFORMANCE DANS LE SYSTEME FINANCIER COMMUNAUTAIRE HAITIEN	



Qu'est-ce que vous pensez de la performance des structures en général et spécifiquement dans le système de financement communautaire ?	
Que pensez-vous de la capacité technique de leurs ressources humaines ?	
Que pensez-vous de la capacité financière à appuyer des activités économiques pour leurs membres?	
Qu'est-ce que vous pensez de leur performance dans le système financier haïtien ? Spécifiquement, comment vous comparer leur niveau de capitalisation, de financement de leurs membres avec ce qui se fait dans les autres institutions financières de la région?	
- A la fin du cycle, comment est réparti le fonds de crédit (qui inclut les bénéfices tirés des prêts) ?	
Y a-t-il une accumulation d'épargne ou bien tous les bénéfices sont distribués ?	
Quelle est la nature des prêts :	
- Investissements productifs ?	
- Consommation ?	
- Urgence ?	
- Autres ?	
Sont-ils suffisants pour le financement des activités de leurs membres?	
Fournissent-elles des services non financiers (formation, marketing, etc.)?	
Dans quelle mesure les services rendus ont amélioré la situation économique et la résilience des membres ?	
- Quel est l'impact des prêts contractés sur les conditions de vie des ménages en matière de graduation et de résilience ?	
Quelles seraient les améliorations à apporter pour augmenter leur efficacité ?	
7. CONTRIBUTION À L'INCLUSION FINANCIÈRE	
Comment se pose le problème d'inclusion financière dans votre communauté ?	
Comment vous adresser le problème d'inclusion financière dans votre communauté ?	
Quel rôle jouent les structures de financement en matière d'inclusion financière et dans votre communauté ?	
Comment ces structures assurent l'inclusion financière des groupes vulnérables comme les femmes et les handicapés dans le NOHA?	

Dans quelle mesures ces structures fournissent des mécanismes d'appui au développement des services bancaires adaptés au milieu rural (micro-crédits, transferts d'argent, micro-épargne, micro-assurance, etc.?)	
Dans quelle mesure ces structures fournissent des mécanismes d'incitation et d'orientation des ménages ruraux pour leur inclusion financière et la recherche de la résilience	
Dans quelle mesure ces structures proposent une campagne d'influence pour le financement inclusif en milieu rural et spécifiquement dans le NOHA?	
Quelles sont les institutions financières présentes dans votre communauté et quels services chacune d'elle fournit ?	
Comment se pose le problème d'inclusion financière dans votre communauté ?	
Comment vous adresser le problème d'inclusion financière dans votre communauté ?	
Quel rôle jouent les structures de financement en matière d'inclusion financière et dans votre communauté ?	
8. LIENS ENTRE PPNS ET AVEC ET ROLE DES AVEC DANS LA PROMOTION SOCIALE	
Pouvez-vous nous raconter l'histoire de la relation avec le MAST?	
Comment se traduit la relation avec la PPNS en général?	
Comment se traduit la relation avec la PPNS en temps d'urgence?	
Quel rôle joue les structures dans la promotion sociale de leurs membres en général et de plus vulnérables en particulier?	
Comment contribuent-elles au renforcement et la solidification de la PPNS?	
Pensez-vous que les structures puissent être un mécanisme de renforcement de la PNPPS ?	
Si vos membres possèdent un compte d'épargne pensez-vous que votre structure puisse être un moyen de transferts monétaires pour les membres les plus vulnérables de votre communauté ?	
Pensez-vous que les structures pourraient recevoir et distribuer une aide d'urgence en cas de désastre naturel ou de crise alimentaire ?	
Quelles sont les PTF qui les financent ?	
9. PERSPECTIVES	
Comment voyez-vous l'avenir des structures ?	
Quelles seraient les améliorations à apporter pour augmenter leur efficacité ?	

Guide de groupe de discussions

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU TRAVAIL (MAST)

EVALUATION DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISE D'ÉPARGNE ET DE CREDIT ET DE L'INCLUSION FINANCIERE DANS LES DEPARTMENTS DE L'OUEST, DU NORD-OUEST, DE L'ARTIBONITE, DU CENTRE ET DU SUD-EST

Gid gwoup diskisyon avec manm AVEC, MUSO, Bank kominote, Sere pou chofe

Objektif gwoup diskisyon an :

Kolekte enfomasyon sou fonksyonman ak pefomans AVEC, MUSO, Bank kominote, Sere pou chofe. Nan reinyon jodia a nou beswen enfomasyon sou istwa oganizasyon paw la, manm li yo, kredi oganizasyon an bay, aktivite moun ki benefisye kredi, rédistribisyon ranbousman, aktivite sosyal nou fe, relasyon oganizasyon an ak lot enstitisyon finansie, eksetera. Enfomasyon yo ap pemet nou pwepare yon rapo ki ap pemet otorite yo ban nou pi bon sipo.

<p>Nom oganizasyon/Gwoup an: Ki oganizasyon (AVEC, MUSO, Bank kominote, Sere pou chofe) :AVEC Non animate ya :Cherlanda PIERRE Dat kreyasyon gwoup la se :</p>	<p>Dat : Ki kote/Lokalite : Dépatman: Komin :</p>
<p>HISTORIQUE DE CRÉATION ET ÉVOLUTION/EXTENSION</p>	
<p>Q.1.1 Ki sak te fè nou kreye gwoup la ? Rakonte istwa gwoup la</p>	
<p>Q.1.2 Eske gen yon enstitisyon ki te ede kree gwoup la? Eske gen yon enstitisyon ki ankadre gwoup la? Si wi Ki enstitisyon (État, PTF. Etc.) e ki enkadreman li bay?</p>	
<p>Q.1.3. Ak ki pwoblèm sosyo-ekonomik nou fè fas nan komin nan ? - Pa gen travay -Dezas natirel (Pwoblèm anviwònman) - Lavi chè - Etc.</p>	
<p>Q.1.4. Koman oganizasyon an te evolye ? (eske li gradie, eske li transfome nan yon lot oganizasyon ?) (Gradyasyon)</p>	
<p>Q.1.5. Eske oganizasyon an fe pati yon federasyon ou byen yon regwoupman lot oganizasyon ? Depi kile e ki benefis li jwen nan sa?</p>	
<p>Q.1.6. Koman oganizasyon an te viv moman difisil 10 denye ane yo?</p>	
<p>CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES MEMBRES ET LEURS ACTIVITÉS</p>	

<p>Q2.1 Kombyen manb oganizasyon an genyen, konbien fi e konbien gason? Ki laj moun ki pi piti nan gwoup la genyen e Ki laj moun ki pi gran genyen? Ki nivo etid manb yo an general? Ki sityasyon ekonomik manb yo (pov anpil, pov, pa pi mal)?</p>	
<p>Q.2.2 Ki aktivite manb yo fè plis pou yo ka fè lajan: (agrikilti, elvaj, lapèch, komès, Atizana, anplwaye) Eske manb yo gen lòt ti aktivite a kote ?</p>	
<p>Q.2.3 Konbyen kòb manb yo fè pou yon lane an mwayèn? (konbien moun ki fe piti kob la fe e konbien moiun kif e pi plis kob la ?)</p>	
<p>ORGANISATION ET MODALITÉS D'ÉPARGNE ET CRÉDIT</p>	
<p>ORGANISATION</p>	
<p>Q.3.1. - Konbyen fwa nou reyini nan ane a ? - Eske leta rekonèt nou (Lameri oubien Ministe afe sosyal)? -Ki dokiman rekonesans nou genyen? - Eske leta konn vin gade fonksyonman gwoup la, e koman li fe sa?</p>	
<p>Q.3.2. Konbyen fi ki nan komite direksyon gwoup la? Konbyen gason ki nan komite direksyon gwoup la? - Depi kilè yo te eli pa asanble a? -Chak ki le gen eleksyon? - Eske gen chanjman ki fèt ant manb ki te eli yo (Prezidan, sekretè, trezorye, kontè)</p>	
<p>Q.3.3. Eske gwoup la gen regleman entèn? Eske manb yo gen yon ti kanè? - Koman gwoup la konsève dosye yo? - kijan nou pwoteje kes manb yo?</p>	
<p>MODALITÉS D'ÉPARGNE ET CRÉDIT</p>	
<p>Q.3.4 ki aktivite yo finanse nan gwoup la: - Moun ki travay latè - Lajan pou moun manje - komès - ijans -lòt bagay(presize)</p>	
<p>Q.3.5. Ki kantite lajan yon manb dwe genyen nan kès poul benefisye yon kredi nan gwoup la?</p>	
<p>Q3.6. Konbyen lajan yon manb ka prete pa rapò a sal gen nan kès la?</p>	
<p>Q.3.7. Eske gwoup la genyen yon fon sosyal pou li bay sipo si yon nan manb yo gen pwoblèm ?</p>	

<p>Q.3.8. Ki kondisyon pou yon manb reyini pou jwenn yon prè ? - Chak kilè gwoup la reyini pou li bay prè? -ki pi piti kob gwoup la ka pwete on manb et ki pi gwo kob li ka pwete on manb ? -Ki jan de moun ki ka jwen pi gwo kob la ? - ki pi plis tan yon manb ka fè ak yon prè? - konbyen Kob enterè a ye sou kob ki pwete e eske li kon varie? - Eske moun ki pwete yo remèt kòb la lè yo te dwe remet li? - Eske gen yon sanksyon pou moun ki pa respekte delè pou yo ranbouse? -koman gwoup la pataje benefis li fè a ant manb yo (benefis sou prè yo ladanl tou) ? - Ki lot bagay gwoup la fè ak benefis yo ?</p>	
<p>Q.3.9 Si gwoup la pa rantre tout kòb manb yo pwete yo nan lè, eske lè sik pwete a fini gwoup la retade pataj kòb la oubyen yo separe kòb la kanmenm san kòb prè yo ponko rantre nan kès?</p>	
<p>RESSOURCES HUMAINES, MÉCANISME DE GESTION ET DE CONTRÔLE</p>	
<p>Q.4.1. Eske moun kap dirije gwoup la gen bon jan kapasite pou fe saa ? e ki fomasyon yo ta besewn pou yo fe travay yo pi bien?</p>	
<p>Q.4.2. Ki zouti gwoup la genyen pou li gere aktivite li?</p>	
<p>Q.4.3. Koman gwoup la fe kontrol ak evalyasyon aktivite yo ?</p>	
<p>RELATIONS ENTRE LE GROUPE ET D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES EXISTANT DANS LA COMMUNE</p>	
<p>Q5.1. Ki enstitisyon finansie ki gen nan komin nan e ki sevis yo chak bay?</p>	
<p>Q.5.2. Eske gwoup la gen relasyon ak lot enstitisyon ki bay finansman nan zòn nan ? Ki relasyon gwoup la genyen ak lòt enstitisyon sa yo? - Eske gwoup la konn resewa èd nan men leta, oubyen yon ONG oubyen Patne leta yo ?</p>	
<p>Q.5.3. Sa nou panse de kalite relasyon saa? Eske li bon pou gwoup la oubien li pa bon?</p>	
<p>Q.5.4. Eske AVEC la fè pati yon rezo oubyen yon federasyon? Eske gwoup la gen relasyon ak lot grwoup kife menm aktivite ave li ?</p>	
<p>PERFORMANCE DANS LE SYSTEME FINANCIER COMMUNAUTAIRE HAITIEN</p>	
<p>Q.6.1 - Ki sa nou panse de pefomans gwoup la nan finansman aktivite manb li yo ?</p>	
<p>Q.6.2. Eske finansman sifisan pou manb yo fe aktivite ekonomk yo ?</p>	
<p>Q.6.3. Eske gwoup la bay lot sevis tankou fomasyon pou manb yo?</p>	
<p>Q.6.4. kisa AVEC la gen kòm byen konpare ak lòt enstitisyon finansye yo?</p>	
<p>Q.6.5 - Nan ki mezi sipo gwoup la amelyore lavi manb li yo? -Nan ki mezi li pèmèt yo reziste ak move lavi?</p>	
<p>Q.6.6. Ki kantite kob nou te genyen nan kes pou lane 2020, Ki kantite kob nou te genyen nan kes pou lane ak lane 2019 lan?</p>	

Q6.7. Ki kantite benefis nou te fe lane 2020 ; Ki kantite benefis nou te fe lane 2019 lan?
Q6.8. Ki kantite kob ki nan fon sosyal la lane 2020, Ki kantite kob ki nan fon sosyal la lane 2019 lan?
CONTRIBUTION A L'INCLUSION FINANCIÈRE
Q71. Koman pwoblem moun pa ka jwen finansman ye nan komin nan e kisa gwoup la fe pou li resoud pwoblem sa?
Q7.2. Eske gwoup la ankouraje moun nan zon nan pou yo sere lajan, pwete lajan, epi fe pwevisyon pou yo kapab resiste ak move tan?
Q7.3. Eske gwoup la fe demach pou ankouraje otorite ayasien ak patne li yo pou yo bay plis sipo pou finansman riral? E koman li fe sa?
LIENS AVEC LA PNPPS ET ROLE DANS LA PROMOTION SOCIALE
Q.8.1. Eske nou ka rakonte nou istwa relasyon nou geneyn ak Ministre afe sosyal e ki sa li fe ansanm ave nou nan bon tan ak nan move tan?
Q.8.2. Ki rol gwoup la jwe nan ranfose kondisyon lavi moun nan zonn nan? Eske nou te tandè pale de politik nasyonal pou ranfose kondisyon lavi moun nan peyi a ? Eske nou panse ke gwoup panou an ka ede nan eksekite politik nasyonal pou ranfose kondisyon lavi moun nan peyi a ?
Q.8.3. Si manb gwoup la gen yon kont epay eske kont sa ka sèvi pou resevwa lajan pou moun ki plis pa kapab nan kominote a?
Q.8.4. Eske gwoup la konn resevwa èd pou separe nan kominote a si gen yon dezaz oubyen yon kriz alimantè?
Q.8.5. Eske konn genyen ka vòl nan gwoup la e ki sa nou te fe? -Si sa ta rive kisa gwoup la ap fè?
PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS
Q.9.1.- Koman nou wè gwoup la apwe 5 lane kap vini yo (sa vle di eske lap vin pi gwo, rete menm jan, eksetera,?)
Q.9.2- Ki sipò gwoup la bezwen pou pèmèt li fonsyone pi byen?

GUIDE D'OBSERVATIONS DIRECTES

MINISTÈ DES AFFAIRES SOCIALES ET DU TRAVAIL (MAST)

ÉVALUATION DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT ET DE L'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LES DÉPARTMENTS DE L'OUEST, DU NORD-OUEST, DE L'ARTIBONITE, DU CENTRE ET DU SUD-EST

a. Localisation :

b. Nombre de salle :

c. Les infrastructures de travail existantes :

d. Autres observations :

GUIDE D'OBSERVATIONS DES AVEC ET AUTRES STRUCTURES DE FINANCEMENTS COMMUNAUTAIRES

■ Bureau

1. L'organisation a un bureau (oui ou non) :
2. Description du bureau :

- Outils de gestion
- 1. L'organisation a des outils de gestion (oui ou non) :
- 2. Nom des outils de gestion :
- 3. Comment se fait la gestion des archives ?
- 4. Autres observations :
 - Outils de Marketing

a. L'organisation a des outils de marketing (oui ou non) :

b. Nom des outils de marketing :

c. Autres observations :

- Utilisation des technologies
- Nom des technologies :
- L'organisation a des technologies (oui ou non) :
- Utilisation des technologies :

d. Autres observations :

FICHE D'INVENTAIRE

Nom du groupe identifié	Commune	Adresse	Nom du représentant ou directeur	Tel	email	Date de création	Institution qui a créé le groupe	Services offerts	Nombre de membres	Montant portefeuille de crédit en gourdes	Montant portefeuille de crédit en gourdes	Valeur totale des actifs en gdes maintenant	Crédit min et crédit max en gdes Taux d'intérêt et durée	Activités financées
								(crédit, épargne, formation, etc).	Nb Femmes, et Nb Hommes	Lors du partage de 2019	Lors du partage de 2020			
(exemple Tet ansanm/ AVEC)														

■ ANNEXE 4. LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

Liste des 48 AVEC consultées par groupes de discussions dans les cinq départements

Nom	Lieu	Commune
Ouest/ Île de la Gonâve		
Viv Ansanm	Maracania	Anse-à-Galets
Inyon	Les étroits	Anse-à-Galets
Konbatan	Plaisance	Pointe à Raquettes
Fanm Vanyan	Tipalmiste	Pointe à Raquettes
Sous-total	4	
Sud-est		
Union	Centre-ville	Belle-Anse
Union	Kalimet	Belle-Anse
Chanje lavi fan	Bodari	Grand Gosier
Reyon lespwa	Zoranje	Grand Gosier
Tetansanm te	Musac te blanch	La vallée
Sol de truff	2em section ternier	La vallée
Men ansanm de fransi	Cape rouge	Cayes jacmel
	Ravine Normande	Cayes jacmel
Ansanm n ap tra	2e gran ri	Anse-A-Pitre
Tèt ansanm	Plèn sitwon	Anse-A-Pitre
Sous-total	10	
Centre		
Edm viv	Abonet	Thomonde
Dieu puissant	Domond	Boucan carre
Fraternite	Centre-ville	Hinche
Hcpv	Morne geremie	Cerca la source
Lumiere	Dufaily	Boucan carre
Fòs an Kris	Bénako	Thomonde
Solidarité	Bois Couleuvre	Cerca Carvajal
Etoile d'or	Labwakat	Cerca Carvajal
N'ap Lite Pa Lafwa	Cité Pierre-Louis	Thomassique
Coeurs unis	Centre-ville	Cerca-La-Source
Edm viv	Abonet	Thomonde
Union	Kafou likse, sapaterte	Hinche
Sous-total	12	
Artibonite		
Tet Ansanm	Bout Nat	Gonaives
Sove lavim	Tarasse	Gonaives
Asirans	Dlo pandi	Gros-Morne
CSPEH	Canifs	Gros-morne
La Difference	Zaboka	Terre-Neuve
La fidelite	Rocher	Terre-Neuve
Tet Ansanm	L'Arbre	Anse-Rouge
La Difference	L'Etang	Anse-Rouge
Sous-total	8	
Nord-ouest		
Mache pou jwenn	Bwachandèl	Baie de henne
	Terre Mais	Baie-de-Henne

Pasyans	Lakoma	Jean-rabel
Pasyans annakxy	Abriko/Ginode	Jean-Rabel
Tet ansanm	Moustique	Bassin bleu
Jere li	Bwa Blan	Bassin-Bleu
Tipa de dev	Debouk	Bombardopolis
	Jacobaille	Bombardopolis
Cœur de Jesus	Demelus	Port-de-paix
99	Labe	Port-de-Paix
Soulajman	Abriko/Ginode	Mole saint-nicolas
Amedef	Folen	Mole Saint-Nicolas
	Balade	Chansolme
	Degason	Chansolme
Sous-total	14	
Total	48	

Liste des 44 autres groupes consultés par groupes de discussion dans le Nord-ouest et l'Artibonite

Nom du Groupe	SIGLE	Commune	Adresse
Artibonite			
Konbit	MUSO	Terre-Neuve	Rocher2
Jvida Muso	MUSO	Gonaïves	Ruelle Roland
Union Beraca	MUSO	Gonaïves	Eglise Beraca/Angle rue st cha
Union Beraca II	MUSO	Gonaïves	Eglise Beraca Angl. Rue St Car
Mutuelle Solidarite	MUSO	Gros-Morne	Grande Plaine / 6 èm S, Savann
Association des Planteurs de la 2eme Section	MUSO	Anse-Rouge	Sources Chaudes
Groupement lavi miyò de L'étang	MUSSO	MUSO	Anse-Rouge
Tet Ansanm	ASCA	Anse-Rouge	Alab / Pawoza
CEPAR Sere pou chofe MATDLA	Bank commu.	Anse-Rouge	Bouk Answouj
Ak jezi nap rive fê pwogrè (AJRP)	ASCA	Anse-Rouge	Alab / Pawoza
Sous-total	10		
Nord-ouest			
Men nan men Belvi	MUSO	Mole Saint Nicolas	2eme section Belle Vue
MYKLD	MUSO	Mole St Nicolas	3eme Temps perdue
APDAP	MUSO	Mole St Nicolas	Dame
Unyon Fe la fos	MUSO	Mole St Nicolas	Dame/Bochan
Familial	MUSO	Mole St Nicolas	1ere Dame Marie
Tet asanm de santren	MUSO	Mole St Nicolas	2 eme Santren
Ann kole zepol poun avanse	MUSO	Jean-Rabel	Lacoma
Men anpil Chay pal ou.	MUSO	Jean-Rabel	1ere section
Men nan men	MUSO	Jean-Rabel	Fond Neptune
Lite poun Vanse	MUSO	Jean-Rabel	Fond Lecture
Ansanm nou fò	MUSO	Jean-Rabel	Fond Lecture
Chanje lavi	MUSO	Jean-Rabel	Fond Lecture
Lespwa pou demen	MUSO	Jean-Rabel	Fond Lecture

Avansman pou demen	MUSO	Jean-Rabel	Fond Lecture
Vin douseman	MUSO	Port-de-Paix	Mirail
Nouvel generation	MUSO	Port-de-Paix	Flanette
Avansman jen	MUSO	Port-de-Paix	Kafou bagi
Reyini	MUSO	Port-de-Paix	Gros cajou
Leve kanpe	MUSO	Port-de-Paix	Grand fond
La fanmiy	MUSO	Port-de-Paix	Dispijole
MUSO	MUSO	Baie-de-Henne	Massacré
Association épargne et de crédit accumulatif	ASCA	Baie-de-Henne	Cadere
Solid	MUSO	Chansolme	Audroin
Men nan Men	MUSO	Chansolme	Audroin
Prese ki wont	MUSO	Chansolme	Audroin
Travay pou demen miyo	MUSO	Chansolme	Fond Coq
Tet Ansanm	MUSO	Chansolme	Fond Ramier
Chase Mize	MUSO	Chansolme	Nan Twonpe
Leve Kanpe	MUSO	Chansolme	Nan Twonpe
La foi en christ	MUSO	Bassin bleu	Centre-ville
Lespwa	MUSO	Bassin bleu	Rue capois
Rebeca	MUSO	Bassin bleu	Centre-ville
Tabita	MUSO	Bassin bleu	Centre-ville
Séraphin	MUSO	Bassin bleu	Eglise Nazaréen
Sous-total	34		
Total	44		

Liste des personnes consultées par entrevues

Nom du répondant	Titre du répondant	Institution	Email du répondant
Hugues Charles	Consultant en microfinance pour AMC	Affaires Mondiale canada	charlugues@gmail.com
Yolene Jacquet	Directrice	ANACAPH	yolenejacquet@yahoo.fr
Yvrose Joseph	Directrice de l'unité	BRH	yvrose.joseph@brh.ht
Lionel Fleuristin	Directeur et Directeur adjoint	KNFP	lfleuristin@knfp.org
Dieudonné Eugene	Directeur et Directeur adjoint	KNFP	dieudoneugene@gmail.com
Stephen Jean Pierre	Cadre du CRS	CRS	stephen.jean-pierreocrs.org
Clefil Similien Joseph	Directeur MCN	Micro Crédit national	jcsimilienmcn.ht

Mace Durocher	Directeur Adjoint	MPCE	
Adler Elcine	Chef de service de promotion	MAST	adlerelcineyahoo.fr
Evens Jerome	Directeur Adjoint à la DGICP	BRH	evens.jerome@brh.ht
Ysemolia Cadet, Andre Marc Sary et Magalie Benjamin	Cadre de CARE	CARE	magalie.bejamin@care.org
Donald Rozefort	Cadre MAST	MAST	rdeslandesdonald@yahoo.fr
Bérénice MURAILLE	DUE	Union européenne	Berenice.MURAILLE@eeas.europa.eu
Jean-Pierre Hertelou	Cadre du FAES	FAES	heurtel@hotmail.com
Alain Moncoeur	Responsable de programme	FIDA	a.moncoeur@ifad.org
Carine Croenen	Dir. Fonkoze	Fonkoze	croenen@fonkoze.org
Herve PHILIPPE	Charge de Programme	BON	herve.philippe@bonfed.gouv.ht
Jocelyn Saint-Jean	Directeur Fédération Le Levier	Fédération Le Levier	jocelyn.saintjean@lelevier.ht
Philippe Mathieu	Consultant, ancien ministre de l'agriculture et du développement rural	AgroConsult	mango.plus@excite.com
Odney Pierre Ricot	Directeur UEP	MAST	pierrericotodney@gmail.com
Marie Pascale François	Spécialiste Réduction de la pauvreté	PNUD	marie-pascale.francois@undp.org
Clifford Reginald Nau	DDEE	MEF	cliffordreginaldnau@gmail.com

Thimotee Johnston, basé en Haïti	Chef d'équipe de projet en protection sociale	Banque mondiale	tjohnston@worldbank.org
Caroline Tassot	Chef d'équipe de projet en protection sociale	Banque mondiale	ctassot@worldbank.org
Desmornes, Jean Emmanuel	Consultant senior	BID Lab	JDESMORNES@iadb.org
Juna Francois	Agent Villageois		
Wesly Paul Predestin	Directeur La Gonâve	World Vision	
Oney Elouiner	Président du conseil d'administration	Caisse SOCOPEs	

Damus Nicoderme	Agent villageois		damunicoderme@gmail.com
Thermond Claudel	Livelihood officer	World Vision	thermond@hotmail.fr
Jean Jimmy Jules	Superviseur MAST/ La Gonâve	MAST	
Pierre Dehisson	Agent villageois	Care/Kore lavi	
Nourissant Fleurilus	Titre du répondant: Directeur Général, COOPECLAS	COOPECLAS	coopeclas@yahoo.fr
Jean Bernard Voltaire	Directeur départemental	Sogebank Hinche	
Pierre Wiltonn	Agent villageois	MAST	pierrewiltonn@yahoo.fr
Lochener Etienne	Agent Villageois	CARE/Kore Lavi	lochenere@yahoo.com
Simon Doaunius	Agent Villageois		
Joseph Gelanaisse	Agent villageois	(CARE)-Kore lavi/ (VSLA)	
Lemin Eric	Agent Villageois		
Larousse Charles	Coordonnateur	Lavi myo/MUSO	
Hertelou Jean Pierre	Cadre du FAES	FAES	
Martine Cenopha	Directrice	Sogebank	99
Casséus Rony	Directeur	KPEGM	ronycasseus@yahoo.fr
Thelusmond Etienne	Agent Villageois		
Brezil Wilner	Agent villageois		
Thony Sanon	Cadre du MAST	MAST	
Illioime Jude	Agent Villageois		

Wilson Pierre	Officier technique en approche communautaire	ACF	offtechacg-pdp@ht-actioncontrelafaim.org
Edmond Roberson	Superviseur MAST/ Nord-ouest		
Michel Aristide	Charge AVEC		mickyaristide2005@yahoo.fr
Norvilus Alex	Agent Villageois		
Darien Arman	Directeur adjoint	Caisse Populaire Mare Rouge	
Brave Filoma	Dir. de COPLES	COPLES- Caisse populaire	

Ronald Cesar	Dir. régional de Unibank à Port-de-Paix	Unibank	
Alusmel Jeanril	Président	Association épargné et de crédit accumulatif (ASCA)	
Wislene Gros-Morne	Agent Villageois		
Hermilus Edette	Agent Villageois		
Dorestan Unseuldieu	Agent villageois		
Artus Hebert	Cadre de Fonkoze	Fonkoze	
Daryl	Directeur Départemental MAST Sud-est	MAST	
Fleurimont Jean Francois	Agent Villageois		
Luna Frederick	Agent Villageois		
Cotiaque Beneque	Agent Villageois		
Derenyl Casimir	Agent Villageois		
Pierre Ricot	Directeur caisse populaire de Marigot	CPRCM	ricky0363@yahoo.fr
Lubin Marie Denise	Responsable du service à la clientèle	Caisse de Jacmel	
Luckner Bonheur	Directeur exécutif	KOFIP	
Arthus Hebert	Directeur de programme	FONKOZE	
Herve Philippe	Cadre du BONFED	BONFED	herve.philippe@bonfed.gouv.ht

■ ANNEXE 5. LISTE DES 11 CAISSES PRÉSENTES DANS LE NOHA

Nom de la caisse	Groupe (SIGLE)	Commune
Sosyete koperativ pou La Vi Miyò	SOCOLAVIM	Gonaives
Kès Popilè Espwa Gwo Mòn	KPEGM	Gros-Morne
Caisse Populaire Solidarité St. Michel de L'attalaye	CAPOSOSMA	Anse-Rouge
Société Coopérative pour le Relèvement Économique au Développement du Nord-ouest	SOCOREDNO	Terre Neuve
Caisse Populaire Mare-Rouge	CAPOMAR	Mole St Nicolas
Caisse Populaire Mare-Rouge	CAPOMAR	Bombardopolis
Société Coopérat. pour le Relèvement Économique au Dévelop. du Nord-ouest	SOCOREDNO	Jean-Rabel
Korepativ pou lespwa	KOPLES	Port-de-Paix
Société Coopérative pour le Relèvement Économique au Développement du Nord-ouest	SOCOREDNO	Baie-de-Henne
Korepativ pou lespwa	KOPLES	Chansolme
Korepativ pou lespwa	KOPLES	Bassin bleu
Grand total		11

■ ANNEXE 6. DÉFINITIONS PRATIQUES DE CERTAINS CONCEPTS CLÉS DE L'ÉTUDE

Exclusion et Inclusion financière

J.M. Servet définit l'exclusion financière ainsi : « Une personne se trouve en situation d'exclusion financière ou de désaffiliation financière lorsqu'elle ne peut plus normalement vivre dans la société qui est la sienne après avoir subi un degré de handicap de telle intensité dans : i. l'accès à l'usage de certains moyens de paiement ou règlement ; ii. L'accès à certaines formes de prêts et financements ; iii. La capacité à préserver son épargne ; ou iv. la possibilité de s'assurer contre les risques de l'existence,»⁷⁸⁾.

A contrario, on il définit l'inclusion financière comme étant une situation où le ménage ne subit aucune contrainte dans l'accès aux services financiers telle que cela remet en question sa capacité à vivre normalement dans sa société.

Dans cette perspective, l'inclusion financière apparaît comme une première étape indispensable à l'amélioration des conditions de vie, lorsque cet objectif est recherché, comme c'est le cas pour les mutuelles de solidarité.

On comprend aussi à travers cette définition que l'exclusion financière n'implique pas une absence d'accès à des services financiers.

Des services financiers peuvent parfaitement être accessibles sans qu'ils soient de nature à satisfaire les besoins propres à assurer une reproduction sociale des ménages.

L'existence de services financiers fournis par les mutuelles de solidarité ne constitue donc nullement la garantie de l'inclusion financière de leurs membres. Tout au plus pouvons-nous supposer que cette existence peut au minimum amoindrir leur situation d'exclusion financière.

Selon la stratégie nationale d'inclusion financière⁷⁹⁾, « l'inclusion financière est un état de développement du système financier où, par le biais de mécanismes efficaces et sécuritaires, un large éventail de produits et services financiers est accessible à tous les particuliers et entreprises en Haïti de manière opportune, abordable et commode ».

Elle permet donc à la grande majorité des individus d'avoir accès à des produits et services financiers formels pouvant améliorer leur niveau de vie et à la grande majorité des entreprises de trouver le financement nécessaire pour se développer et s'accroître.

Résilience

Dans le contexte de l'Union économique et monétaire (UEM), la définition de la résilience économique proposée par la Commission européenne est la capacité d'un pays à résister à un choc et à retrouver rapidement son potentiel [de croissance] après un épisode de récession⁸⁰⁾.

Les économies résilientes sur le plan économique peuvent présenter des caractéristiques différentes. Elles sont susceptibles d'être

78 La contribution des mutuelles de solidarité à l'inclusion financière des ménages ruraux haïtiens. Emmanuel Pic – FLSEG - Université catholique de Lille

79 BRH : Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF), 2013

80 Avis du Comité économique et social européen sur « Vers une économie européenne plus résiliente et durable, Octobre 2019

peu vulnérables à certains types de chocs (chocs macroéconomiques ou financiers, par exemple).

Chaque fois qu'elles sont touchées par des secousses, les économies résilientes sont en mesure d'en amortir l'impact en réduisant au minimum leurs répercussions sur les niveaux de production et d'emploi et/ou de les surmonter rapidement en s'adaptant.

Il est possible de recourir à différents types d'interventions politiques et à différentes combinaisons d'entre elles pour accroître la résilience, à savoir les politiques de préparation de prévention, de protection, de promotion (du changement) et de transformation.

La résilience économique peut être obtenue de diverses manières qui ont des effets très variables sur le bien-être des différents groupes de la société.

Graduation

Les modèles ou stratégies de graduation consistent en une séquence d'interventions ciblant ménages pauvres ou extrêmement pauvres non touchés par la micro finance et la banque conventionnelle.

La séquence est conçue pour renforcer progressivement les capacités et les actifs des ménages pauvres au point où ils deviennent en situation de sécurité alimentaire et sont capables de tirer des revenus durables d'activités de travail indépendant⁸¹.

En promouvant le travail indépendant comme voie vers un moyen de subsistance, les ménages se sortiront de la pauvreté en construisant leur actif productif base, soutenant ainsi des activités génératrices de revenus durables.

L'idée centrale est de donner aux pauvres un « grand coup de pouce » pour les sortir du piège de la pauvreté tandis qu'une séquence spécifique d'actions intensives est entreprise pour leur permettre d'obtenir leur diplôme en une période limitée dans le temps.

La dynamique de changement est renforcée par la synergie entre les cinq éléments-clés de la stratégie :

- l'aide à la consommation, sous forme d'argent ou directement sous forme de nourriture, aide d'abord les participants et leurs familles stabilisent leur niveau de consommation alimentaire jusqu'à ce qu'elles commencent à tirer des revenus de l'actif productif qu'ils reçoivent dans le cadre du programme ;
- Ensuite, l'épargne obligatoire les aide à gérer les risques, à lisser leur consommation et à booster leur la résilience, réduisant ainsi la probabilité de devoir vendre des actifs face à un choc ;
- Le transfert d'un actif qui a pour but de relancer une activité économique durable. Options pour des moyens de subsistance viables sont développés grâce à des études de marché qui analysent les contraintes de la demande, disponibilité des infrastructures, chaînes de valeur et liens en amont et en aval ;
- Une formation aux compétences centrée sur la gestion des actifs et la gestion d'une entreprise est essentielle au bon l'utilisation de l'actif et au début d'une activité économique lucrative. Pour atténuer les risques, les pilotes encourager les ménages à s'engager dans de multiples moyens de subsistance en utilisant une diversité d'actifs ;
- Enfin, grâce à un suivi et un coaching réguliers, le personnel vérifie si les participants sont sur la bonne voie pour atteindre leurs

objectifs d'ici à la fin du programme et offrir des conseils sur la façon de le faire. Ils offrent également des conseils en matière de planification d'entreprise, fournissent un soutien social, font la promotion de la santé et nutrition et encourager des changements d'attitude positifs en cours de route.

Promotion et protection sociale

La protection et promotion sociales désignent des systèmes institutionnels conçus pour réduire les inégalités et discriminations, protéger les populations contre l'inactivité, la maladie ou les pertes de revenu, et encourager leur autonomie économique⁸².

La protection sociale et la promotion sociale sont des ponts entre les populations d'une part, et les biens et services découlant des politiques sectorielles d'éducation, de santé, ou de développement des filières économiques d'autre part. Elles facilitent l'accès aux biens et services en vue de l'amélioration des conditions de vie et des capacités.

Des liens avec les politiques sectorielles doivent être faits, afin que les biens et services sectoriels venant répondre à la demande suscitée par la protection et la promotion sociales soient intégrés dans un cadre cohérent⁸³.

La protection sociale a pour fonctions principales de garantir un revenu suffisant, de fournir un revenu de remplacement face aux pertes liées aux accidents de la vie, de rendre possible l'accès aux services sociaux de base et de créer les conditions du travail décent.

Elle comprend quatre volets : i) l'assistance sociale, ii) les soins sociaux aux personnes, iii) l'assurance sociale et iv) la régulation du mar-

ché du travail. L'assistance sociale et les soins sociaux constituent le pilier non contributif, financé par les ressources publiques, notamment les recettes fiscales. L'assistance sociale doit garantir un revenu pour une vie digne ou l'accès aux services sociaux de base.

Elle s'adresse aux personnes qui ne sont pas en mesure de satisfaire seules leurs besoins vitaux. Les soins sociaux visent généralement à appuyer les personnes à besoins spéciaux (notamment en raison de limitations physiques ou mentales), les personnes exposées à des processus de discrimination, de stigmatisation et d'exclusion qui portent atteinte à leur intégrité physique et mentale et à leur identité. Ils répondent directement aux besoins ou améliorent les aptitudes ou les compétences des personnes (Netten et Davies, 1990, cité dans Malley et Netten, 2008). Ils contribuent également à la prévention et la lutte contre la discrimination, la stigmatisation et l'exclusion. L'assurance sociale constitue le pilier contributif, fondé sur les cotisations des travailleurs et travailleuses et des employeurs et employeuses et, le cas échéant, sur une éventuelle participation de l'État. Elle fournit aux personnes assurées un revenu de remplacement face à un choc (maladie, accident) ou dans les périodes de retrait temporaire ou définitif de l'activité économique (congé, vieillesse).

La régulation du marché du travail est l'ensemble des politiques destinées à créer les conditions du travail décent en protégeant les droits individuels et collectifs des travailleurs et travailleuses en matière de rémunération et de conditions de travail.

La promotion sociale a pour fonctions de construire et renforcer les capacités des personnes ou des ménages en situation de pau-

82 <https://fr.wfp.org/communiqués-de-presse/le-gouvernement-dhaiti-adopte-sa-politique-nationale-de-protection-et>

83 MAST, AVRIL 2020. Politique nationale de protection et de promotion sociales

vreté ou de vulnérabilité socioéconomique, pris séparément ou constitués en groupes, à générer des revenus de manière autonome, sur la base d'activités de production de biens et de services.

Elle compte quatre volets : i) les politiques d'accès aux dispositifs de formation de la main-d'œuvre, ii) les politiques d'insertion professionnelle, iii) les politiques de création directe ou indirecte d'emplois temporaires et iv) les politiques d'appui aux entreprises des ménages pauvres. Les politiques d'accès aux dispositifs de formation de la main-d'œuvre (formation professionnelle) favorisent l'acquisition par des individus de savoir, savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle.

À travers les politiques d'insertion professionnelle, l'État encadre et facilite l'entrée des individus sur le marché du travail dans des conditions favorables à l'obtention d'un emploi. L'État peut intervenir en amont de l'entrée sur le marché du travail (organisation et financement du système éducatif, transfert d'actifs) ou en mettant en relation les demandeurs d'emploi et les employeurs (intermédiation).

Les politiques de création directe ou indirecte d'emplois temporaires permettent aux personnes capables de travailler d'accéder à un emploi généralement subventionné par l'État et correspondant à un nombre de jours par an rémunéré selon les normes en vigueur.

Les politiques d'appui aux entreprises des ménages pauvres visent à favoriser leur autonomisation économique. Elles facilitent la création de nouvelles activités économiques ou le renforcement de celles déjà existantes.

La protection sociale et la promotion sociale sont des ponts entre les populations d'une part, et les biens et services découlant des politiques sectorielles d'éducation, de santé, ou de développement des filières économiques d'autre part. Elles facilitent l'accès aux biens et services en vue de l'amélioration des conditions de vie et des capacités.

Des liens avec les politiques sectorielles doivent être faits, afin que les biens et services sectoriels venant répondre à la demande suscitée par la protection et la promotion sociales soient intégrés dans un cadre cohérent.

Plusieurs programmes de protection sociale ont déjà été implémentés en Haïti, comme le programme Kore Lavi (2013-2019).



■ ANNEXE 7. QUESTIONS À RÉPONDRE PAR LES PARTICIPANTS DANS LES ATELIERS DE TRAVAIL.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES RECOMMANDATIONS – QUESTIONS A RÉPONDRE

Dans quelle mesure les recommandations formulées peuvent être mises en œuvre (faisabilité) ? Avez-vous d'autres recommandations pour les compléter ? Quels sont les moyens à mobiliser pour les mettre en œuvre ? Pouvez-vous proposer un plan d'actions pour la mise en œuvre des recommandations ?

Quels sont les mécanismes à mettre en place pour assurer une plus grande implication des AVEC et les autres structures communautaires dans la mise en œuvre de la PNPPS ?

- Les AVEC peuvent-elles être à l'heure actuelle un outil opérationnel de la protection sociale ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?
- Les AVEC se trouvent à des stades différentes. Une catégorisation serait-elle utile ? Si oui quelle serait-elle ? À quoi pourrait-elle servir en lien avec la promotion sociale ?
- La Caisse rouge ou fonds de solidarité des groupes d'épargne et de crédit est peu « productive ». Comment pourrait-on concrètement lier cette caisse à un mécanisme plus large d'assurance santé et invalidité ?

